

GUSTAVE MEYRIER

LES MASSACRES DE DIARBEEKIR

Correspondance diplomatique du Vice-Consul de France
1894-1896

Présentée et annotée par
CLAIRE MOURADIAN et MICHEL DURAND-MEYRIER



COLLECTION « VALISE DIPLOMATIQUE »

L'inventaire

Les Massacres de Diarbékir

*Correspondance diplomatique
du Vice-Consul de France
1894-1896*

Collection "Les Cahiers de l'Orient" de la Bibliothèque de la Sorbonne
N° 109
Paris, 1901
L. Lacroix, éditeur

Gustave MEYRIER

« VALISE DIPLOMATIQUE »

La série « Valise diplomatique » s'inscrit très logiquement dans la ligne éditoriale de L'Inventaire : « La Personne et l'Histoire ».

Elle propose des correspondances, journaux, carnets, mémoires de diplomates de tous temps et de tous pays, complétés d'un appareil critique établi par des spécialistes de chaque période et partie du monde, qui font la part du non-dit obligatoire dans ce type de textes a priori non destinés à la publication.

Des archives inédites voient ainsi le jour, permettant, livre après livre, une réflexion sur le passé, donc sur notre monde d'aujourd'hui.

Dans la même collection :

Paolo Vita-Fiuzi, *Journal caucasien* (1928-1931), suivi de *Carnet moscovite* (1953).

Illustration de couverture :

Abdul-Hamid sur la route de l'exil à Salonique,
in *Khatabala* (Tiflis), 2 mai 1909

© Editions L'Inventaire

ISBN : 2-910490-30-0

Les Massacres de Diarbékir

*Correspondance diplomatique
du Vice-Consul de France
1894-1896*

présentée et annotée par
Claire MOURADIAN et Michel DURAND-MEYRIER

Collection « Valise Diplomatique »
dirigée par Claire Mouradian

*L*inventaire

A Charles Meyrier

Les auteurs de la présente édition remercient tout particulièrement :

Madame Marcel Meyrier,
Monsieur Philippe Meyrier,
Madame Van den Brandeler
Madame Jean-Pierre Durand,
Monsieur Vazken Surménian,

pour leur soutien,

ainsi que :

Monsieur Raymond H. Kévorkian, conservateur de la Bibliothèque d'Arménologie Nubar, pour nous avoir accordé gracieusement l'autorisation de reproduire l'illustration de couverture et la carte publiée dans R. H. Kévorkian, M. Paboudjian, *Les Arméniens dans l'Empire ottoman à la veille du génocide*, Paris, Editions d'Arts, 1992,

Monsieur Eric Van Lauwe pour la réalisation de la carte.

LA SANGLANTE AGONIE DE « L'HOMME MALADE »

Lorsque le Vice-Consul de France, Gustave Meyrier, rejoint son poste à Diarbékir en janvier 1894, l'Empire ottoman, « l'homme malade » selon le mot du tsar Nicolas 1^{er}, tente, dans un dernier sursaut, de freiner un déclin continu, entamé dès la fin du règne de Soliman le Magnifique (1520-1566) et qui tend à le réduire irrémédiablement à l'Anatolie et son pourtour immédiat.

La défaite navale de Lépante (1571) avait marqué le début du recul des Turcs, longtemps réputés invincibles, un recul confirmé par les revers militaires en Hongrie et aux portes de Vienne face aux Impériaux, puis au Caucase face à l'Iran, avant que l'irrésistible poussée russe vers les « mers chaudes », à partir du XVIII^e siècle, ne devienne la principale menace pour un Etat multinational et multiconfessionnel, fragilisé de l'intérieur par son étendue même, son hétérogénéité et ses tares structurelles, notamment en matière d'administration des provinces et de statut des peuples soumis non musulmans.

Ce que l'on nomme la « Question d'Orient » recouvre l'histoire de la désagrégation de cet Empire, par son incapacité à se réformer et à prévenir les aspirations centrifuges, ainsi que tout le problème du partage des dépouilles par les Puissances européennes rivales. On en date traditionnellement le début en 1774, lorsque par le traité de Kutchuk-Kaïnardji, la Russie victorieuse obtient du Sultan une sorte de droit d'ingérence au nom de la

protection des orthodoxes, pendant du protectorat de la France sur les catholiques issu des Capitulations renégociées en 1740. Jusqu'à l'effondrement de l'Empire ottoman, au lendemain de la Première Guerre, et la création de la République turque (1923), la « Question d'Orient » domine la scène internationale, avec des renversements d'alliances périodiques pour préserver l'équilibre des forces en Europe. Les Russes visent à étendre leur domination sur la mer Noire, les Détroits et, au-delà, la Méditerranée et les Balkans. Ils s'y heurtent aux Autrichiens et entrent en compétition avec les Anglais, anxieux de protéger « la route des Indes » à travers la Méditerranée orientale et les pays arabes. Les Français cherchent à préserver leurs positions économiques et culturelles auprès des chrétiens du Levant et se trouvent en concurrence tantôt avec les Russes, tantôt avec les Anglais. Bientôt, à la fin du XIX^e siècle, l'Italie et l'Allemagne, après avoir réalisé leur unité, entreront aussi dans l'arène. Dans leurs luttes d'influence, les Puissances usent de l'action militaire, comme des intrigues diplomatiques, de la pénétration économique, culturelle et religieuse, de la constitution de clientèles par le jeu des protections consulaires ou l'encouragement des aspirations autonomistes, de l'intervention au nom de la défense des droits des minorités. Le revers en sera l'animosité croissante des autorités ottomanes à l'égard des populations suspectes de favoriser l'interférence des Puissances, en particulier celle du « grand voisin du Nord ». L'alternance d'une politique de répression sanglante et de réformes inabouties ne contribue qu'à favoriser encore la fissuration de l'Empire à l'heure du « printemps des peuples » et de l'éveil des nationalités. Après la Serbie, la Grèce, l'Égypte, le Liban, la Bulgarie, l'effervescence atteint le Plateau arménien, ce champ de bataille perpétuel des grands Empires d'Orient et d'Occident.

Conquête au XV^e siècle par les Ottomans qui la disputent aux Persans, puis aux Russes, l'Arménie historique est, depuis le début du XIX^e siècle, partagée entre les trois empires despotiques de la région. En Anatolie, les ravages des guerres, les déplacements de populations, la sédentarisation des nomades turcs, les conversions forcées ou opportunistes à l'islam ont modifié la démographie du Plateau. Le processus d'islamisation et de turquisation de l'Anatolie est allé en s'amplifiant. Il a été favorisé par le régime foncier ottoman : propriété étatique de la terre dont le droit d'usage est laissé aux paysans, tandis que les revenus sont concédés à des dignitaires militaires ou civils, moins soucieux de mise en valeur que d'un profit maximal rapide car dépendant de la faveur fugitive du sultan, ce qui engendre abus et surexploitation des paysans-*raya*. Pour les non-musulmans « protégés », les *dhimmis*, aux multiples taxes et corvées s'ajoutent des impôts particuliers comme la *dzizya* (capitation) et tous ceux que prélèvent abusivement les féodaux kurdes, vivant sur l'habitant et enlevant régulièrement femmes et bétail. L'opposition classique entre cultivateurs sédentaires arméniens et pasteurs nomades kurdes se complique ici d'une spécialisation nationale. L'insécurité et l'aggravation constante de la condition paysanne provoquent un exode rural croissant, aux motivations politiques et économiques imbriquées.

Néanmoins, jusqu'au début du XIX^e siècle, les quelque trois millions d'Arméniens, ruraux à 90 %, organisés autour des trois piliers traditionnels que sont la famille patriarcale, le village et l'Église, restent fortement implantés en Anatolie orientale, encore désignée comme l'*Ermenistan*. Une société urbaine de marchands, artisans, architectes, médecins, financiers, *drogmans* (interprètes) et autres serviteurs de l'État, s'est aussi constituée dans les villes,

notamment dans la capitale où, sous l'œil du Sultan et des Ambassades, l'arbitraire est plus tempéré que dans les provinces reculées. Ces élites des cités ottomanes ou de la diaspora marchande disséminée tout le long des routes commerciales entre l'Europe et l'Extrême-Orient, au contact des idées des Lumières, vont être à l'origine d'un renouveau national, sur le plan tant économique que culturel et politique. L'expansion russe ravive d'anciens espoirs de croisades libératrices, mis autrefois sur la chrétienté latine (Venise, Papauté, Bavière, France).

Minimisant le caractère colonial et oppressif de l'Etat tsariste et occultant certaines similitudes avec l'Empire ottoman, l'historiographie russe et soviétique a imposé l'idée de la supériorité d'une domination qui instaure la sécurité physique et permet le développement économique et culturel, ainsi que le rétablissement des liens avec la chrétienté et l'Europe. Mais la poussée russe vers les Balkans et le Caucase a d'autres conséquences pour les Arméniens. En cherchant à attirer les populations chrétiennes frontalières vers les provinces annexées par l'Empire tsariste, pour constituer un glacis humain, et, à l'inverse, en refoulant les musulmans de ces régions vers l'Empire ottoman, la politique russe contribue à bouleverser encore la carte ethnique de l'Anatolie orientale et les rapports de force au détriment des Arméniens, à transformer les modes de cohabitation traditionnels et la perception de l'autre, à l'heure où le modèle de l'Etat-nation commence à se diffuser en Orient. D'abord hostile à des mouvements de population qui lui enlèvent des contribuables, le pouvoir ottoman y verra ensuite un moyen de contrôler des marches névralgiques.

Face aux défaites, la nécessité d'un *aggiornamento* s'impose, afin de cimenter un Empire qui se fissure, de rendre l'Etat plus efficace, de supprimer les prétextes d'ingérence extérieure. Inaugurée

par la Charte de Gul-Hané (1839) qui proclame le respect des libertés individuelles et l'égalité des droits et des devoirs des sujets musulmans et non-musulmans, l'ère des *Tanzimat* (réformes) suscite de nombreux espoirs. Modernisation de l'armée, de l'administration, du fisc et de l'école, avec le recours à des experts et des crédits européens, centralisation accrue du pouvoir et réorganisation du gouvernement des provinces pour brider les féodalités locales, amélioration du réseau de communications, début d'industrialisation, augmentation de l'autonomie interne des *millet*, ces communautés ethno-confessionnelles qui regroupent les non-musulmans sous la responsabilité de leurs chefs religieux, meilleur accès des minoritaires à la fonction publique – tels en sont les principaux aspects, plus perceptibles dans la capitale et les villes qu'à la périphérie. Là, de nouvelles ponctions fiscales pour financer ces réformes, sans que soient établis des modes de perception modernes des impôts, exempts de violence et de corruption, aggravent encore la condition paysanne.

A partir des années 1860, les pétitions villageoises et patriarcales à la Sublime Porte, dénonçant les exactions fiscales et l'insécurité dans les provinces, se multiplient. Des premières révoltes, vite réprimées, éclatent dans les marches montagneuses du Plateau arménien, traditionnellement plus insoumis : à l'ouest, dans le nid d'aigle de Zeitoun en 1862 ; à l'est, à Erzeroum et surtout à Van où, autour de leur citadelle cyclopéenne, les Arméniens s'allient avec certaines tribus Kurdes.

L'obtention d'un statut d'autonomie pour le Mont Liban, avec un Gouverneur chrétien (1861), par l'intervention militaire française après le massacre des chrétiens maronites par les Druzes, constitue un premier modèle. Mais c'est surtout l'exemple bulgare qui va influencer la conception du mouvement de libération

arménien. Succédant à des révoltes villageoises contre les collecteurs d'impôt, le soulèvement des populations chrétiennes de Bosnie-Herzégovine, du Monténégro et de Bulgarie, et l'intervention victorieuse des Serbes et des Russes pour mettre fin aux massacres par les autorités ottomanes, débouchent sur l'indépendance. L'arrivée des armées tsaristes jusqu'à Erzeroum d'un côté, jusqu'aux portes de Constantinople de l'autre, va pousser le Patriarche et les notables arméniens à lier l'avenir de la nation à la solution des problèmes balkaniques lors des négociations de paix. L'article 16 du traité de San Stefano (3 mars 1878) stipule ainsi la nécessité de réformes administratives, sous le contrôle de la Russie en tant que Puissance occupante, pour garantir la sécurité des Arméniens des provinces orientales de l'Empire ottoman contre les Kurdes et les Circassiens. Mais la coalition des intérêts britanniques et austro-hongrois contre l'expansionnisme russe aboutit à la révision de cette clause lors du congrès de Berlin (13 juillet 1878). Tandis que les Ottomans récupèrent une partie des territoires perdus, la Russie accepte de retirer ses troupes avant l'application des réformes. Celles-ci relèvent désormais de la seule responsabilité de la Sublime Porte, sous la surveillance collective des six Puissances contractantes dont les intérêts divergents sont un gage d'inaction. Le congrès de Berlin réaffirme par ailleurs les principes de respect de l'intégrité territoriale et de la non-intervention dans les affaires intérieures de l'Empire ottoman, déjà proclamés par le traité de Paris qui avait mis fin à la guerre de Crimée (1856). L'administration de Chypre par les Britanniques et celle de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche sont le prix de leurs « bons offices ». Les Russes annexent les provinces de Batoum, Kars et Ardahan, dont les deux dernières seront rétrocédées après la révolution bolchevique. Pris de panique, des

milliers d'Arméniens suivent les troupes russes qui évacuent vers le Caucase. Les conditions de vie de ceux qui restent se dégradent. Désormais, aux yeux du Sultan, ils passent pour des agents de la poussée russe.

Pour la première fois, la Question arménienne, en tant qu'élément de la Question d'Orient, a été à l'ordre du jour d'une conférence internationale. Elle est bientôt oubliée par des Puissances européennes soucieuses de se tailler un empire colonial en Afrique ou en Asie, et préférant étendre leur influence dans l'Empire ottoman par la voie économique. Une nouvelle puissance, l'Allemagne de Bismarck, entre en scène. La Russie, pour sa part, se tourne vers l'Asie centrale et l'Extrême-Orient, et se désintéresse de l'Anatolie orientale.

Un régime aux abois

C'est dans ce contexte qu'Abdul-Hamid II (1842-1918) succède, en 1876, à son oncle Abdul-Aziz et à son frère Mourad V, détrônés à trois mois d'intervalle, dans des conditions troubles (Abdul-Aziz est assassiné), au plus fort des crises balkaniques à l'origine de la désastreuse guerre russo-turque de 1877-1878. Les premiers effets d'une défaite humiliante sont de remettre en cause la politique de réformes. Elle semblait pourtant avoir été couronnée par la promulgation, en septembre 1876, de la première Constitution, même si cet acte spectaculaire d'Abdul-Hamid visait surtout à invalider les exigences des Puissances en matière de statut particulier pour les provinces balkaniques et de privilèges pour les non-musulmans. Dès février 1878, le Sultan disperse le Parlement qui commençait à fronder et suspend la Constitution. Il exilera, puis fera étrangler son principal artisan, le libéral Midhat

Pacha. L'assassinat du tsar réformateur Alexandre II en 1881 le conforte dans sa conviction du danger des mesures libérales.

Tout au long du règne d'Abdul-Hamid II (1876-1909), l'autoritarisme croissant d'un régime aux abois va aller de pair avec la bureaucratisation et la personnalisation du pouvoir, passant de Bab-i Ali, la Sublime Porte, siège du Gouvernement, à Yıldız, le nouveau palais dans lequel s'isole le Sultan, entouré d'une influente camarilla et d'une armée d'espions. A l'extérieur, tandis qu'il tente de reprendre pied sur la scène internationale en recherchant l'appui des nouveaux venus que sont le Japon et l'Allemagne, il veille à ne pas provoquer la Russie. Il est aidé en cela par la politique « conservatrice » et tout aussi autoritaire d'Alexandre III. A l'intérieur, renonçant à l'idée de citoyenneté ottomane, le Souverain fait le choix de la religion comme fondement de la cohésion de l'Empire et instrument de lutte contre les ferments séparatistes qui touchent aussi les musulmans, des Balkans aux provinces arabes. La symbolique de Califat est revitalisée. Sur le modèle des missions catholiques et protestantes alors en plein regain d'activité, des missions musulmanes sont organisées pour leur faire pièce, les confréries religieuses encouragées. Surtout, Abdul-Hamid II va tenter de s'assurer la loyauté des musulmans non turcs – Kurdes, Bédouins, Tcherkesses, Albanais – en favorisant leur accès à de hautes fonctions dans l'armée ou l'appareil étatique, et en canalisant leur agitation contre la population chrétienne. Ce sera le rôle dévolu à l'Ecole des Tribus (*Mekteb-i Aşiret*), créée en 1892 pour l'éducation des fils des cheikhs kurdes, bédouins, albanais ou druzes, dont le séjour à Constantinople permet de garantir la loyauté de leurs pères. Peu avant, en 1891, sur le modèle des cosaques russes dont s'inspire leur uniforme, le Sultan a aussi mis sur pied des régiments irré-

guliers de cavalerie qui portent son nom, les *Hamidiyès*, recrutés principalement parmi les Kurdes les plus loyaux et placés sous l'autorité directe du commandant des écoles militaires. Destinés officiellement à la garde personnelle du Souverain ou à celle des frontières menacées par les Russes, ces régiments vont devenir l'un des instruments les plus redoutables de la politique arménienne d'Abdul-Hamid, bien décidé à ne pas voir apparaître une « deuxième Bulgarie » en Anatolie orientale.

Déçus par l'échec des réformes dans leurs provinces, les Arméniens commencent en effet à se radicaliser. Aux petites sociétés secrètes imitant les *carbonari* – Union pour le Salut (1872) et Société de la Croix Noire (1878) à Van, Protecteurs de la Patrie (1881) à Erzeroum – succèdent les premiers partis politiques révolutionnaires, qu'initient les nouvelles élites nées du développement de l'éducation. Avec une idéologie plus ou moins élaborée, ils se donnent tous pour programme l'émancipation politique et sociale de la nation. Comme les *haidouks* bulgares, les *fédais* (sacrifiés) arméniens, héritiers des bandits d'honneur, vont susciter toute une mythologie à travers les nombreux chants qui popularisent leurs faits d'armes contre les pillards kurdes, les fonctionnaires corrompus, les « traîtres » arméniens, et ressuscitent l'antique esprit de résistance. Mais, au départ, les actions, somme toute modestes, de ces mouvements consistent uniquement à « conscientiser » la population, à faire connaître au pouvoir et à l'Europe les exactions commises dans les provinces et à demander l'application des réformes promises à Berlin.

Au début des années 1890, les preuves d'une « dangereuse » agitation arménienne – qui servira de prétexte aux massacres de masse comme ceux rapportés ici par Gustave Meyrier – sont encore bien minces. En 1889, éclate « l'affaire Gulizar », jeune

Arménienne de Mouch, enlevée par un chef kurde, Musa Beg, mais qui refuse obstinément de se convertir et réussit finalement à revenir dans sa famille. Les premiers révolutionnaires s'en emparent pour mettre en exergue, dans la presse européenne, les maux dont souffrent les provinces. Ils obtiendront le procès – symbolique mais néanmoins humiliant – de Musa Beg à Constantinople. Le 20 juillet 1890, une première manifestation « publique » est organisée dans l'enceinte du Patriarcat arménien de Constantinople. Il suffira que le Patriarche soit un peu bousculé par les manifestants qui entendent lire un manifeste contre la politique d'Abdul-Hamid, pour que la police ottomane intervienne et procède à plusieurs arrestations. L'action la plus importante reste l'expédition Gougounian en septembre 1890, à la frontière turco-caucasienne, où quelques dizaines de jeunes membres du tout nouveau parti *Dachnaksoutioun*¹, entreprennent, à l'exemple des « populistes » russes d'aller vers le peuple du *Yerkir* (pays) et sont féroce­ment pourchassés à la fois par les gendarmes ottomans et par les cosaques russes. La suspension de la « Constitution nationale arménienne » et de l'Assemblée nationale du millet, en charge principalement de ses problèmes éducatifs (septembre 1891), l'arrestation de plusieurs évêques arméniens et de notables à Mouch, Kayseri, Marzvan (Mersifon) (1892-1893), constituent les premières représailles du pouvoir, auxquelles répondent des attentats contre le Patriarche Achikian, accusé de collaboration avec la police (mars 1894), ou contre Simon Mahsoud bey, banquier du Patriarcat et du ministère de la Guerre, avant que n'éclate l'affaire du Sassoun.

1. Créé en 1890 à Tiflis, voir note 10.

Au cours de l'été 1894, le refus de trois villages arméniens de repayer des impôts à l'Etat, après le passage des « percepteurs » kurdes, et quelques escarmouches entre Arméniens et Kurdes autour de bétail volé puis récupéré, sont définis par les autorités comme une insurrection générale. La IV^e Armée de Zeki Pacha, commandant des écoles militaires et beau-frère du sultan, secondée par les Hamidiyés, entreprend alors une terrible opération de « pacification » de toute cette province montagneuse. Le bilan se chiffre en milliers de morts. C'est le premier acte d'un scénario qui va se répéter dans tous les *vilayets* peuplés d'Arméniens, suscitant l'émotion de l'opinion publique européenne et les débuts du mouvement arménophile. Sous la pression des Puissances, une Commission d'enquête ottomane est finalement mise sur pied (20 novembre 1894) et procède de mauvais gré, sous la surveillance de délégués français, anglais et russes, à une investigation sur les « actes criminels des brigands arméniens ». Les délégués européens ne pourront que confirmer la réplique disproportionnée faite à des troubles mineurs, dans une région où les antagonismes anciens ont été ravivés par la propagande pan-islamique du régime et la réconciliation entre des clans kurdes jusque-là en compétition pour la « protection » des villages arméniens.

C'est sur l'écho de ces massacres du Sassoun dans le vilayet voisin de Diarbékir que s'ouvre la sélection des dépêches de Gustave Meyrier. En donnant tous les détails qu'il a pu glaner sur les atrocités et les responsables, en essayant d'analyser l'enchaînement des événements et tous les vices de la mauvaise administration provinciale, le Vice-Consul ne se doute pas encore qu'il sera bientôt le témoin direct de la même violence dans sa province.

La « Question d'Orient » sur le terrain

Le vilayet de Diarbékir (environ 42 000 km²) est alors l'une des six provinces de l'Anatolie orientale qui regroupent l'essentiel de la population arménienne de l'Empire ottoman. Conquise en 1515 par les Ottomans, cette région, à la jonction du Plateau arménien, du Kurdistan et des plaines de Mésopotamie, fut de fait, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le fief d'émirs kurdes dont l'autorité se heurtait à celle du Sultan jusqu'à ce que le pouvoir central réussisse à les soumettre, vers 1850, après des décennies de guerre. Outre les Arméniens, concentrés plutôt vers le nord-est du vilayet, la population chrétienne est composée d'Assyro-Chaldéens et de Syriens jacobites. L'insécurité les a poussés à se regrouper dans les centres urbains ou dans les hautes terres, en abandonnant peu à peu leurs anciens villages des plaines.

Selon les statistiques du Patriarcat arménien de Constantinople à la veille de la Première Guerre, le nombre des Arméniens est passé de 150 000 en 1878 à 106 000 en 1914, répartis dans trois des *sandjaks* (districts) du vilayet : celui de Diarbékir/Diyarbakir (environ 54 000 en 1914, dans 104 villages avec 88 églises, 5 monastères, 71 écoles – 4 300 élèves) ; d'Agharna/Egirna-Maden (38 500 dans 50 villages, avec 53 églises, 5 monastères, 38 écoles – 3 600 élèves) ; et de Mardin (14 000, contre 68 000 Assyro-Chaldéens et 359 000 Kurdes).

Les statistiques ottomanes, utilisées par les diplomates, ne donnent pour leur part que le chiffre de 79 000 Arméniens sur les 471 000 habitants du vilayet (dont 328 000 musulmans, 50 000 autres chrétiens, 1 300 Juifs et 9 000 divers). « L'enjeu du nombre » apparaît déjà. Le refus des réformes en faveur des vilayets orientaux (dont les limites ont été plusieurs fois redéfinies à cet

effet depuis la réforme de l'administration territoriale de 1864) argue en permanence de l'absence d'une majorité absolue des Arméniens.

La ville de Diarbékir, l'ancienne Amida, traditionnellement considérée comme l'antique Tigranocerte (Dikranakert), capitale de l'éphémère Empire de Tigrane le Grand (95-55 avant J.-C.), a été construite sur un site stratégique comme une forteresse dont subsiste encore la double enceinte de remparts de basalte noir, consolidée par les Byzantins. Comme d'autres églises, la cathédrale arménienne Saint-Thoros avait été transformée en mosquée (1518). A la fin du XIX^e siècle, la ville comptait environ 45 000 habitants, dont 14 000 Arméniens. Elle était le siège de six évêchés, avec douze églises pour les différents rites. Toutes les Eglises monophysites étaient sous la juridiction de l'Eglise arménienne, représentée ici par un archevêché, près de la cathédrale Saint-Guiragos, construite au XVI^e siècle, après la confiscation de Saint-Thoros par les musulmans. L'édifice avait été reconstruit, après l'incendie de 1883. Saint-Sarkis était l'autre grande église arménienne, dans une ville où les Arméniens possédaient aussi un hôtel et sept écoles (1 100 élèves), en plus des écoles des missionnaires qu'ils fréquentaient. Située sur une jonction ferroviaire du fameux *Bagdadbahn*, c'était une cité prospère, avec des artisans et un bazar réputés (orfèvrerie, soieries, cotonnades, dentelles, tapis...), des jardins et vergers luxuriants. Cette prospérité allait être ruinée par les événements de 1895-1896.

La correspondance de Gustave Meyrier se divise chronologiquement en trois grandes parties : 1) d'octobre 1894 à octobre 1895, elle retrace la montée des tensions entre les communautés, l'insécurité croissante, la multiplication des provocations de la part des autorités civiles et religieuses ottomanes, parallèlement

au déroulement du travail de la Commission d'enquête sur les événements du Sassoun et à la réactivation du thème des réformes par les Puissances ; 2) du 1^{er} novembre à décembre 1895, c'est la description des massacres à chaud, l'affolement – et le courage – du diplomate au cœur de la tourmente, face à l'explosion d'une violence préméditée et organisée, à laquelle participent les forces de l'ordre comme les troupes irrégulières et la populace ; 3) de fin décembre 1895 à l'été 1896, elle évoque les conséquences des massacres à Diarbékir et dans les provinces voisines : la ruine de la ville et de la campagne qui affecte chrétiens et musulmans, la persistance de la menace, du fait de l'impunité des autorités qui attestent d'une responsabilité au plus haut niveau.

L'analyse, par Gustave Meyrier, des fausses rumeurs périodiques de massacres comme une provocation des autorités qui cherchent ainsi à conforter l'image des Arméniens « traités », prompts à encourager sans raison l'intervention étrangère, constitue une notation assez fine. Mais le plus frappant reste peut-être l'évocation du rôle précoce du Parti Jeune-Turc, créé par des étudiants de l'Académie de médecine militaire en 1889. L'idée d'une utilisation possible des massacres arméniens par les opposants d'Abdul-Hamid, pour se débarrasser à la fois d'une population qui n'aurait plus sa place dans un futur Etat-nation turc, et d'un Sultan encombrant, en tablant sur l'intervention des Puissances, se retrouve dans d'autres témoignages, notamment dans les souvenirs inédits du vice-consul de Trébizonde, Alphonse Cillière.

Outre les nombreux détails nouveaux et concrets sur les événements et leurs protagonistes à l'échelle locale, la correspondance de Gustave Meyrier permet d'éclairer certaines questions, objets de controverses, en particulier celle des responsabilités.

L'argument de la responsabilité des révolutionnaires arméniens a été brandi en son temps par les autorités ottomanes, Sultan en tête, par les diplomates et par certains publicistes européens, voire par les notables conservateurs arméniens, pour expliquer (justifier ?) les massacres, conséquence inévitable d'une agitation imprudente. Utilisé aussi dans le cas des Balkans, ce thème se retrouve, aujourd'hui encore, sous la plume de certains historiens.

Certes, dans les provinces arméniennes comme dans les Balkans, les désillusions des chrétiens sur l'application des réformes, et le raidissement des musulmans qui craignent de perdre leurs privilèges, créent maintes occasions de révoltes et de heurts. Mais la correspondance des consuls, ne réagissant parfois qu'à la servilité des dirigeants communautaires face aux excès d'un gouverneur local, met plutôt en exergue la passivité d'une population arménienne apathique et résignée. La légitimité du Souverain n'apparaît jamais ouvertement contestée. A l'inverse, à travers les télégrammes du vice-consul français, on peut suivre la préparation et l'organisation systématiques des massacres par les autorités.

L'autre thèse sur les responsabilités est celle des forces locales indisciplinées et incontrôlées, en l'occurrence les Kurdes. Cet argument, pas plus que le précédent, ne résiste aux rapports concordants des consuls étrangers et des délégués européens de la Commission d'enquête sur les événements du Sassoun. Au contraire, la responsabilité des autorités centrales, sinon la responsabilité personnelle du Sultan qui, à l'époque, concentre entre ses mains tout le pouvoir, apparaît indiscutable. Le Sultan récompense les Gouverneurs qui appliquent les directives répressives, et éloigne ceux qui répugnent à le faire.

Les rapports de Gustave Meyrier confirment le déroulement « ordonné » des massacres auxquels participent non seulement la

foule et les Kurdes, mais aussi les forces de l'ordre (armée, police et gendarmerie), avec une indiscipline qui n'est que d'apparence : partout les massacres commencent et se terminent à un signal donné, même si, vers la fin, la dynamique de la violence finit par faire sentir aux musulmans eux-mêmes les dangers des débordements ainsi encouragés.

En même temps, Gustave Meyrier et ses collègues partagent la conviction que le rôle des individus est important et continuent de croire qu'il y a de « bons » et de « mauvais » gouverneurs. Quand ils décrivent l'administration locale, ils s'appliquent davantage à décortiquer l'action des hommes que la nature du système. Leur analyse est parfois un mélange de naïveté et de lucidité sur la duplicité de leurs interlocuteurs.

Concernant le rôle du panislamisme et du facteur religieux, Gustave Meyrier et ses collègues font tous état des appels aux meurtres dans les prêches des mollahs, contre des chrétiens stigmatisés comme traîtres à l'Empire et au Sultan-Calife, des infidèles (*gavûrs*) qui, victimes de la propagande étrangère, osent rejeter leur statut d'infériorité. Il est vrai que l'activité des missions occidentales, catholiques et protestantes, qui défient l'autorité des Eglises orientales, constitue le volet religieux de l'ingérence diplomatique, militaire et économique des Puissances. Pour répondre à la pression occidentale, outre la revitalisation de sa fonction califale et l'organisation de missions islamiques, Abdul-Hamid se tourne vers d'autres zones musulmanes plus à l'est, en Asie antérieure, dans le sous-continent indien et jusqu'en Extrême-Orient. Néanmoins, les consuls évoquent tous d'autres incitations, moins spirituelles, aux massacres des chrétiens, telles que l'appât du gain et la garantie d'impunité. *A contrario*, on notera que, dans certains cas, comme à Mardin, ni la propagande

islamique ni l'appât du gain ne fonctionnent et que, dans ce fief kurde où sont apparus des premiers groupes politiques libéraux, les notables musulmans ont sauvé les populations chrétiennes du pire.

La thèse de la responsabilité des Puissances – leur ingérence, au nom de la protection des chrétiens – expliquerait pour certains l'hostilité croissante d'Abdul-Hamid et des musulmans envers les Arméniens. C'est la théorie d'une « cinquième colonne » favorisant le déclin de l'Empire. Si les dépêches de Gustave Meyrier ou des autres Consuls, plus dédiés aux problèmes locaux qu'aux relations internationales, abordent peu ces aspects, on trouve en revanche des éléments intéressants dans la correspondance politique entre l'Ambassadeur français Paul Cambon et son ministre Gabriel Hanotaux dans le *Livre jaune*, ou dans les documents diplomatiques britanniques du *Blue Book*². La réaction des différents diplomates lors de la discussion du projet de réformes, laisse bien transparaître la fragilité du soutien des Puissances aux Arméniens, ce dont Abdul-Hamid a parfaitement conscience, tout en sachant très bien tirer parti de la rivalité des Puissances.

L'Allemagne qui, à l'époque, cherche à pénétrer l'Empire ottoman comme compensation à son retard dans le partage colonial en Afrique et en Extrême-Orient, s'oppose à toute ingérence humanitaire et utilise avec succès l'irritation du Sultan à l'égard des Puissances interventionnistes pour obtenir une récompense économique.

L'Autriche, craignant une contagion nationaliste dans son propre empire multiethnique n'est pas en faveur de l'intervention, ni

2. *Livre jaune*, *Blue Book* : documents publiés par les ministères des Affaires étrangères français et britannique pour justifier la politique de la France et de la Grande-Bretagne, face à l'émoi suscité par les massacres dans l'opinion publique des deux pays.

de réformes qui pourraient renforcer son rival ottoman. Elle préfère au contraire voir les Turcs s'épuiser dans une lutte contre les Arméniens.

C'est une attitude que partage la Russie, alors considérée – de même qu'aujourd'hui – comme l'alliée naturelle des Arméniens. Le ministre des Affaires étrangères d'Alexandre III, le prince Lobanoff, est peu désireux de voir les provinces arméniennes de l'Empire ottoman devenir, grâce à l'application des réformes, un pôle attractif pour ses propres sujets arméniens du Caucase russe dont la conquête vient de s'achever à un si grand prix. Sans compter l'amertume devant « l'ingratitude » des Bulgares qui n'ont pas voulu troquer la domination du Sultan contre celle du tsar et qui manifestent leur volonté de consolider l'indépendance acquise. Saint-Petersbourg n'est donc pas prête à encourager à nouveau l'émergence d'Etats indépendants qui pourraient devenir des clients encombrants ou des voisins hostiles.

La Grande-Bretagne semble la plus déterminée en faveur d'une intervention, mais la Question arménienne apparaît souvent davantage comme un dilemme moral et un prétexte à des débats politiques internes entre libéraux et conservateurs. Alors que les clauses secrètes de la Convention de Chypre (1878), qui mettent à sa disposition jusqu'à ce jour des bases navales sur l'île en paiement de son intervention pour le retrait des troupes russes, lui donnent la possibilité d'intervenir directement en cas de non application des réformes, Lord Salisbury déclare, navré, que la Flotte britannique ne peut accoster sur le Mont Ararat...

Quant à la France, elle est tiraillée, au niveau tant de l'Etat que de la société, entre humanitarisme et opportunisme. Depuis 1894, la France et la Russie ont signé un traité d'alliance et le ministre des Affaires étrangères, Gabriel Hanotaux, grand admirateur du

prince Lobanoff, juge nécessaire de s'aligner sur la politique de son nouvel allié. Par ailleurs, 70 % des avoires ottomans appartiennent à la France. Si le pays de la Révolution et des Droits de l'Homme est plutôt favorable aux réformes, au nom du progrès et de la bonne santé de l'Empire, Paris n'envisage pas d'y sacrifier ses intérêts et son influence au profit des Puissances rivales, la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Paul Cambon, l'ambassadeur à Constantinople désapprouve son ministre et ne manque pas de le lui dire franchement, comme on peut le voir dans sa correspondance privée. Il critique en particulier la soumission de la France à l'influence russe. Témoin direct des massacres dans la capitale, il prône une politique d'amitié avec l'Empire ottoman, allié indispensable, mais sans illusions ni concessions. Malgré un certain mépris à l'égard des Arméniens, il fera de son mieux pour sauver des vies, celles des catholiques en priorité, au nom du protectorat officiel de la France qu'il entend faire respecter.

Histoire et diplomatie

Les diplomates sont-ils des témoins fiables pour l'historien ? Dans les provinces, les Consuls français sont confrontés, comme les autres, aux diverses techniques de déni et à la duplicité des élites musulmanes locales avec lesquelles ils entretiennent souvent des relations amicales. Ils ne sont pas exempts de préjugés dans leurs représentations des « mentalités » orientales, convaincus qu'ils sont de la supériorité de « l'Occident civilisé » sur « l'Orient barbare » et de la « mission de l'homme blanc ».

Tel n'est pas le cas de Gustave Meyrier, sans doute en raison de sa très longue expérience de l'Empire ottoman et de ses qualités humaines qui transparaissent dans le style simple et lumineux

de son récit, dans son courage sans gloriole et sa constante volonté de dépasser les stéréotypes. Mais, comme la plupart de ses collègues, des experts de l'époque ou des autres observateurs locaux, le vice-consul met souvent l'accent sur l'aspect religieux des événements : conflit entre lois publiques et canoniques dans un Etat musulman ; intolérance du conquérant envers les tentatives d'émancipation des populations soumises, considérées comme une violation du contrat de *dhimmi* ; rôle des *mollahs* ; appels à la *Djihad* ; conversions forcées ; fausses rumeurs d'irrespect religieux (prétendus profanations de mosquées par les Arméniens) ; déclenchement des massacres pendant les fêtes religieuses chrétiennes... S'ajoutant à l'influence du discours officiel panislamiste de l'ère hamidienne, cette insistance sur les aspects religieux contribue à renforcer l'idée d'une fracture entre les communautés et à mettre au second plan une analyse plus politique.

Le bilan humain et matériel des massacres hamidiens fut terrible : 200 à 250 000 morts, selon les estimations de l'époque. Le pasteur Lepsius, un de ceux qui révéleront plus tard les horreurs du génocide et déjà présent dans les missions allemandes qui secourent les orphelins, parle de 2 500 villes, bourgs et villages ruinés, 654 églises et monastères détruits, 559 villages convertis, 328 églises transformées en mosquées, 200 prêtres tués et un demi-million d'orphelins. A cela s'ajoutent l'accélération de l'exode rural et, surtout, un début d'émigration massive vers le Caucase, l'Europe et les Etats-Unis, qui parachève la ruine économique des provinces d'Anatolie orientale et affecte la population musulmane.

Pas plus que dans le passé, les réformes finalement acceptées par le pouvoir – après qu'il les aura édulcorées – ne seront appliquées dans les provinces orientales. Leur spectre contribuera

néanmoins à renforcer l'antagonisme entre musulmans et chrétiens, et à radicaliser les attitudes. On note nombre de similitudes entre ces premiers grands massacres systématiques des Arméniens sous Abdul-Hamid, et ceux qui vont suivre, en avril 1909, à Adana et dans d'autres provinces, au lendemain de la révolution Jeune-Turque, et plus encore en 1915. Les massacres de 1894-96, relatés dans la chronique sans fard, sans passion et sans idéologie de Gustave Meyrier, apparaissent, de fait, comme une répétition générale du génocide, un test de la réaction des Puissances à des massacres qui se déroulent sous leurs yeux ; un test, aussi, de la capacité de mobilisation de la société ottomane finissante contre des « ennemis de l'intérieur » supposés, en attendant que les circonstances favorables de la Première Guerre permettent d'achever leur anéantissement et l'éradication d'une présence arménienne trimillénaire en Anatolie.

Claire Mouradian

**GUSTAVE MEYRIER
(1852-1930)**

Lorsqu'on parlait de Gustave Meyrier d'héroïsme à propos de la conduite qui fut la sienne à Diarbékir en 1895, il répondait qu'il n'avait fait que son devoir. Rien ne le prédisposait pourtant à s'illustrer de la sorte si ce n'est le hasard des circonstances et surtout, justement, une conception très élevée du devoir.

Charles Honoré Gustave Meyrier est né le 24 novembre 1852 à Cuers (Var). Il est le troisième et dernier enfant de Henri Tropez Charles Meyrier et de Héloïse Henriette Cazon. De cette union sont déjà nés un fils, Louis, qui fut journaliste et mourut à Constantinople, et une fille, Marie.

Héritier d'une ancienne lignée de notables profondément enracinés dans la région de Saint-Tropez, Henri Meyrier exerce la profession de notaire à Cuers. Ses ancêtres, qui furent maîtres apothicaires jusqu'à la première moitié du XVIII^e siècle, étaient des propriétaires terriens et occupèrent diverses fonctions locales. Ainsi le père d'Henri, Louis, fut-il président du Tribunal de commerce de Saint-Tropez. Son grand-père, François, fut Commissaire du Directoire et juge de paix du canton de Saint-Tropez, et son arrière grand-père, Henri, fut greffier de la juridiction royale de la ville de Cuers sous l'Ancien Régime.

Issu d'un milieu conservateur, attaché à la royauté, Gustave Meyrier reçoit l'éducation d'un fils de notable de province. Pourvu d'une solide culture classique et après avoir suivi ses classes de

troisième, de seconde et de rhétorique au lycée de Toulon, il obtient son baccalauréat littéraire à dix-huit ans en 1870.

Il envisage à ce moment de reprendre l'étude de son père et y entre en octobre 1870 comme second clerc. Gustave Meyrier est décrit à cette époque comme honnête, intelligent et travailleur. Son sens de l'honneur le conduit à se battre en duel à plusieurs reprises. Physiquement, c'est un homme trapu et vigoureux dont le visage est adouci par des yeux bleus et des cheveux blonds.

En 1873, il s'engage pour un an au 12^e régiment d'infanterie de ligne de Toulon dont il sort caporal. A l'issue de cette année passée sous les drapeaux, la vie de Gustave Meyrier semble donc toute tracée. Cependant, en 1874, la ruine de son père, due à l'épidémie de phylloxéra qui ravage le vignoble français, bouleverse ses projets. Son père abandonne le notariat et les biens de la famille sont vendus. Par la suite, Gustave Meyrier n'évoquera jamais cet épisode mais il mettra un point d'honneur à régler entièrement les dettes de son père.

Henri Meyrier, qui a alors soixante ans, quitte la France et part s'installer à Constantinople accompagné de sa femme et de ses trois enfants. A vingt-deux ans, Gustave Meyrier va commencer une nouvelle vie. Contraint de subvenir aux besoins de ses parents (sa mère est atteinte de paralysie) et de sa sœur, il entre, en juillet 1875, à la chancellerie du consulat de Constantinople.

Le 1^{er} octobre 1877, il est admis dans la Carrière. Il débute comme commis de chancellerie à Constantinople. Quelques années plus tard, Gustave Meyrier perd successivement sa mère, puis son père. Devenu chancelier, il est en poste en 1882 à Tampico (Mexique), en 1884 à La Havane (Cuba), en 1886 à Sofia (Bulgarie) et en 1887 au Tonkin (Indochine) où il est vice-résident et remplit les fonctions de chef de cabinet du Résident général.

En 1888, il épouse Helena Emily MacNamara dont il a fait la connaissance en Turquie. Helena, dite Nelly, a vingt-deux ans à l'époque de son mariage. Née à Londres le 26 avril 1866, de nationalité britannique, elle réside avec ses parents à Constantinople. Elle est issue d'une bonne famille irlandaise et son père est un négociant aisé, notamment en vins et en whisky.

Le mariage est célébré à Constantinople en l'église de Macrikeui. Malgré la différence d'âge (plus de douze ans), Gustave Meyrier et son épouse formeront pendant près de quarante-deux ans un couple très uni et auront dix enfants.

Gustave Meyrier et son épouse s'installent pour plusieurs années à la Nouvelle-Orléans où naît leur premier enfant, Henri, en octobre 1889. Deux autres suivront : Marguerite dite Margot (comtesse Louis de Grandcourt) en 1890 et Jacques en 1892.

Le 15 janvier 1894, Gustave Meyrier est nommé vice-consul à Diarbékir. Il le restera jusqu'en mai 1896. C'est à Diarbékir que naît son fils Louis, en septembre 1895.

En 1895, de sanglants massacres de chrétiens arméniens sont perpétrés dans l'Empire ottoman, notamment à Diarbékir. Gustave Meyrier accorde, au risque de sa propre sécurité, sa protection à plus d'un millier de chrétiens réfugiés au consulat. Une fois le calme revenu, Hélène Meyrier conduit, au péril de sa vie, trois cents chrétiens de Diarbékir jusqu'à Alexandrette, sur la côte méditerranéenne de la Turquie.

Au lendemain de ces massacres, les articles parus dans la presse française dénonçant l'Etat ottoman, la publication par le Gouvernement du *Livre Jaune sur les affaires arméniennes* ainsi que l'ouvrage de Victor Bérard, *la Politique du Sultan*, mettent en lumière l'action de Gustave Meyrier et de sa femme. Leur nom est abondamment cité jusque dans les débats de la Chambre des Députés.

La conduite de Gustave Meyrier pendant les massacres lui vaut une médaille d'honneur en or et les félicitations du Gouvernement. Il est nommé chevalier de la Légion d'Honneur et le pape Léon XIII le fait chevalier commandeur de l'Ordre de saint Grégoire le Grand. De son côté, l'Institut de France, Académie des sciences morales et politiques, décerne en 1902 à Hélène Meyrier le Prix Audiffred récompensant des actes de dévouement.

Après ces événements, très éprouvé, Gustave Meyrier sollicite un changement de poste. Il prend, en mai 1896, la fonction de consul à Andrinople. Il y reste une dizaine d'années et quatre de ses enfants y naissent. C'est d'abord Marie dite Akika (Madame Mihran Humruzian) qui naît en 1897. Malheureusement, Gustave Meyrier et son épouse perdent, en 1899, leur fils aîné, Henri, qui meurt à l'âge de dix ans d'une appendicite opérée trop tardivement. Un mois plus tard naît Charles, puis Paul en 1901 et Hélène dite Lily en 1904.

Profondément catholique, Gustave Meyrier ressent douloureusement la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905, d'autant que ses fonctions l'obligeront à inaugurer le lycée français – laïc – de Port-Saïd.

En février 1906, Gustave Meyrier est en effet nommé consul à Port Saïd (Égypte), à l'entrée du canal de Suez. Ce sera son dernier poste. Il y achète une grande maison près de la mer et c'est là que naît le dernier enfant du couple Meyrier, René, en 1908. En 1912, Gustave Meyrier est nommé consul général.

Atteint par la limite d'âge, Gustave Meyrier prend à contre-cœur sa retraite en 1913. Il choisit de rester à Port-Saïd tant que ses enfants n'ont pas tous atteint leur majorité et accepte la responsabilité du Consulat de Belgique.

A la fin des années vingt, Gustave Meyrier décide de rentrer en France. Il habite d'abord avec sa famille à Paris, rue de Rennes, puis à Ville d'Avray, près de Versailles, au 33, avenue de Balzac.

A Ville d'Avray, les Meyrier se lient d'amitié avec Edmond Rostand, sa femme Rosemonde Gérard, ainsi que leur fils Jean, qui y possèdent également une propriété et entrent dans ce cercle où l'on rencontre des personnalités aussi diverses qu'Anna de Noailles, Georges Duhamel ou Albert Pigasse, le fondateur de la Collection « Le Masque ».

Pendant ces années, Gustave Meyrier assiste au mariage de certains de ses enfants et à la naissance de ses premiers petits-enfants. Il meurt chez lui à Ville d'Avray le 29 janvier 1930, âgé de soixante-dix-huit ans. Son enterrement, auquel assistent des délégations d'Arméniens, a lieu à Ville d'Avray. Hélène Meyrier décède à Ville d'Avray le 26 janvier 1953, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Michel Durand-Meyrier

AVERTISSEMENT

La correspondance reproduite ici se compose de l'essentiel des télégrammes et des rapports envoyés par Gustave Meyrier, vice-consul de France à Diarbékir, à l'ambassade de France à Constantinople. Elle comprend également les réponses de l'ambassadeur Paul Cambon et de Jules de La Boulinière, chargé d'affaires, qui a assuré la direction de l'ambassade en remplacement de Cambon du 23 février au 30 mars 1896 ainsi que du 14 mai au 1^{er} juin 1896.

Cette correspondance couvre la période du 4 octobre 1894 au 16 juillet 1896. Elle concerne les premiers massacres systématiques des Arméniens de l'Empire ottoman, ceux de 1894-1896, ordonnés par le sultan Abdul-Hamid, qui apparaissent comme un prélude au génocide de 1915. Elle s'ouvre sur l'affaire du Sassoun, qui marque pour les historiens le début des massacres de 1895, et se termine au moment des massacres de Van, qui sont l'aboutissement de cette politique de destruction. Mais elle est surtout consacrée aux événements qui eurent lieu à Diarbékir à cette époque.

Le texte de ces documents provient de la copie manuscrite faite par Gustave Meyrier d'une partie de ces échanges – dont le choix a été effectué par lui – et conservée par son fils Charles Meyrier.

Les rapports du vice-consul de France à Diarbékir, comme ceux de ses collègues, constituent une des sources de première

main pour l'étude de ces événements qui soulevèrent une très forte émotion dans l'opinion publique française et européenne. Des extraits en furent publiés dans *le Livre jaune*³ paru en 1897, destinés à démontrer que l'Etat français avait agi comme il convenait face aux atrocités. Victor Bérard fut parmi les premiers à s'en servir pour son réquisitoire contre Abdul-Hamid⁴, à ceci près qu'il obtint sans doute certains détails de la bouche même de Gustave Meyrier. La sobriété et la clarté du style des dépêches, les détails apportés à chaud, de même que les actes de courage personnel du vice-consul et de son épouse, valurent à son témoignage un très grand retentissement dans la presse et le monde politique, comme le montrent les innombrables articles parus à l'époque dans toute la presse, ou les débats de la Chambre des Députés⁵.

Cette correspondance était néanmoins restée pour l'essentiel inédite, *le Livre jaune* n'en reproduisant qu'une très modeste partie (33 dépêches sur les 172 publiées ici), avec de nombreuses coupes, voire une réécriture plus synthétique, laissant de côté les détails qui rendent compte des événements de façon plus vivante et précise. Les documents publiés dans *le Livre jaune* sont signalés ici par un astérisque, des crochets marquant les passages coupés, tandis que les autres variantes, parfois dues au déchiffrement, sont indiquées en notes.

Cette correspondance a été très fidèlement retranscrite, jusque dans la transcription des noms, des toponymes et des termes étrangers utilisée par ses auteurs (quitte à donner en note ou dans le glossaire les graphies modernes). Les lieux d'origine des dépê-

3. Ministère des Affaires étrangères, *le Livre jaune. Documents diplomatiques. Affaires Arméniennes. Projets de réformes dans l'Empire ottoman, 1893-1897*, Paris, 1897.

4. Victor Bérard, *La politique du Sultan*, Paris, 1897, réédition en 1900.

5. Cf. extraits en Annexe.

ches, lorsqu'ils ne figuraient pas dans l'original, ainsi que les mots abrégés ont été indiqués entre crochets. A la sélection faite par Gustave Meyrier, ont été ajoutés des documents relatifs aux événements de Diarbékir, tirés du *Livre jaune*. Ils sont mentionnés comme *Addenda*. Le lecteur trouvera aussi en Annexe quelques textes montrant l'impact des rapports et de l'action du vice-consul en son temps.

1894
1895
Claire Mouradian et Michel Durand-Meyrier

1894

1895

Gustave Meyrier est nommé vice-consul de France à Diarbêkir le 15 janvier 1894. Il a alors quarante-trois ans et s'installe au consulat avec sa femme et ses trois enfants, âgés respectivement de quatre, trois et deux ans.

*1. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Rapport n° 10

Massacre de chrétiens dans le vilayet⁶ de Bitlis

Diarbékir, le 4 octobre 1894⁷

Monsieur l'Ambassadeur,

J'apprends que des troubles ont éclaté dans le vilayet de Bitlis, près de Mouch, à la suite d'une tentative de soulèvement qui aurait été faite par les Arméniens de cette contrée. Environ 3 000 de ces derniers se seraient réunis dans la montagne d'Antogh Dagh ou Dalverig [sous les ordres d'un Russe-arménien qui a fait ses étu-

6. Province. En 1864, l'Empire ottoman avait adopté une nouvelle organisation territoriale, inspirée du modèle centralisé napoléonien, avec sa pyramide de circonscriptions de la commune au département et, à chaque niveau, des corps élus ou nommés chargés de diverses responsabilités (justice, police, levée des impôts, construction des routes, etc.). La loi institua 27 vilayets appelés du nom de leur chef-lieu, ce qui fit disparaître définitivement la référence aux anciennes provinces historiques nationales, comme l'*Ermenistan* ou le Kurdistan. Au terme de plusieurs réaménagements (1878, 1880, 1895), l'Anatolie orientale sera finalement découpée en six vilayets (Erzeroum, Van, Bitlis, Sivas, Mamouret-ul-Aziz [Kharpout], Diarbékir) avec des limites visant à diluer la population arménienne dans d'autres peuples afin qu'elle ne constitue plus une majorité compacte dans une circonscription, pouvant justifier un statut de plus grande autonomie. Le vilayet administré par le Vali (gouverneur) était subdivisé en *sandjaks* (sous l'autorité d'un *mutessarif*), eux-mêmes subdivisés en *kazas* (gouvernés par le *katmakam*), lesquels étaient formés de *nâhiye* (dirigés par le *müdir*). Au-dessous du *nâhiye*, l'unité de base était le village ou le quartier, *kariye*, avec un maire, le *muhtar*, élu et assisté d'un Conseil des Anciens.

7. Dans le *Livre jaune*, ce télégramme porte la date du 5 octobre 1894.

des à Paris, le Dr Sossintz⁹) et se seraient mis ouvertement en rébellion contre la domination du Sultan. Ils auraient été poussés à cet acte de désespoir par les vexations sans nombre dont ils sont l'objet de la part des Kurdes et même des fonctionnaires ottomans⁹ [qui, sous le prétexte de prélever les impôts du Gouvernement, viennent, tour à tour, les dépouiller du peu qu'ils possèdent et se livrent sur eux à des actes de violence quand, devancés par d'autres, ils ne trouvent plus rien à prendre].

Le mouvement aurait été, dit-on, préparé de longue main par la société de Hentchak¹⁰, dont le siège est actuellement à Tiflis, après avoir été à Londres et à Athènes, et qui a pour but de poursuivre l'indépendance de l'Arménie. C'est au mot d'ordre donné par cette société que les insurgés auraient obéi pour faire cette démonstration qui, du reste, n'aurait abouti qu'à un échec et à des

8. Il s'agit probablement du pseudonyme de Hampartsoum Boyadjian, dit Mourad, originaire d'Adana, membre du Parti social-démocrate, *Hentchak*, puis du *Dachnaksoutioum* (cf. note 10), qui, après avoir étudié la médecine à Constantinople et Genève, parcourait les villages pour soigner les paysans arméniens et les encourager à se délivrer de la coupe de la double imposition, payée aux Kurdes et aux autorités ottomanes.

9. « Turcs » au lieu d'« ottomans » dans le *Livre jaune*.

10. Le Parti social-démocrate *Hentchak* (« cloche » ou « tocain », en hommage au *Kolokol* du célèbre libéral russe Alexandre Herzen) est l'un des premiers partis révolutionnaires arméniens. Fondé en 1887, à Genève, par des étudiants arméniens du Caucase, il se réclame du marxisme, avec pour programme l'émancipation politique et nationale des Arméniens de Turquie et, au-delà, le renversement des empires autocratiques et le socialisme internationaliste. Ses membres prônent une tactique associant manifestations de rues, actions d'éclat, « conscientisation » et armement du peuple, insurrection. Le parti SD-Hentchak, plutôt implanté dans les villes de l'Ouest anatolien, est bientôt concurrencé en Anatolie orientale et au Caucase par la Fédération révolutionnaire arménienne ou *Hait Haghapokhakan Dachnaksoutioum*, créée à Tiflis en 1890, aux objectifs similaires mais à l'idéologie marquée par les courants populistes russes, le garibaldisme et un socialisme de type jaurésien. Son premier objectif est l'organisation de l'autodéfense de la paysannerie contre les exactions des Kurdes et des fonctionnaires ottomans corrompus. A l'époque des premiers massacres de 1894, l'action des *fédérés* arméniens hinchaks ou dachnaks est encore embryonnaire.

scènes de cruauté dont le récit est parvenu jusqu'ici, malgré les efforts des autorités de ne laisser rien transpirer des événements qui se sont passés.

Sur un ordre venu de Const[antino]ple, le Commandant du 4^e corps d'armée à Erzindjan¹¹ s'est rendu sur les lieux à la tête d'une force considérable¹² composée de troupes régulières, d'un contingent fourni par les Kurdes des environs et d'un certain nombre d'*Hamidiés*¹³ requis par le *Vali*¹⁴ de Bitlis. Après plusieurs attaques infructueuses, il est parvenu à se rendre maître des rebelles qui se sont, paraît-il, défendus en désespérés. On m'assure que, cernés de tous les côtés par un cordon de soldats qui entouraient

11. Zeki Pacha, également commandant des écoles militaires et beau-frère d'Abdul-Hamid.

12. Dans le *Livre jaune*, on lit : « dont le nombre s'élèverait à près de 15 000 hommes et qui serait composée... »

13. Ou *Hamidiye*, Régiments de cavalerie créés en 1891 par le Sultan Abdul-Hamid II sur le modèle des cosaques russes dont ils avaient d'ailleurs adopté l'uniforme, et destinés officiellement à surveiller les frontières contre la menace russe, tandis que certains constituaient la garde personnelle du sultan. Cette force irrégulière comprenait une cinquantaine de régiments de 500 à 600 hommes, recrutés en Anatolie orientale, principalement parmi les tribus kurdes sunnites loyales, exemptées de la conscription obligatoire et placées sous le commandement des chefs de tribus, voire de brigands célèbres. Echappant à tout contrôle des autorités civiles locales, ces régiments, souvent dépeints comme « des brigands déguisés en soldats », étaient placés sous l'autorité de Zeki Pacha, commandant du 4^e Corps d'Armée, qui ne répondait que devant le sultan et avait aussi la haute main sur les écoles militaires, dont l'école des Tribus, créée en 1892 à Constantinople, pour encourager l'intégration dans les structures étatiques des fils des chefs de tribus kurdes, arabes ou albanais, et s'assurer la loyauté de leurs pères. Lorsque le Gouvernement était incapable de payer les soldes, il offrait aux *Hamidiyès* le droit de collecter les impôts sur les villages arméniens, d'où des exactions renouvelées avec l'aval implicite de l'Etat. La création de ces régiments s'inscrit ainsi dans la politique anatolienne d'Abdul-Hamid qui consistait à essayer de cimenter l'Empire par la solidarité des musulmans et à éviter toute collusion éventuelle entre Kurdes et Arméniens dans la périphérie, à l'heure du réveil des nationalités.

14. Gouverneur Général, chargé de l'administration d'un vilayet. Ici, il s'agit de Tahsin Pacha.

la montagne, les Arméniens ont été poursuivis à outrance et massacrés sans merci¹⁵. On parle de 1 500 morts, et quelques personnes qui se disent bien informées, affirment que ce chiffre est encore plus élevé.

Après avoir anéanti ces malheureux, les Kurdes se seraient¹⁶ portés sur les villages arméniens et les auraient¹⁷ pillés et incendiés. Ils se sont livrés à toutes sortes d'atrocités sur la population chrétienne, tuant les vieillards et les enfants, enlevant les filles et allant jusqu'à couper le ventre des femmes enceintes. Environ 7 500 personnes auraient péri, 30 villages brûlés et 400 femmes enlevées. On cite ce fait que 200 femmes, délivrées par le *Muchir*¹⁸, auraient tenté de se noyer pour ne pas survivre à leur déshonneur. En somme, la terreur règne dans le pays [et le gouvernement local n'a pas lieu de se féliciter d'avoir eu recours à l'assistance de ces bandes indisciplinées qui ne vivent que de vols et de rapines, pour étouffer un commencement d'insurrection qui, au dire des habitants, n'aurait pas eu l'importance qu'on a voulu lui prêter et n'aurait pas mérité, en tout cas, d'être traité avec une si grande rigueur.]

Ces événements ont eu leur contrecoup sur la frontière du vilayet de Diarbékîr, près de Slivan, où plusieurs villages ont été pillés et incendiés par les Kurdes. Le chef de la gendarmerie a été envoyé sur les lieux avec plusieurs escadrons et on dit qu'à l'heure actuelle tout est rentré dans l'ordre.

15. Phrase ajoutée dans le *Livre jaune* : « Très peu d'entre eux auraient pu s'échapper. »

16. A l'indicatif dans le *Livre jaune*.

17. *Idem*. Le conditionnel est restitué à la phrase suivante qui commence par : « On dit qu'ils se sont... »

18. Maréchal. Il s'agit de Zeki Pacha (voir note 11).

Grâce à l'énergie du Gouverneur Général, Sourî Pacha, notre province jouit d'une tranquillité presque absolue ; les habitants sont naturellement paisibles et travailleurs, et chrétiens et musulmans vivent en bonne harmonie. Quant aux Arméniens, en particulier, ils se bornent à participer de leurs bourses à la défense de leur cause, mais ils sont peu disposés, en général, à payer de leurs personnes. Nous n'avons donc pas à craindre dans ce vilayet des excès de la nature de ceux que je viens de signaler.

Je dois dire, en terminant, que les renseignements qui précèdent m'ont été fournis par plusieurs voyageurs venant de la province voisine qui ont eu plus ou moins à souffrir de ces événements et qu'il m'a été impossible de les contrôler. Il y a donc lieu de ne les accepter qu'avec une certaine défiance, en faisant la part des exagérations provenant naturellement de l'intérêt qu'ont dans la question les personnes qui me les ont donnés.

Veuillez agréer,...

Meyrier

2. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Rapport n° 11

Départ de Sourî Pacha

Diarbékîr, le 16 octobre 1894

Monsieur l'Ambassadeur,

Le Gouverneur Général du vilayet, Sourî Pacha, a quitté, hier, Diarbékîr, pour se rendre à Constantinople, en vertu d'un congé qui lui a été accordé pour des raisons de santé. Il est remplacé pro-

visoirement dans ses fonctions par le *Mutessarif*¹⁹ de Mardin, Aniz Pacha²⁰, dont j'ai déjà signalé à l'ambassade les dispositions peu bienveillantes qu'il a montrées à l'égard de la mission des Capucins²¹ de cette ville, à l'occasion de l'affaire Salvatore²². D'après les Pères, ce serait lui qui aurait soulevé toutes les difficultés et qui serait, en partie, cause du scandale auquel ce dernier a donné lieu en changeant de religion et en acceptant la nationalité ottomane. On le dit, pourtant, honnête et intelligent, bien que fanatique et possédé de la haine du chrétien. En ce qui me concerne, je n'ai qu'à me louer de l'accueil qu'il m'a fait lorsque je suis allé le voir ; il m'a assuré qu'il désirait que les rapports du V[ice]-Consulat avec le gouvernement local soient aussi cordiaux qu'ils l'avaient été du temps de son prédécesseur et qu'il ne négligerait rien pour que les affaires du service soient traitées à notre entière satisfaction.

Après les événements qui viennent de se passer dans le vilayet de Bitlis, le départ de Sourî Pacha donne de sérieuses inquiétudes à la population chrétienne de la ville. On avait confiance en lui et on attribuait la tranquillité de la province à son énergie, à son esprit de justice et à sa probité. On se demande actuellement si, en son absence, les Kurdes et les Hamidiés de notre vilayet, enhardis par l'impunité de leurs voisins et n'étant plus retenus par la crainte d'une répression immédiate, ne se livreront pas eux-

19. Fonctionnaire chargé d'administrer un *sandjak*, sous-division administrative d'un vilayet (voir n° 6).

20. Ou Eniz Pacha. Voir *infra* n° 20 pour une biographie.

21. Les Capucins étaient présents à Diarbékir depuis 1667. La mission de Mardin avait été créée en 1841 et confiée aux Italiens.

22. Le R. P. Salvatore Lilli di Capadocia était le Supérieur de l'ordre des Franciscains en Terre Sainte. Cf. *infra*, n° 20. Gustave Meyrier à Paul Cambon, Note du 24 juillet 1895, et *infra* note 51.

mêmes à quelque manifestation hostile aux chrétiens et ne commettront pas des excès analogues à ceux qui se sont produits dans la province voisine. On m'assure que c'est en considération de ces événements et en prévision de ceux qui pourraient encore arriver que Sourî Pacha aurait insisté auprès de l'administration centrale pour que l'intérim ne soit pas confié au *Cadi*²³ dont il connaît les sentiments et les idées, et qu'il aurait choisi de préférence un fonctionnaire sur les capacités duquel il croit pouvoir compter.

D'après ce qu'on dit aujourd'hui en ville, les troubles de Mouch et de Boulanik auraient eu des conséquences plus graves que je ne l'ai d'abord signalé. 8 000 Arméniens auraient été massacrés dans le premier de ces endroits et 13 000 dans le second, ce qui porterait le chiffre des morts à 21 000. Des voyageurs venus de ces contrées affirment que le pays est infecté par l'odeur des cadavres.

En somme, le moment est assez difficile et la sûreté générale dépend beaucoup du choix de ceux qui sont chargés de la faire respecter. Ils n'ont pas trop de toute leur autorité pour maintenir dans l'ordre ces tribus nomades et les troupes irrégulières des Hamidiés qui, sans moyens d'existence, ne demandent qu'un prétexte pour satisfaire leurs instincts du pillage et du vol.

Veillez agréer,...

Gustave Meyrier

23. Ou *Kâdi*. Juge chargé de la justice dans un *kâza*, sous-division administrative d'un *sandjak* (voir note 6).

3. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Rapport n° 1

Arrestations à Karpout et à Kozat

Diarbékir, le 25 janvier 1895

Monsieur l'Ambassadeur,

Par mon télégramme en date du 23 de ce mois, j'ai eu l'honneur d'informer V[otre] Ex[cellence] que 40 Arméniens ont été arrêtés dans le vilayet de Mamouret-ul-Aziz (30 à Kozat et 10 à Karpout) pour cause politique. Ces arrestations auraient été opérées sans des motifs sérieux qui puissent justifier la rigueur d'une pareille mesure.

Voici les faits qui m'ont été rapportés :

A Kozat, à la suite d'une perquisition pratiquée chez un notable arménien, les autorités ont saisi un livre de comptes sur lequel étaient inscrits les noms de 30 villageois qui l'avaient chargé de payer, pour eux, certaines dépenses. Les explications qu'il a données pour justifier la possession de ce livre et l'inscription de ces noms n'ayant pas paru satisfaisantes, il a été emprisonné ainsi que les 30 villageois. 13 d'entre eux se trouvant en ce moment à Alep, ont été ramenés sous escorte à Kozat.

A Karpout, 10 Arméniens ont été mis en état d'arrestation sur la simple dénonciation d'un Turc qui les a accusés de s'occuper de politique dans une réunion intime.

Depuis les événements de Sassoun, l'hostilité des musulmans à l'égard des chrétiens semble avoir redoublé et ils la montrent, paraît-il, sans aucune retenue. C'est ainsi que dernièrement, dans une des principales mosquées de Karpout, un *Mollah*²⁴, un fou,

24. Docteur de la loi coranique, jouant le rôle de prêtre.

me dit-on, a prêché la guerre sainte et a invité tous les Turcs à se préparer pour exterminer les chrétiens. On n'attendait plus, pour agir, que l'ordre du premier *Cheik*²⁵ de la ville qui, heureusement mieux inspiré, n'a pas voulu encourager le mouvement et a ramené ces fanatiques à plus de modération. Les chrétiens, mis au courant de ce qui se passait, ont adressé une requête au Vali pour lui demander protection et le prier de veiller à leur sécurité. Celui-ci s'est borné à réprimander quelques *Hodjas*²⁶ de la ville en présence de l'évêque arménien, M^r Arpirian.

Ces agissements ont jeté la consternation parmi la population chrétienne de cette province. Elle redoute un soulèvement et craint de subir le même sort que ses coreligionnaires du vilayet de Bitlis. Le Gouvernement ferait peut-être bien de prendre en considération cet état de choses et de donner des ordres pour le faire cesser.

Dans le vilayet de Diarbékir, la tranquillité règne partout. Néanmoins, le Gouverneur G[énéral] étant en congé et ses fonctions remplies par un intérimaire, on craint que ce dernier n'ait pas l'autorité ni la force suffisantes pour imposer, s'il en était besoin, au fanatisme des musulmans et maintenir dans l'ordre les tribus kurdes et les Hamidiés qui font la terreur de la contrée. L'arrivée d'un titulaire du Gouvernement G[énéral] serait faite pour rassurer complètement les esprits.

Veillez agréer,...

Gustave Meyrier

25. Ou *Cheykhi*. Ce titre est donné à des érudits religieux, souvent considérés comme de saints hommes, dotés de pouvoirs spirituels et pouvant être les dirigeants charismatiques des nombreuses sectes mystiques présentes en Anatolie, en général rattachées aux mouvements des Qadiri ou des Naqshibendi. A l'est, le terme peut aussi désigner simplement des chefs de tribus.

26. Erudits qui enseignent le Coran.

4. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Rapport n° 2

Situation des chrétiens dans le vilayet

Diarbékir, le 9 février 1895

Monsieur l'Ambassadeur,

Hier, à la suite d'une querelle sans importance entre un musulman et un chrétien, une bande de 25 à 30 Kurdes a assailli, sans provocation, les ouvriers arméniens du marché, des chaudronniers qui travaillaient paisiblement, les a battus et a proféré, contre eux et leurs coreligionnaires, des menaces de mort, disant, le couteau ou le sabre à la main, qu'ils allaient tuer tous les chrétiens. Les Arméniens, ne voulant pas exaspérer leurs agresseurs, ne se sont pas défendus. Ils ont porté plainte au commissariat de police où un des employés les a d'abord brutalement renvoyés et, sur leur insistance, les a frappés et en a fait mettre deux en prison.

Ne trouvant aucun appui auprès des autorités, ils sont venus en masse, 150 environ, au Consulat et m'ont prié d'intervenir en leur faveur auprès du Gouvernement local pour avoir protection. Je les ai calmés et rassurés de mon mieux, en les invitant à retourner à leur travail ou dans leurs maisons, s'ils craignaient une nouvelle attaque, et à n'agir qu'avec une extrême prudence dans leurs rapports avec les musulmans. Ils se sont, en effet, retirés et j'ai, de mon côté, envoyé le *drogman*²⁷ du Consulat chez le Vali par intérim pour lui exposer les faits qui s'étaient passés et le prier de prendre en considération la demande fort juste que je lui transmettais de la part de ces Arméniens. Aniz Pacha m'a fait remer-

27. Interprète, souvent recruté parmi les minoritaires chrétiens ou juifs de l'Empire, doté d'un statut de protégé et ayant souvent un rôle de conseiller.

cier de mon intervention toute désintéressée et des conseils de modération que j'avais donnés à ses administrés. Il m'a promis de prendre des mesures, de faire une enquête et, s'il y a lieu, de punir sévèrement les coupables. En effet, des ordres ont été immédiatement donnés pour que les Arméniens arrêtés soient relâchés, le Commissaire de police a été sévèrement réprimandé et de sérieuses dispositions ont été prises, au marché, pour que les chrétiens ne soient plus, à l'avenir, troublés dans leur tranquillité et mis dans l'impossibilité de se livrer à leurs occupations.

L'attitude du Gouverneur Général, en recevant ma communication, et l'empressement qu'il a mis à prendre les mesures qu'elle comportait me laissent croire que son esprit de justice n'était pas le seul mobile qui le faisait agir, mais qu'il devait aussi obéir à des ordres supérieurs. En écoutant le récit de cette affaire, il n'a pu s'empêcher de montrer une grande irritation contre les fauteurs de désordres. Or, Aniz Pacha a déjà donné assez de preuves de son fanatisme pour ne pas s'indigner d'une façon si apparente et si spontanée des avanies que ses coreligionnaires ont déjà si souvent fait subir impunément aux chrétiens.

S'il en était ainsi et si réellement une nouvelle direction était donnée dans ce sens aux fonctionnaires ottomans chargés de l'administration de ce pays, on ne pourrait que s'en féliciter pour cette malheureuse population chrétienne qui subit, avec résignation mais non sans exaspération, les injustices de la loi du plus fort. Car, si, comme on le dit, la tranquillité règne partout dans le vilayet, cette tranquillité, qui n'est, en réalité, qu'apparente, est due à la passivité des opprimés et à la crainte qu'en protestant ouvertement, ils n'aggravent leur sort. Les manifestations en masse sont rares, mais les faits isolés abondent et témoignent tous les jours de l'hostilité qui existe contre les chrétiens chez tous les

musulmans en général. Qu'un chrétien ait maille à partir avec un musulman, il a tort et la police le lui fait bien voir ; s'il est lésé dans ses intérêts, les tribunaux sont contre lui. Il est bien rare, me disait dernièrement quelqu'un de sensé, que dans un procès entre un musulman et un chrétien, celui-ci ait gain de cause, et cela parce que dans la constitution des tribunaux, l'élément musulman est toujours en majorité. La levée des impôts est toujours inexorable pour les chrétiens et donne quelquefois lieu à des actes d'une injustice criante. Un chrétien, par exemple, loue une maison ou une boutique d'un Turc ; ce dernier ne payant pas ses impôts, les employés du Gouvernement forcent le locataire à les avancer sur les loyers sous peine d'emprisonnement. Lorsque le chrétien veut les retenir à son propriétaire, celui-ci exige le paiement intégral de sa location et lui dit : « Payez-moi tout ou je vous fais mettre en prison. » C'est ainsi que ces jours-ci de nombreuses arrestations ont été opérées pour des sommes insignifiantes. Les vols et les agressions se produisent, à chaque instant, sous les yeux de la police et impunément ; les femmes mêmes sont enlevées sans que les ravisseurs soient punis. C'est faire œuvre de bon croyant que de s'emparer de ce qui appartient aux *ghiaours*²⁸, injure que l'on emploie ici couramment dans le langage usuel. Quant aux fonctionnaires chrétiens au service des différentes administrations, ils sont congédiés sous les motifs les plus futiles et le plus souvent sans qu'il soit donné une raison. Un chef comptable de Karpout vient d'être ainsi renvoyé sans qu'on ait pu préciser la cause de son renvoi.

Telle est la situation qui est faite aux chrétiens de ce pays en ce qui concerne leurs biens et leurs personnes. Au point de vue politique, elle est pire encore ; c'est le régime de la terreur. Un chré-

28. Ou encore *giaour*, *gïvur* : infidèle. Epithète infamante donnée aux non-musulmans.

tien ne peut pas faire une visite sans être soupçonné de conspirer, les réunions même intimes sont interdites ; il ne peut lire aucun journal ni recevoir de l'extérieur aucune nouvelle politique. On m'assure qu'en dehors de l'agent consulaire anglais et moi, personne ici ne lit une seule feuille européenne. Les Pères capucins eux-mêmes ne reçoivent plus, depuis les événements du Sassoun, la revue à laquelle ils sont abonnés, l'*Ossevatore Romano*, qui est pourtant bien inoffensive, puisqu'elle ne s'occupe presque exclusivement que d'affaires religieuses. Pour ceux-ci, qui sont protégés français, on se borne à leur supprimer leur journal, mais, pour les autres, la possession ou l'expédition à leur adresse d'un imprimé étranger étant une preuve de culpabilité, ils seraient bientôt arrêtés, jugés sommairement et incarcérés. Enfin, ces malheureux sont obligés de se surveiller en tout et pour tout, ils ne peuvent pas faire un pas sans en prévoir les conséquences qu'il pourrait avoir pour leur sécurité, ni dire un mot qui ne puisse donner lieu à une fâcheuse interprétation. Ils doivent, de plus, se soumettre à des demandes continuelles de pourboires, car c'est à cette seule condition qu'ils peuvent espérer atténuer les tracasseries sans nombre que les lois turques mettent à la disposition de ceux qui sont chargés de les faire respecter.

Cet état de choses s'applique à tous les chrétiens sans distinction de race, qu'ils soient arméniens, chaldéens, syriens ou grecs. Il est le résultat d'une haine de religion d'autant plus implacable qu'elle repose sur la force des uns et la faiblesse des autres. On peut même dire que la question arménienne y est étrangère, car, si les Arméniens sont les plus maltraités, c'est qu'ils sont les plus nombreux et qu'il est facile aussi de donner aux exactions dont ils sont l'objet le caractère d'une répression nécessaire à la sûreté publique. Les Turcs ont là un excellent prétexte dont ils abusent

pour faire peser leur main de fer sur une race qu'ils ont toujours opprimée. Et cependant, cette question n'offre pas ici l'importance qu'on lui attribue dans les vilayets qui constituent l'Arménie proprement dite. On ne peut, en effet, constater aucune participation des Arméniens de cette province aux intrigues que l'on signale ailleurs et les différents comités à l'étranger en vue de propager les idées d'indépendance, ne trouvent pas dans le pays, en dehors de quelques intrigants sans influence, des adhérents actifs à l'œuvre qu'ils poursuivent. Il y a deux ans, plusieurs individus ont bien essayé de recueillir des fonds pour cette cause et, en effet, ils en ont obtenu ; mais ils en ont fait un si mauvais emploi et la vigilance du Gouvernement a été telle que ceux qui avaient contribué à cette souscription se sont prudemment retirés par peur et par dégoût et ne sont pas prêts à recommencer. Une personne est encore détenue dans la prison de la ville pour cette affaire.

En somme, les Arméniens de ce vilayet ne peuvent ni ne veulent conspirer contre la domination du Sultan. Bien plus, on m'affirme que, pour ne pas perdre le sentiment de leur nationalité, ils la préféreraient à celle de la Russie, si on la leur rendait supportable. Ce qu'ils demandent avant tout c'est un changement de régime, des réformes sérieuses qui leur assurent un meilleur traitement et dont l'exécution ne soit pas exclusivement confiée à l'administration ottomane en laquelle ils n'ont aucune confiance. Ils acclameront, avec enthousiasme, la Puissance quelle qu'elle soit qui, les prenant sous sa protection, les aidera à obtenir ce résultat. En attendant, ils mettent toute leur confiance dans les travaux de la Commission d'enquête chargée d'examiner les faits qui se sont produits au Sassoun²⁹. La nomination des délégués euro-

29. Sous la pression des Puissances et surtout de l'Angleterre où l'opinion publique s'était fortement émue, une Commission d'enquête internationale sur les événements du

péens les a rassurés et leur donne l'espoir que les Puissances étrangères, mises au courant de ces événements, interviendront directement pour imposer au Sultan les réformes qu'ils désirent. Ainsi que j'ai eu l'honneur de le télégraphier à V[otre] Ex[cellence], Hassan Tahsin Pacha, Gouverneur Général de Bitlis, vient

Sassoun avait été finalement constituée en décembre 1894. Présidée par Chefik Bey, président de la Chambre des Requetes à la Cour de Cassation, elle comprenait les Ottomans Djelaleddin Bey, président de la Cour correctionnelle à la Cour d'Appel, Eumer (Ömer) Bey, directeur de la Caisse d'Épargne, Medjid Bey, premier secrétaire du Bureau de la Correspondance du ministère de l'Intérieur, Nazif Tewfik Pacha, général de brigade et aide de camp du Sultan. L'Anglais Shipley, le Russe Prjevalski et le Français Vilbert, délégués par leurs consuls respectifs à Erzeroum, en étaient les trois membres étrangers. Le délégué américain ne participait qu'à titre d'observateur, les Etats-Unis ayant refusé de cautionner davantage une Commission dont le but tel qu'il fut publié dans la presse ottomane, était d'ouvrir une enquête sur « les actes criminels commis par des brigands arméniens qui ont pillé et dévasté les villages », c'est-à-dire de confirmer la version officielle des autorités. Sans être dupe, l'ambassadeur Cambon, dans ses instructions du 22 décembre 1894 au délégué français, manifestait néanmoins son souci de ménager la Porte dans ce qui ne devait pas être « une enquête politique destinée à recueillir des renseignements sur la situation des populations chrétiennes dans le Kurdistan et les régions avoisinantes », mais « une information administrative limitée à certains faits qui ont ému l'opinion publique et sur lesquels le Gouvernement ottoman désire faire la lumière avec le concours des consuls européens résidant à Erzeroum », qui ne sont pas des « membres » mais des « surveillants » de la Commission, Cambon recommandait à Vilbert « la plus scrupuleuse impartialité » pour apporter une réponse aux questions suivantes : Les incidents du Sassoun ont-ils pour cause principale les exactions des Kurdes et la tolérance de l'administration locale ? Sont-ils, comme on le prétend, le résultat d'une agitation arménienne, provoquée et encouragée du dehors ? Peut-on dire qu'il y ait eu rébellion contre l'autorité ottomane ? La répression a-t-elle été proportionnée à la gravité du mouvement ? Le mouvement n'était-il lui-même qu'une de ces luttes fréquentes entre deux groupes de races différentes pour la possession de troupeaux ou de récoltes ? Les corps de troupes envoyés sur les lieux se sont-ils rendus coupables d'excès ? Ces corps appartenaient-ils à l'armée régulière ? ». in *le Livre jaune, op. cit.*, pp. 31-33. De nombreux obstacles seront mis à l'accomplissement de la mission des délégués européens dont les conclusions, très minutieusement documentées, seront accablantes pour les autorités ottomanes, mettant en exergue le rôle à la fois des Kurdes, des régiments Hamidiés, des troupes régulières et des autorités civiles dans les pillages et massacres à grande échelle des villages, en répression d'incidents très mineurs (refus de trois villages arméniens de payer un deuxième impôt aux Kurdes et récupération musclée de quelques têtes de bétail enlevées par ces mêmes Kurdes). Le rapport en est publié dans le *Livre jaune, op. cit.* pp. 95-135.

d'arriver à Diarbékîr se rendant à Constantinople. Bien qu'on assure qu'il ait été destitué³⁰, le Gouvernement local, au grand complet, et les troupes de la garnison sont allés à sa rencontre. Lorsqu'il est descendu de cheval devant la maison qu'il doit occuper, il a été, en présence du Vali, applaudi par la foule des Turcs qui se trouvaient là en grand nombre. Cette ovation qui, dans les circonstances actuelles, a été très remarquée prouve bien que les musulmans de Diarbékîr partagent les sentiments de leurs coreligionnaires du vilayet de Bitlis à l'égard des chrétiens et je crois fort que, si l'occasion se présentait, ils seraient tout disposés à suivre leur exemple.

Veuillez agréer,...

Gustave Meyrier

5. Paul Cambon à Gustave Meyrier

Déchiffrement

[Constantinople] Le 3 mars 1895

D'après les renseignements de l'Ambassadeur d'Angleterre le passage de l'ancien Vali de Bitlis à Diarbékîr n'aurait pas donné lieu à une manifestation aussi importante que celle signalée dans votre lettre du 9 février³¹, ni à réception par le Vali. Veuillez me donner des informations précises par le télégraphe.

Cambon

30. Le Sultan l'avait suspendu le 28 janvier 1895, sur l'insistance des représentants des Puissances, en particulier de Paul Cambon, et remplacé provisoirement par Eumer (Ömer) Bey, l'un des membres de la Commission d'enquête.

31. *Supra* n° 4.

6. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékîr] Le 4 mars 1895

Les informations relatives au passage de l'ancien Vali de Bitlis, à Diarbékîr, contenues dans ma dépêche du 9 février³² sont parfaitement exactes ; elles sont connues de tous et m'ont été rapportées par plusieurs personnes dignes de foi. Mon drogman était, du reste, sur les lieux et les a confirmées. Notre Vali intérimaire est bien réellement allé à la rencontre de Tahsin Pacha, accompagné de ses fonctionnaires et des troupes de la garnison en armes ; cent soldats d'infanterie environ sont restés à la porte de la ville. Lorsque les deux Gouverneurs se sont rencontrés à un quart d'heure de Diarbékîr et qu'ils se sont serré la main, la foule a applaudi et quelques-uns auraient même crié : « Vive Tahsin Pacha. » La même manifestation s'est renouvelée devant la maison où le Gouverneur a logé.

Dans la suite on remarquait le Cadi, le *Defterdar*³³, le *Mufti*³⁴, trois officiers supérieurs et plusieurs autres personnages importants parmi lesquels se trouvait un seul notable chrétien dont la présence a été très remarquée. De ma maison j'ai entendu les clairons de l'escorte.

Ces faits se sont passés tellement publiquement qu'il paraît difficile de les contester ; l'agent consulaire anglais les connaît bien ;

32. *Supra* n° 4.

33. Chef de l'administration financière du vilayet, assistant le Vali, mais sous la responsabilité directe du ministre des Finances.

34. Haut dignitaire religieux, pouvant rendre des *ferva* (sentences) judiciaires, religieuses et civiles.

il m'en a souvent parlé et n'a pas caché les inquiétudes qu'ils lui inspiraient.

Tahsin Pacha n'a pas été accompagné à son départ.

Meyrier

7. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Rapport n° 4

Passage à Diarbékîr du Vali de Bitlis

Diarbékîr, le 4 mars 1895

Monsieur l'Ambassadeur,

Certains indices me portent à croire que les renseignements de M. l'Ambassadeur d'Angleterre contredisent ceux que j'ai eu l'honneur de fournir à V[otre] Ex[cellence] dans ma lettre en date du 9 février dernier³⁵ sur le passage à Diarbékîr de l'ancien Vali de Bitlis, émanant de l'agent consulaire anglais en cette ville, M. Boyadjian³⁶. Je me demande quels sont les motifs qui ont pu pousser cet agent à cacher des faits qui se sont passés publiquement, qui ont attiré l'attention de toute la population, que lui-même connaissait mieux que personne, pour les avoir suivis attentivement et dont il m'avait parlé à maintes reprises. Je ne puis attribuer ces motifs qu'à la crainte d'être réprimandé par son chef pour ne pas l'avoir informé à temps d'un événement qui paraissait l'avoir intéressé. Cependant, il me semble opportun de met-

35. *Supra* n° 4.

36. En fait, dans le *Blue Book*, les dépêches du Vice-Consul Thomas Boyadjian, qui ont été publiées, confirment totalement la version de Gustave Meyrier (cf. par exemple son télégramme du 26 mars 1895, *Blue Book*, *Correspondence relating to the Asiatic Provinces of Turkey*, vol. 6 : 1894-1895, pp. 250 et 276-277).

tre sous les yeux de V[otre] Ex[cellence] un extrait d'une lettre écrite à l'Ambassade par un de mes prédécesseurs, M. Bertrand, qui démontre que ce n'est pas la première fois que, dans ses informations, M. Boyadjian dénature la vérité.

Je ne vous cacherai pas, M. l'Ambassadeur, combien j'ai été ému en recevant le télégramme de V[otre] Ex[cellence] me faisant connaître cette dénégation. J'ai voulu en avoir le cœur net et je suis allé voir, le soir même, M. Boyadjian, auquel je devais une visite, pour me rendre compte de son attitude. Quelle n'a pas été ma surprise lorsque je l'ai vu revenir de lui-même sur ces événements, m'en parler avec indignation en me laissant entendre qu'il n'était pas étranger à leur divulgation. Il m'a assuré qu'il avait des raisons de croire qu'ils avaient été rapportés à Constantinople et que si Aniz Pacha, notre Vali par intérim, avait pu le prévoir, il n'aurait pas fait à son collègue de Bitlis une réception aussi brillante. Il m'a appris que la manifestation dont Tahsin Pacha avait été l'objet était le fait des étudiants, qu'il s'en était entretenu avec le Vali et que celui-ci prétendait l'ignorer ; que le jour de l'arrivée du Gouverneur de Bitlis, il avait rencontré un haut personnage turc, Hadji Mahsoud Effendi et lui avait demandé pourquoi il se rendait à cette réception ; ce dernier lui avait répondu qu'il avait été convoqué par le Gérant du Gouvernement, mais qu'il ne savait pas à quel titre cette réception officielle avait lieu ; que Tahsin Pacha aurait dit devant une nombreuse assistance composée de musulmans que le seul moyen d'en finir avec les Arméniens était de tuer les pauvres et de dépouiller les riches ; enfin, parlant de la conduite des autorités ottomanes dans cette circonstance, il a répété plusieurs fois : « *It is abominable.* »

Tels sont les propos que M. Boyadjian m'a tenus, sans y être poussé, en présence de sa femme, sa fille et M^{me} Meyrier. Ils prouvent bien qu'il est parfaitement au courant de la manifestation

qui a marqué l'arrivée de l'ancien Vali de Bitlis à Diarbékir et surtout qu'il n'ignorait pas la réception par le Vali à laquelle elle a donné lieu.

Si je ne me trompe pas dans mes présomptions et si M. Boyadjian est bien réellement l'auteur des informations données à M. l'Ambassadeur d'Angleterre, sa conduite est inexplicable ; il n'évite, en effet, aucune occasion d'exprimer ses sentiments peu sympathiques à l'égard du monde musulman et, d'un autre côté, je ne vois pas l'intérêt qu'il peut avoir à couvrir la responsabilité des autorités ottomanes. D'autre part, il m'est difficile de penser qu'il puisse jouer un rôle aussi peu digne et qui ne serait pas, du reste, sans danger pour lui.

Quoi qu'il en soit, je crois de mon devoir de signaler à V[otre] Ex[cellence], en toute franchise et sans parti pris, la manière d'agir de l'agent consulaire anglais, pour éviter, à l'avenir, des contradictions dont les conséquences ne peuvent être que nuisibles à notre mission dans ce pays. Je suis d'autant plus peiné de le faire que j'ai toujours eu avec M. Boyadjian et sa famille d'excellents rapports et que sa femme est la seule Européenne à Diarbékir, avec laquelle Madame Meyrier pouvait avoir quelques relations.

Veuillez agréer,...

Gustave Meyrier

8. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 8 mars 1895

On m'assure que, pour ne pas comparaitre devant la Commission, le principal auteur des massacres de Sassoun, le

Cheik de Zilan, accompagné de 70 chefs de tribu également compromis, se rendrait à la Mecque par Diarbékir. Il est attendu samedi soir.

Meyrier

9. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 20 mars 1895

Depuis mercredi, le Cheik de Zilan et 19 chefs avec leurs suites, sont arrivés à Diarbékir, annonçant tous les jours leur départ pour la Mecque. On dit qu'ils sont retenus ici par ordre de Constantinople. Ce séjour prolongé cause une certaine inquiétude. Le Cheik a prêché, dit-on, vendredi, dans une grande mosquée, sur les affaires des chrétiens. Il prêchera encore vendredi prochain.

Meyrier

10. Paul Cambon à Gustave Meyrier

Déchiffrement

[Constantinople] Le 20 mars 1895

Pouvez-vous me renseigner sur les paroles prononcées par le Cheik dans ses prédications ?

Cambon

11. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 20 mars 1895

Vendredi dernier, à la mosquée de Baïram Pacha, le Cheik aurait excité les musulmans contre les chrétiens, en reprochant à ceux de Diarbékir leur peu d'énergie dans leur foi religieuse. Il aurait dit que les Kurdes de ses montagnes s'étaient montrés plus fidèles à leurs croyances en s'armant contre les chrétiens qui, dans ce pays, s'étaient soulevés contre la domination du Sultan.

Ces paroles me sont rapportées par des personnes qui prétendent les tenir de bonne source, mais ne pouvoir me les garantir, ne les ayant pas entendues elles-mêmes.

Les chrétiens sont très inquiets. La présence du Cheik à Diarbékir est réellement un danger pour eux. Il y a intérêt à l'éloigner.

Meyrier

12. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 23 mars 1895

Vendredi, sur une place près du Consulat, un musulman a, sans provocation et devant une foule considérable qu'il avait ameutée, injurié dans sa religion le garçon des Capucins et l'a maltraité très durement. Il lui aurait fait un mauvais parti sans l'arrivée de mon *cawas*³⁷ qui l'a délivré et a amené son agresseur à la police. Le Vali par intérim, que j'ai entretenu de cette affaire, m'a promis de la poursuivre sévèrement et de prendre des mesures

37. Serviteur attaché à la garde des représentants diplomatiques.

pour que des faits de cette nature ne se renouvellent plus. Malgré ces assurances, je viens d'apprendre indirectement que le coupable a été relâché sans qu'on ait exigé de lui la caution habituelle, ni entendu aucun témoin.

Cette affaire a fait beaucoup de bruit dans la ville, car c'est la première fois, dit-on, qu'un musulman est emprisonné pour avoir injurié la religion des chrétiens. Je crois devoir en rendre compte à V[otre] Ex[cellence] et lui demander des instructions pour la conduite à tenir vis-à-vis des autorités qui ont fait si peu de cas de mon intervention.

Je me permets d'insister sur la gravité de la situation des chrétiens à Diarbékir. Les musulmans sont plus exaltés que jamais ; leur hostilité se montre ouvertement par de continuelles agressions, favorisées par l'attitude des autorités et plus particulièrement du Commissaire de police. Quant au Vali, il est nul et incapable de prendre la moindre disposition pour faire respecter la tranquillité publique. Les chrétiens sont très effrayés et redoutent les plus graves excès. Ils ont enlevé du marché et transporté chez eux la plus grande partie de leurs marchandises dans la crainte qu'on y mette le feu, comme on l'a fait à Mardin, il y a deux ans, pendant que le Gouverneur actuel y était Mutessarîf.

Le Consul d'Angleterre m'assure qu'il a télégraphié à son Ambassadeur qu'un musulman haut placé l'aurait averti de cet état de choses. De mon côté, j'ai reçu aujourd'hui la visite de plusieurs notables arméniens qui m'ont communiqué leurs craintes et m'ont prié de m'entendre avec mon collègue d'Angleterre pour adresser officiellement au Gouvernement local des représentations sur les mauvais traitements que les chrétiens de Diarbékir ont à subir. Je crois cette démarche inutile et inopportune, dans tous les cas, je n'ai pas voulu la faire sans y être spécialement auto-

risé. A mon avis, il est urgent, pour la sécurité de la ville d'éloigner immédiatement le Cheik qui est un sujet d'excitation très grave en ce temps de Ramadan³⁸, de renvoyer le Commissaire de police systématiquement hostile aux chrétiens, d'adresser de sérieuses instructions au Vali et de pourvoir, le plus tôt possible, le Gouvernement Général d'un titulaire énergique.

Meyrier

13. Paul Cambon à Gustave Meyrier

Déchiffrement

[Constantinople] Le 25 mars 1895

Ne faites aucune démarche avec le Consul anglais sans ordre formel. Je signale à la Porte³⁹ la situation de votre résidence et la nécessité de nommer un Vali intelligent et énergique.

Cambon

14. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 28 mars 1895

Le Cheik et sa suite, avec 25 *zaptiés*⁴⁰ qui l'attendaient en dehors de la ville, est parti ce matin par la route de Mouch qui est

38. Période d'un mois pendant laquelle les musulmans doivent s'astreindre au jeûne entre le lever et le coucher du soleil.

39. Nom donné au Gouvernement ottoman, abréviation de Sublime Porte, qui désignait le palais où il siégeait (Bab-i Ali).

40. Gendarmes.

aussi celle de sa résidence. Depuis mardi, une surveillance active et extraordinaire est exercée sur la ville et on ne signale plus aucune violence.

Meyrier

15. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Rapport n° 8

La situation à Diarbékir à la fin du Ramadan

Diarbékir, le 30 mars 1895

Monsieur l'Ambassadeur,

Les représentations que V[otre] Ex[cellence] a bien voulu adresser à la Porte au sujet de la situation critique des chrétiens à Diarbékir dans les derniers jours du Ramadan, ont eu un effet immédiat dans cette ville. Elles ont eu pour résultat de rappeler les autorités à une plus saine appréciation de leurs devoirs et de prévenir ainsi des désordres qui auraient pu avoir des conséquences fâcheuses. Le soir même, à la suite d'un long télégramme chiffré reçu de Const[antino]ple par le Vali, des mesures énergiques ont été prises pour assurer la paix publique et des ordres sévères ont été donnés pour que les mauvais traitements dont les chrétiens étaient si fréquemment l'objet, soient punis. Des patrouilles, composées de 8 à 10 soldats et d'un officier, ont parcouru la ville nuit et jour ; des agents de police ont exercé une surveillance active sur les agissements des musulmans et leur auraient même interdit de tenir des réunions dans les mosquées. En somme, on a constaté, avec une satisfaction générale, que les fêtes

du *Bairam*⁴¹, toujours si redoutées, se sont passées, cette année, sauf quelques rixes sans importance, dans un calme que les circonstances ne permettaient pas de prévoir.

Quant au Cheik en grande partie la cause de la surexcitation que j'ai eu l'honneur de signaler à V[otre] Ex[cellence] dans mon télégramme en date du 23 de ce mois⁴², il est parti, jeudi dernier, avec toute sa suite, sous l'escorte de 25 zaptiés qui avaient l'ordre de l'attendre à une assez grande distance en dehors des murs. Le bruit court qu'il est envoyé à Mouch pour comparaître devant la Commission, mais, comme la route qu'il a prise mène également à cette ville et à son village, je ne puis affirmer le but exact de sa destination.

En se rendant compte de l'état des esprits au moment où le Vali a reçu ses instructions, on peut dire, sans crainte de se tromper, que les précautions qui les ont suivies n'étaient pas inutiles. En effet, l'agitation déjà très sensible que l'on remarquait parmi les musulmans depuis le passage à Diarbékîr du Vali de Bitlis, auquel Aniz Pacha avait eu l'imprudencence de donner un caractère officiel et pompeux, était arrivée à son comble pendant le séjour du Cheik de Zilan dans notre ville. Accompagné d'une suite de plus de cent individus, dont 19 chefs kurdes, tous compromis dans les affaires de Sassoun et considérés par leurs coreligionnaires comme des héros, ils se sont attachés, le Cheik par ses prédications, ses compagnons par leurs allures provocatrices, à exciter la haine des musulmans et à les pousser aux plus graves excès contre les chrétiens. Ils se donnaient pour exemple de bons croyants pour la part qu'ils avaient prise dans les derniers événements auxquels ils se faisaient une gloire d'avoir participé.

Sous l'emprise de ces excitations, aggravées par les pratiques du Ramadan, les musulmans de la ville et des villages environnants où se trouvait une partie des chefs kurdes, ne cachaient plus leur hostilité ; leur intolérance n'avait plus de bornes et leur animosité se traduisait, tous les jours, par des mépris, des paroles injurieuses, des avanies de toutes sortes et des voies de fait que l'on craignait, à chaque instant, de voir dégénérer en un soulèvement général. En un mot, les rapports entre les deux populations étaient devenus si difficiles qu'il aurait suffi d'un moment d'oubli de la ligne de conduite que les chrétiens s'étaient imposée et dont heureusement ils ne se sont pas départis, pour amener des événements dont il est impossible de préciser la portée. Dans la nuit du 25 au 26, on a trouvé affichés sur les murs du quartier turc des placards incendiaires que la police a fait immédiatement enlever. V[otre] Ex[cellence] voudra bien trouver, ci-joint, la traduction de l'un d'eux⁴³.

En présence d'une situation si grave, l'attitude des autorités a été déplorable. Elles ne l'ignoraient pas et non seulement elles n'ont pris aucune initiative pour la faire cesser, mais encore elles l'ont aggravée par l'impunité dont elles ont couvert les actes de violence dont les musulmans se rendaient publiquement coupables à l'égard des chrétiens et par les mesures de rigueur qu'elles prenaient contre ces derniers avec un parti pris évident. Le Commissaire de police refusait protection aux chrétiens maltraités qui venaient se plaindre et, s'ils insistaient, les brutalisait et les faisait mettre en prison. Quant au Vali intérimaire, il m'a donné la mesure de son caractère et de sa capacité par la façon dont il s'est comporté dans l'affaire du domestique des Pères. Il s'est mon-

41. Fête marquant la fin du Ramadan.

42. *Supra* n° 12.

43. Document non retrouvé.

tré indigné de la conduite de musulmans qui, disait-il, lui créaient les plus grands embarras, m'a promis tout ce que je lui demandais et, le lendemain, renvoyait impuni, sans me prévenir, l'auteur d'une agression inqualifiable contre le serviteur de nos protégés.

En réalité, la faute de cette crise que j'aime à croire passagère, retombe tout entière sur Aniz Pacha, qui n'a rien fait pour la prévenir et sur le Commissaire de police qui a tout fait pour l'empirer. L'attitude de l'un et de l'autre était de nature à convaincre les musulmans que leur conduite avait l'approbation du Gouvernement. Je considère, pour ma part, que la tranquillité ne sera réellement assurée que lorsque le Gouvernement Général sera occupé par un titulaire intelligent et énergique, ayant sous ses ordres des fonctionnaires animés de meilleurs sentiments à l'égard de tous ses administrés sans distinction de race, ni de religion.

Pendant ce temps, les chrétiens étaient terrorisés. Ils s'attendaient aux plus graves événements et plusieurs d'entre eux, parmi les notables, sont venus me supplier de faire quelque chose pour les sauver. Lorsqu'ils ont vu le changement qui s'est opéré dans la situation, ils en ont tout de suite attribué la cause à la généreuse intervention de l'Ambassade et, n'osant pas venir eux-mêmes au Consulat, ils ont exprimé aux Pères Capucins leurs sentiments de respectueuse reconnaissance envers V[otre] Ex[cellence] et ont témoigné à nouveau de leur sincère attachement à la France.

En terminant, je dois dire que, tous les jours, des chrétiens se présentaient au Consulat pour exposer leurs plaintes et que je me suis fixé comme règle de conduite de les renvoyer au Gouvernement local, sans vouloir m'occuper autrement de leurs réclamations.

Veillez agréer,...

Gustave Meyrier

16. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Rapport n° 9

La situation à Diarbékir et dans le vilayet

Diarbékir, le 29 avril 1895

Monsieur l'Ambassadeur,

Un Arménien, du nom de Stépan Simonian, m'a adressé, de la prison de la ville, une lettre datée du 15 avril courant, par laquelle il m'informe que, dans les premiers jours du mois dernier, se rendant à Mouch pour faire, à la Commission d'enquête, des révélations importantes sur les événements du Sassoun, il a été arrêté à Bitlis, maltraité, battu, menacé de mort et finalement renvoyé à Diarbékir où il a été emprisonné. J'apprends aujourd'hui qu'il vient d'être relâché sous caution et à la condition de ne pas quitter la ville.

Ce chrétien occupait, autrefois, par sa fortune et sa personnalité, une position influente dans le pays du Cheik de Zilan. Il a été ruiné par ce dernier, plusieurs membres de sa famille ont été assassinés et lui-même se trouve, en ce moment, dans la plus grande misère. Il a obtenu de Const[antino]ple des ordres d'arrestation contre le Cheik, mais il n'a pu les faire mettre à exécution ni à Diarbékir, ni à Bitlis. Il aurait, dit-on, entre les mains des documents officiels très compromettants pour le Gouvernement ottoman.

On signale de nouveaux troubles dans les campagnes et plus particulièrement à Slivan, sur la frontière du vilayet de Bitlis. Les meurtres et les attentats deviennent plus fréquents et les rumeurs les moins rassurantes circulent dans la ville sur les projets sinistres que les Kurdes nourrissent contre les chrétiens de cette région. Les paysans d'un de ces villages, situé à deux journées de

Diarbékir, ont apporté aujourd'hui dans cette ville, pour le montrer au Vali, le cadavre d'une jeune femme qui a été violée, tuée et coupée en morceaux par les Kurdes. En attendant les constatations légales, le cercueil est exposé sur une tombe du cimetière des Arméniens schismatiques sous la garde d'un agent de police et en présence d'une foule nombreuse.

On me rapporte encore que des enfants en bas âge, enlevés des montagnes de Talori, sont vendus tous les jours dans les villages environnants pour des sommes variant de 100 à 300 piastres⁴⁴.

A Diarbékir même, la situation semble s'être améliorée depuis que le Vali intérimaire a reçu des instructions de Const[antino]ple. Il a même pris quelques mesures énergiques qui témoigneraient de ses meilleures intentions pour le maintien de la tranquillité. C'est ainsi que, ces jours derniers, il a fait mettre en état d'arrestation le *Bin bachi*⁴⁵ des zaptiés qui avait, publiquement, au marché, devant une nombreuse assistance, ordonné à un musulman de parodier les cérémonies religieuses des chrétiens. Sur la plainte des chefs de communautés, le Vali a commencé une enquête qu'il dirige lui-même.

Ces nouvelles dispositions que l'on a bien remarquées chez tous les fonctionnaires dépendant du Gouvernement ont produit une bonne impression dans la ville et on ne peut que s'en montrer satisfait. Cependant, il ne faudrait pas trop s'y fier, car elles ne paraissent pas très sincères et je crois qu'elles ne tarderaient pas à disparaître si les autorités locales étaient livrées à elles-mêmes et ne se sentaient pas l'objet d'une attentive surveillance.

Gustave Meyrier

44. La piastre ou *kurus* était la centième partie de la livre qui valait 22 francs-or de l'époque. Un *kurus* valait 60 paras.

45. Colonel.

17. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 15 mai 1895

Le chef du village de Mela Feyat, près Slivan, a acheté une fille et un garçon ; un musulman du village Hadji Osman, près Diarbékir, a acheté une fille de 14 ans ; un nommé Mohammed de la tribu de Karaguetchi près Veranshehir a acheté une fille pour 130 piastres et a échangé un âne contre un garçon de 7 ans ; un Kurde nomade a été vu, dans les environs de Diarbékir, avec deux petites filles et un petit garçon qu'il prétendait avoir trouvés sur la route.

Les documents qui sont entre les mains de Stépan expliquent, me dit-on, l'origine des événements du Sassoun et seraient compromettants pour le Gouvernement. Il voulait les présenter à la Commission, mais il a été arrêté en route et ne sait comment les lui faire parvenir.

Meyrier

18. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 17 mai 1895

Une lettre de Bischeri annonce qu'une caravane de 55 Arméniens allant à Sassoun, a été attaquée, à Rachkotan, par les Kurdes de la tribu de ce nom. Quatre ont été mortellement

blessés, les autres ont été enlevés et on ne sait rien de leur sort. Ils avaient avec eux 1 400 livres turques⁴⁶.

La situation est de plus en plus grave dans la province. De tous les côtés, à Mardin, à Slivan, à Arghana, dans les environs de Diarbékir, on signale des attaques souvent meurtrières de la part des Kurdes qui prétendent ouvertement avoir reçu l'ordre du Gouvernement de faire périr tous les chrétiens⁴⁷. L'inaction et l'attitude des autorités semblent les confirmer dans cette idée. L'insécurité est complète, les chrétiens n'osent plus sortir de leurs villages.

Dans la prison de la ville, trois Arméniens, détenus politiques, ont été battus et considèrent leur vie en danger. Leurs familles ont adressé une plainte au Vali qui n'en a fait aucun cas. Les prisonniers ont été punis et les réclamants menacés d'être emprisonnés.

Les esprits sont très excités, dans les campagnes surtout, et tout fait craindre des troubles graves si des mesures ne sont pas prises sérieusement. Aniz Pacha, dont l'incapacité est la cause de ce manque de sécurité, est encore à la tête du Gouvernement.

Meyrier

19. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 27 juin 1895

Alors que je me trouvais, pour quelques jours et pour raison de santé, dans une propriété des Pères à une demi-heure de la

46. Voir note 44. Une livre ottomane valait 22 francs-or.

47. D'après Victor Bérard, ce rapport et, en particulier, la mention relative au rôle joué par les Kurdes sur ordre du Gouvernement, provoqua une démarche des ambassadeurs français et anglais auprès de la Porte, le 20 mai 1895.

ville, des individus sont venus, pendant la nuit, et ont emporté une partie de ma tente dont plusieurs morceaux ont été trouvés dans les environs. J'ai fait prévenir le Vali qui m'a envoyé le Colonel de gendarmerie pour me faire des excuses et m'assurer de ses intentions de trouver les coupables et de les punir sévèrement. 12 musulmans ont été arrêtés.

Meyrier

20. Gustave Meyrier

*Note*⁴⁸

Diarbékir, le 24 juillet 1895

Mehemed Aniz Pacha, Mutessarif de Mardin, gérant le vilayet de Diarbékir.

Aniz Pacha appartient à une famille juive de Salonique qui accepta la religion musulmane, alors qu'il avait quatre ans. On dit qu'un de ses parents a été pendu à la suite du massacre des Consuls dans cette ville en 1877⁴⁹.

Tout jeune encore, il entre dans les bureaux du Gouvernement à Salonique ; il est envoyé ensuite à Sivas, où il fait la connaissance de Sourî Pacha, alors *Mekoubdji*⁵⁰ dans cette ville, qui obtient, plus

48. Ce document, contrairement aux autres, ne comporte pas d'indication quant à son destinataire et sa nature. Nous l'avons considéré comme une note, sans doute extraite d'un rapport adressé à Paul Cambon par Gustave Meyrier.

49. En 1876, à la suite de l'enlèvement d'une jeune Bulgare par un musulman, les Consuls de France et d'Allemagne qui avaient essayé de s'entremettre pour la faire rendre à sa famille, furent massacrés par la foule turque. Face à la démonstration navale des Grandes Puissances indignées, les autorités pendirent quelques « coupables ».

50. Secrétaire du Vali.

tard, pour lui la nomination de Mutessarif à Mardin. Transféré à Mouch, il revient dans son précédent poste, lorsque Sourî Pacha vint, pour la seconde fois, à Diarbékir comme Vali.

Actuellement il est encore titulaire du Mutessarifat de Mardin et gère le vilayet depuis huit mois en l'absence de Sourî Pacha en congé.

Aniz Pacha pouvait trouver dans cette gérance le moyen de se distinguer. Signalé par Sourî Pacha comme un fonctionnaire intelligent et capable, il avait été désigné par ce dernier pour le remplacer de préférence au Cadi qui avait géré le poste quelques mois auparavant. Loin d'avoir justifié cette recommandation dans les circonstances difficiles qui ont suivi les événements de Sassoun, Aniz Pacha n'a fait preuve que d'incapacité et de manque absolu d'énergie. Pour ne parler que du passage du Cheik de Zilan à Diarbékir, il a failli être la cause indirecte, j'aime à le croire, des plus graves désordres, en encourageant, par son attitude indécise, les intentions peu rassurantes que les musulmans ont montrées, à ce moment, à l'égard des chrétiens.

En somme, c'est un mauvais administrateur qui se laisse diriger par son entourage et sur l'impartialité duquel les chrétiens ne peuvent pas compter. On lui reproche encore, non sans raison, l'incendie du marché de Mardin qui détruisit, il y a deux ans, toutes les boutiques occupées par les chrétiens et dont les coupables restèrent impunis.

Son attitude vis-à-vis de notre mission des Capucins à Mardin a été déplorable dans l'affaire Salvatore⁵¹. Se basant sur une

51. Ce père franciscain de nationalité italienne fut assassiné en novembre 1895 près de Marache, avec onze autres catholiques par des soldats de l'armée régulière ottomane, sur ordre de leur colonel, Mazhar Bey, qui l'avait en vain sommé de se convertir à l'islam. Cette mort provoqua une grande émotion et les Puissances obtinrent du Sultan qu'une Commission d'enquête soit constituée. L'enquête conclut, malgré les obstacles posés par

demande de nationalité ottomane que ce religieux lui aurait adressée, il s'est déclaré son protecteur et a suscité à nos Pères toute sorte de difficultés.

Le 7 septembre 1895, Madame Meyrier donna naissance à un fils, Louis François Jean, baptisé par le R.P. Salvatore.

*21. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 4 octobre 1895

Aniz Pacha, Vali intérimaire de Diarbékir, dont j'ai signalé les agissements, est nommé titulaire. Cette nomination produit une impression pénible sur les chrétiens qui connaissent les intentions hostiles à leur égard de ce fonctionnaire⁵².

Meyrier

les membres turcs de la commission, à la culpabilité de Mazhar Bey. Le Gouvernement français dut de nouveau intervenir pour que le procès eût lieu. Cependant, ce procès fut une parodie et le conseil de guerre ne condamna Mazhar Bey qu'à une peine de trois ans de prison. En 1897, sous la pression de Paul Cambon, cette condamnation initiale fut transformée, par décision du Sultan, en détention perpétuelle.

52. Dans le *Livre jaune* (Supplément), on lit : « La nomination comme Vali du Vali intérimaire Aniz Pacha, produit une impression pénible sur les chrétiens qui connaissent les sentiments hostiles de ce fonctionnaire à leur égard. »

***22. Gustave Meyrier à Paul Cambon**

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 5 octobre 1895

À l'instigation, dit-on, d'Aniz Pacha lui-même, un télégramme de remerciements pour sa nomination est envoyé au Sultan. Les chefs de communautés religieuses et les notables chrétiens, invités à s'y joindre, ont d'abord essayé de se dérober, mais, mis en demeure, ils n'ont pas osé refuser de signer une adresse qui leur a été présentée par un zaptié.

Meyrier

***23. Gustave Meyrier à Paul Cambon**

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 7 octobre 1895⁵³

Le télégramme de remerciements au Sultan qu'Aniz Pacha a fait signer aux chefs de communautés et aux notables chrétiens a soulevé l'indignation de cette population contre leurs chefs. Hier, les chrétiens se sont établis dans leurs églises et les cloches des Arméniens et des Chaldéens⁵⁴ ont sonné toute la journée ; plu-

53. Publié à la date du 6 octobre dans *le Livre jaune*, où on lit seulement : « La population chrétienne est indignée contre les chefs des communautés et les notables qui lui ont fait signer le télégramme de remerciements. Le peuple a fermé les églises ; on craint de graves troubles dont la responsabilité retombera sur le Vali. » Le reste a été coupé.

54. Les Chaldéens désignent les membres de l'Église syrienne (cf. note suivante) passée à l'unitarisme, c'est-à-dire au catholicisme de rite syrien, par opposition à celui de rite romain. Ce terme est une création des missionnaires catholiques. Le terme d'Assyro-Chaldéens sera utilisé par la S.D.N. à partir de 1920.

sieurs prêtres ont été battus. Aujourd'hui, dimanche, la populace a fermé les églises et empêché les prêtres de dire la messe. La police veille dans les rues, mais jusqu'à présent n'est pas intervenue.

Une protestation contenant plus de 1 200 signatures est envoyée au Patriarche arménien à Constantinople. On a voulu m'en remettre un exemplaire, mais je n'ai pas cru devoir l'accepter. On craint de graves désordres dont la responsabilité retombe tout entière sur le Vali qui aurait dû prévoir les conséquences de son action.

Meyrier

***24. Gustave Meyrier à Paul Cambon**

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 7 octobre 1895

La manifestation continue. En signe de protestation, le marché est fermé ainsi que les églises. [Plusieurs signataires de la lettre du Vali ont encore été fort maltraités ; l'Evêque syrien⁵⁵, menacé de mort, s'est réfugié au Consulat.] La troupe est sous les armes, mais pour ne pas aggraver la situation, le Vali, qui sent sa faute, ne la fera intervenir qu'à la dernière extrémité. Il ne sait, en réalité, quel parti prendre pour calmer l'exaspération toujours croissante de la foule. On craint que les musulmans ne profitent de la circonstance pour se soulever contre les chrétiens⁵⁶.

Meyrier

55. L'Église syrienne orientale, parfois appelée nestorienne en référence au Patriarche Nestorius, condamné par le concile d'Éphèse (431), est monophysite. Il existe aussi une Église syrienne catholique.

56. Dans *le Livre jaune*, cette dernière phrase est placée après la première, à la place de la coupure.

*25. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 9 octobre 1895

[A la suite d'une réunion, tenue, cette nuit, chez l'Evêque schismatique,] les chefs de communautés religieuses qui avaient signé le télégramme de remerciements au Sultan pour la nomination d'Aniz Pacha, en ont signé un nouveau à leurs Patriarches ou représentants à Constantinople, pour annuler le premier et déclarer qu'il était contraire à la volonté de leurs peuples. L'envoi de ces déclarations a mis fin à l'état d'anarchie qui règne dans la ville depuis cinq jours. La foule s'est dispersée et le marché a été ouvert ce matin. Les églises le seront à l'arrivée des réponses des Patriarches.

[Hier soir, deux coups de revolver ont été tirés sur l'Evêque jacobite⁵⁷ qui se rendait à la réunion ; les coupables sont deux musulmans dont l'un a été arrêté.

L'Evêque syrien est toujours au Consulat. Il a signé le télégramme en présence de deux membres de sa communauté qu'il a appelés auprès de lui.]

Meyrier

57. Fondée au VI^e siècle par Jacques Baratai, Evêque d'Edesse, de qui elle tire son nom, l'Eglise jacobite (monophysite) avait son centre à Mardin et des couvents dans les environs de Tour-Abdin.

*26. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 11 octobre 1895

L'Evêque arménien schismatique⁵⁸ me fait dire par un de ses vicaires que le peuple, désespéré de ne pas recevoir de réponse aux télégrammes des chefs de communautés à leurs Patriarches et convaincu que ses communications avec ces derniers sont interceptées, recommencera lundi la manifestation. Il craint pour cela de grands troubles pour lesquels il décline toute responsabilité. Sa communauté a envoyé huit télégrammes qui sont également restés sans résultat. Un mot des Patriarches, par le télégraphe, calmerait, dit-il, l'agitation des chrétiens en leur prouvant que leur protestation est arrivée à destination⁵⁹.

La situation peut devenir tellement grave que je me permets de demander à V[otre] Ex[cellence] des instructions en cas d'événements.

[Je tiens de bonne source que les officiers des Hamidiés ont

58. Il y avait deux évêques arméniens à Diarbékir, l'un relevant de Rome, l'autre de l'Eglise apostolique arménienne à laquelle se rattachaient près de 90 % des Arméniens, désignée comme « schismatique » par les catholiques. L'Eglise arménienne, souvent appelée incorrectement « Eglise grégorienne » en référence à saint Grégoire l'Illuminateur, principal évangéliste de l'Arménie, est l'une des plus anciennes Eglises orientales. Elle s'est séparée de l'Eglise indivise lors du concile de Chalcedoine (451), à l'origine du schisme d'Orient entre monophysites et diophysites, pour des raisons plus nationales et institutionnelles que théologiques, avant le schisme entre Rome et Constantinople (1054).

59. Dans le *Livre jaune*, ce premier paragraphe a été synthétisé comme suit : « Les chrétiens n'ayant reçu aucune réponse à leur télégramme, l'agitation recommence. Elle serait calmée par un télégramme des Patriarches qui prouverait que la protestation est arrivée à destination. »

été appelés à Diarbékir. A Karpout, des armes auraient été distribuées aux musulmans.]

Meyrier

***27. Paul Cambon à Gustave Meyrier**

Déchiffrement

[Constantinople] Le 13 octobre 1895⁶⁰

La Sublime Porte a été mise au courant par l'Ambassade de tous les incidents suscités par votre Vali. Les télégrammes adressés aux Patriarches avaient été retenus par l'Administration ; ils seront remis, aujourd'hui, à leur destination. Calmez donc l'excitation régnant autour de vous. Faites aussi comprendre aux notables arméniens que toute agitation serait un obstacle aux négociations relatives aux réformes.

En cas d'événements graves, vous devez requérir du Vali la garde du Consulat et des établissements que nous protégeons⁶¹.
Cambon

60. Télégramme à la date du 12 octobre dans le *Livre jaune*. Le 13 doit correspondre à la date de déchiffrement à l'arrivée.

61. Référence au protectorat de la France sur les catholiques de l'Empire. Les premières Capitulations (« petites clauses ») signées en 1535 entre François 1^{er} et Soliman II le Magnifique unis contre le Saint-Empire, garantissaient aux négociants français la sécurité de leurs biens et de leurs personnes, avec des privilèges fiscaux et judiciaires (droit d'être jugés par leurs consuls en cas de procès) et le droit de pratiquer leur religion sans entrave. Ces dispositions seront interprétées comme un premier titre de protectorat reconnu au roi de France, d'abord limité dans le temps (durée d'un règne) et dans l'espace (ports de commerce ou Echelles du Levant), puis élargi aux desservants des Lieux Saints, aux pèlerins et aux ordres missionnaires, au personnel des ambassades, avant de devenir un pro-

28. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 15 octobre 1895

Grâce à l'assurance que les télégrammes aux Patriarches sont arrivés à destination, la manifestation n'a pas recommencé, hier lundi, comme on le craignait. Les églises restent cependant fermées. Il serait urgent, pour mettre fin à cette situation et éviter tout nouveau conflit dont les conséquences, dans les circonstances actuelles pourraient être très graves, que les Patriarches répondent le plus tôt possible.

On remarque une certaine excitation parmi les musulmans qui, dit-on, achètent beaucoup d'armes et de munitions.

Meyrier

***29. Gustave Meyrier à Paul Cambon**

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 17 octobre 1895

Les réponses des Patriarches sont arrivées et les églises ont été

tectorat permanent des catholiques latins, selon la dernière Capitulation de 1740. La France entendait aussi exercer, par extension, une protection officieuse sur les catholiques orientaux voire tous les chrétiens. Vénitiens, Hollandais et Anglais, puis Autrichiens, Russes et Américains signeront aussi des traités analogues, se disputant cette espèce de droit d'ingérence et de relais d'influence, au nom de la défense des droits des non-musulmans, chrétiens catholiques, orthodoxes ou protestants, ou bien juifs. Les effets pervers de ces « protections » empiétant sur la souveraineté ottomane, en aggravant les relations des non-musulmans avec le pouvoir qui eut de plus en plus tendance à les considérer comme des « agents de l'étranger », sont un des aspects de la « Question d'Orient ».

ouvertes immédiatement. Le conflit peut être considéré comme terminé⁶².

Meyrier

30. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbêkir] Le 30 octobre 1895, 9 h m[atin].

La nouvelle que les réformes⁶³ sont acceptées a produit une grande excitation parmi les musulmans. Plusieurs réunions, composées des personnages les plus influents et les plus dangereux de la contrée, au nombre desquels on cite même le Cheik de Zilan et son fils, ont été tenues chez un certain Djémil Pacha, ancien

62. Dans le *Livre jaune*, le télégramme se termine par : « On remarque cependant une certaine agitation parmi les musulmans qui achètent beaucoup d'armes et de munitions. »
63. Par le traité de Berlin de 1878, l'Empire ottoman s'était déjà engagé à mettre en œuvre, sans délai, des réformes pour les « provinces habitées par les Arméniens » et à « garantir leur sécurité contre les Kurdes et les Circassiens ». Les Arméniens espéraient une autonomie sur le modèle du Liban, avec un gouverneur chrétien, nommé sous le contrôle des Puissances et disposant d'une force de police pour maintenir l'ordre ainsi que d'une partie du revenu local pour le développement de leur région. Débarrassé, grâce à la Grande-Bretagne, de la contrainte d'une présence militaire russe pour veiller à l'application de réformes en ce sens, au niveau de l'administration locale, le Sultan n'avait rien fait depuis quinze ans. Plutôt que de rappeler les engagements du traité de Berlin, les Puissances préparèrent un nouveau projet, présenté en mars-avril 1895, dont les principaux points envisageaient : « 1) la réduction éventuelle du nombre de vilayets ; 2) les garanties pour le choix des valis ; 3) l'amnistie pour les Arméniens condamnés ou détenus pour faits politiques ; 4) la rentrée des Arméniens émigrés ou exilés ; 5) le règlement définitif des procès pour crimes et délits de droit commun actuellement en cours ; 6) l'examen de l'état des prisons et de la situation des prisonniers ; 7) la nomination d'un Haut-Commissaire de surveillance pour la mise en application des réformes dans les provinces ; 8) la création d'une Commission permanente de contrôle à Constantinople ; 9) la réparation des dommages subis par les Arméniens victimes des événements de Sassoun, Talori, etc. ;

Gouverneur du Yémen, reconnu pour son fanatisme. Les projets les plus sinistres y auraient été sérieusement discutés. On se demande si le Vali aura la force ou la volonté d'empêcher un soulèvement que l'on croit imminent. Des publications officielles en vue d'interdire aux habitants de porter des armes et de sortir pendant la nuit et des placards incendiaires appliqués sur une des mosquées ont contribué à augmenter l'inquiétude parmi les chrétiens qui commencent de nouveau à retirer leurs marchandises du marché.

Meyrier

10) la régularisation des affaires de conversions religieuses ; 11) le maintien et la stricte application des droits et privilèges concédés aux Arméniens ; 12) la situation des Arméniens dans les autres vilayets de la Turquie d'Asie » (in *le Livre jaune*, op. cit., pp. 45-56). Ce projet minimal n'évoquait aucune autonomie, mais visait à « garantir la vie, les biens et la tranquillité des Arméniens contre l'arbitraire et la tyrannie des fonctionnaires et des soldats et contre les dépréciations des Kurdes », essentiellement par une meilleure représentation des chrétiens dans l'appareil administratif et judiciaire, la police et la gendarmerie, ainsi que par l'amélioration du système de perception des impôts. Consciente de la rivalité entre les Puissances, la Porte tenta une démarche dilatoire, avant d'être contrainte, devant l'indignation soulevée par les massacres de Constantinople de septembre 1895, de promulguer un décret impérial fin octobre 1895, prévoyant d'adjoindre aux gouverneurs des différentes circonscriptions (Vali, Mutessarif, Katmakam) des assistants non-musulmans et de permettre une meilleure représentation de la population chrétienne dans la police, la gendarmerie, l'administration judiciaire, ainsi qu'au niveau des communes. La perception des impôts devait être organisée sous la responsabilité des mühtars (les maires de villages). L'application de ces réformes était confiée à un Haut-Commissaire ottoman pour les provinces orientales, désigné par la Porte. La traduction du texte du décret des réformes auquel les représentants des Puissances firent certaines réserves, notamment en matière de droit de surveillance de la nomination des valis, figure dans le *Livre jaune*, pp. 153-162.

***31. Gustave Meyrier à Paul Cambon**

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 31 octobre 1895, 9 h m.

[La situation devient de plus en plus grave. Les musulmans ne cachent plus leurs intentions de se venger sur les chrétiens des réformes acceptées par le Sultan.] Ils ont adressé à ce dernier un télégramme de protestation, dont une copie a été remise au Vali, et ils ont décidé, dit-on, si la réponse n'est pas satisfaisante, de mettre immédiatement, c'est-à-dire demain vendredi, leurs projets à exécution. [Il est dit, dans cette pièce, que l'Arménie a été conquise par le sang et qu'on ne la livrera qu'avec du sang. Les chefs des tribus auraient promis le concours de 10 000 Kurdes.]

Les chrétiens sont dans une crainte extrême ; ils ont fermé leurs boutiques, hier, plus tôt que d'habitude et ils appréhendent de les ouvrir aujourd'hui. Ils sont convaincus qu'une action énergique et immédiate du Gouvernement peut seule les sauver.

Malgré cela, le Vali m'a assuré, hier soir, qu'il ne craignait rien du côté des musulmans et que, si les chrétiens restaient tranquilles, il pouvait répondre de l'ordre dans tout le vilayet⁶⁴.

Meyrier

64. Dans *le Livre jaune*, le télégramme se termine par la première phrase : « La situation est très grave. »

***Add. 1. Paul Cambon à Gabriel Hanotaux,
ministre des Affaires étrangères à Paris**

[Constantinople] Le 31 octobre 1895
(reçu à Paris le 6 novembre 1895)

De Diarbékir où la situation paraissait s'être améliorée, M. Meyrier me télégraphie que l'annonce des réformes produit une grande excitation parmi les musulmans. On leur dit que ces réformes ont pour but de donner une situation privilégiée aux Arméniens. Secrètement réunis ils ont, paraît-il, discuté les projets les plus sinistres. Notre agent doute que le Vali puisse ou veuille empêcher un soulèvement que l'on croit imminent.

* * *

Le 1^{er} novembre 1895, les massacres de chrétiens se déclenchent à Diarbékir. Retranché dans le consulat, Gustave Meyrier ne peut informer l'ambassade de la situation que le 2 novembre⁶⁵.

* * *

***32. Gustave Meyrier à Paul Cambon**

Télégramme chiffré

Urgent

[Diarbékir] Le 2 novembre 1895, 1 h m.

La ville est à feu et à sang. [Sauvez-nous.]

Meyrier

65. Le récit détaillé des événements qui suivirent a été fait par Gustave Meyrier dans son Rapport n° 18, « Massacre à Diarbékir » du 18 décembre 1895, *infra* n° 94. Voir aussi la relation de Victor Bérard en Annexe.

***33. Paul Cambon à Gustave Meyrier**

Déchiffrement

[Constantinople] 2 novembre 1895, 2 h s[oir].

Faites-moi savoir, urgent, d'où est venue la première provocation. Les Arméniens seuls sont-ils menacés ? La protection du Consulat et des établissements catholiques est-elle assurée par le Vali ? Si elle ne l'est pas, faites réquisition énergique. Donnez à tous l'exemple du sang-froid.

Sur la communication de vos précédents télégrammes, le Grand Vizir⁶⁶ avait promis de prendre des dispositions pour maintenir l'ordre ; les événements l'ont prévenu. En attendant l'arrivée des troupes, bornez-vous à assurer la sécurité de nos établissements nationaux et de nos protégés.

Cambon

34. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 2 novembre 1895, 4 h s.

Les Kurdes de la campagne sont entrés, hier matin, dans la ville et, sans provocation, ont, avec de nombreux musulmans de

66. Chef du Gouvernement ottoman. Sous Abdul-Hamid II qui, en 33 ans de règne (1876-1909), changea 26 fois de gouvernement, le rôle du Grand Vizir était battu en brèche par la personnalisation croissante du pouvoir, autour du Sultan et de la *camarilla* du Palais de Yıldız. Début octobre 1895, Kiamil Pacha fut nommé Grand Vizir en remplacement de Said Pacha, réputé plus ouvert aux réformes, qui prit la fonction de ministre des Affaires étrangères, à la place de Turkhan Pacha.

Diarbékir, pillé le marché, l'ont entièrement incendié et massacrent encore un grand nombre de chrétiens de toutes religions. Depuis, le mouvement ne fait qu'augmenter. Toute la population est menacée, nous comme les autres. Nous sommes bloqués dans nos maisons et ce serait courir à une mort certaine que d'en sortir. J'ai adressé au Vali une réquisition pour la garde du Consulat et des établissements religieux. Il m'a envoyé d'abord 10 zaptiés et sur une autre demande il m'en envoie 10 autres. J'ai pu savoir que la garde des Pères était insuffisante et, sur mes instances, il vient de l'augmenter.

Plus de 500 chrétiens, que je n'ai pas eu le cœur de refuser, se sont réfugiés au Consulat. Je fais tout mon possible pour rassurer les chrétiens qui se considèrent, non sans raison, comme perdus.

Meyrier

***35. Paul Cambon à Gustave Meyrier**

Déchiffrement

[Constantinople] Le 2 novembre 1895, 4 h s.

Le Grand Vizir a donné l'ordre au Vali d'assurer votre protection et celle des Capucins. Il prétend que le conflit est né d'une invasion des mosquées par les Arméniens. Est-ce vrai ?

Cambon

***36. Gustave Meyrier à Paul Cambon**

Télégramme chiffré

Urgent

[Diarbékir] Le 2 novembre 1895, 6 h s.

[La prétention du Grand Vizir est mensongère. Les chrétiens, en général, car il ne s'agit pas ici d'Arméniens en particulier, étaient tranquilles et avaient peur.] Depuis plusieurs jours, les musulmans préparent ce massacre ; ils l'ont mis à exécution de leur plein gré et sans provocation. L'invasion des mosquées par les Arméniens est de pure invention.

Le massacre a duré encore toute la journée et ne semblerait pas près de finir. [On dit que 2 000 Kurdes sont prêts à entrer dans la ville.]

Meyrier

***37. Paul Cambon à Gustave Meyrier**

Déchiffrement

[Constantinople] Le 3 novembre 1895, 7 h m.

Cette nuit, sur la communication de vos derniers télégrammes, le Grand Vizir m'a affirmé que les instructions au Vali étaient telles que votre sécurité et celle des Religieux ne couraient aucun risque. Télégraphiez-moi le plus souvent possible.

Cambon

***38. Paul Cambon à Gustave Meyrier**

Déchiffrement

[Constantinople] Le 3 novembre 1895, 8 h m.⁶⁷

[Reçu vos télégrammes.] Continuez de me tenir au courant. Je communique toutes vos dépêches au Grand Vizir. Aussitôt que vous le pourrez, rendez-vous chez les Pères, avec quelques zaptiés, pour les rassurer.

Cambon

***39. Gustave Meyrier à Paul Cambon**

Télégramme chiffré

Urgent

[Diarbékir] 3 novembre 1895, 3 h s.

De chez moi, je vois les soldats, les zaptiés, les Kurdes [et les musulmans], en grand nombre, qui tirent sur les chrétiens. [Nous avons peu ou pas de chance de salut.]

Meyrier

La tradition familiale rapporte que Gustave Meyrier avait donné l'ordre à son cawas de tuer sa femme et ses enfants, au cas où le consulat serait envahi, afin de leur éviter un sort plus dramatique.

67. A la date du 2 novembre, 9 h du soir dans le *Livre jaune*.

*40. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

Urgent

[Diarbékir] Le 3 novembre 1895, 6 h s.

[On me dit que, sur l'ordre du Vali,] plusieurs notables chrétiens et musulmans se sont réunis pour faire cesser les hostilités⁶⁸. Dieu veuille que ces pourparlers réussissent [sinon nous sommes tous perdus].

Meyrier

*41. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

Urgent

[Diarbékir] 4 novembre 1895, 1 h m.

Depuis hier soir, à la nuit, nous avons un peu de répit. L'état de siège est déclaré. Les notables chrétiens et musulmans s'occupent de rétablir l'ordre ; je les aide de tout mon pouvoir⁶⁹. [Les Kurdes sont encore devant les murs de la ville.]

Meyrier

68. Victor Bérard raconte cet épisode de façon plus colorée, avec quelques inexactitudes. Voir Annexe.

69. Dans *le Livre jaune*, la dernière phrase de ce télégramme est : « Le Gouvernement, exigeant, dit-on, le désarmement, celui des chrétiens aurait déjà commencé. »

*42. Paul Cambon à Gustave Meyrier

Déchiffrement

[Constantinople] 4 novembre 1895, 6 h m.

Je suis bien heureux de vous savoir momentanément hors de danger⁷⁰.

Renseignez-moi, urgent, sur l'établissement des Capucins et sur les pertes des Arméniens catholiques. Leur vicaire patriarcal, M^r André Chélébian⁷¹ est-il sain et sauf ? On me signale comme pouvant être utile un notable musulman, nommé Hadji Mahsou Effendi, et un Arménien catholique, nommé Kasasian Youssef⁷².

Vous pouvez dire à votre Vali que j'ai déclaré au Grand Vizir que sa tête me répondait de la vôtre⁷³.

Cambon⁷⁴

70. Dans *le Livre jaune*, cette phrase figure à la fin du n° 37 *supra*.

71. Né à Diarbékir en 1848, sacré évêque de cette ville en 1899, M^r Chélébian devait être tué lors du génocide de 1915.

72. Ou Kazazian Hovsep (Joseph) Effendi, notable fortuné de la ville, membre de son Conseil administratif.

73. Dans *le Livre jaune*, cette phrase constitue le seul texte d'un télégramme daté du 4 novembre 1895, 2 heures du matin.

74. Paul Cambon écrivait le même jour à sa mère :

« L'Asie Mineure est véritablement en feu. On massacre presque partout. Sur certains points les Arméniens ont été les provocateurs, sur d'autres ils sont les victimes du fanatisme musulman. A Diarbékir, on tue et on pille depuis vendredi. Notre Consul est enfermé dans sa maison avec 500 réfugiés et voit à travers sa fenêtre la gendarmerie faire cause commune avec des bandes de Kurdes sauvages venus du dehors et les musulmans de la ville. On massacre tous les chrétiens sans distinction. Nous avons là des Capucins qui ont échappé jusqu'à présent, j'espère. Le plus terrible est de savoir ce qui se passe et d'être impuissant. Le Télégraphe sème l'agitation et il ne donne pas le moyen d'y porter remède. Nous savons en dix minutes ce qui se passe au fond de l'Asie et il faut des mois pour y envoyer des secours. En Syrie, on signale une grande effervescence et à l'autre extrémité de l'Empire, à Mossoul, on annonce le réveil

43. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

Urgent

[Diarbékir] 4 novembre 1895, 6 h s.

Bien qu'on n'ait pas tiré aujourd'hui, la situation n'est guère meilleure. Le Gouvernement exige, dit-on, le désarmement de la population. Celui des chrétiens aurait déjà commencé. On se demande ce qui résultera de cette mesure.

Meyrier

***44. Gustave Meyrier à Paul Cambon**

Télégramme chiffré

Urgent

[Diarbékir] 4 novembre 1895, 11 h s.⁷⁵

[J'ai appris, par lettre, que] l'établissement des Pères est intact et le personnel sain et sauf, ainsi que le vicaire arménien catholique. Je ne veux pas encore quitter le Consulat afin de conserver ma protection personnelle aux 700 chrétiens qui s'y sont réfugiés. L'officier, préposé à ma garde, m'a dit qu'ils étaient en danger et qu'il fallait les chasser. Je lui ai répondu que je ne trahirais pas les lois de l'hospitalité et que s'ils devaient périr, je périrais avec eux.

du fanatisme. Nous sommes donc en présence d'un mouvement général que le Gouvernement est aujourd'hui impuissant à réprimer et dont la plupart des fonctionnaires et des officiers sont complices. Il peut en sortir de grandes catastrophes et des conséquences politiques incalculables. » (Cf. Paul Cambon, *Correspondance 1870-1924*, Paris, Grasset, 1940, p. 395.)

75. Étrangement, ce télégramme, qui fait suite à celui de Paul Cambon (n° 42) auquel une réponse urgente était demandée, porte, comme le télégramme n° 45 la mention : 4 novembre, 11 h s.

[Je ne puis encore fixer les pertes des Arméniens catholiques. Des personnes signalées comme pouvant être utiles, le musulman est dans l'affaire et l'Arménien catholique a été lui-même en grand danger.]

La trêve dure encore. Le Gouvernement fait à l'instant crier, dans les rues, que l'état de siège est proclamé et que quiconque sera pris les armes à la main sera fusillé.

Meyrier

45. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

Urgent

[Diarbékir] 4 novembre 1895, 11 h s.

Depuis hier matin, les notables musulmans du quartier, parmi lesquels un Hodja très influent, sont venus chez moi⁷⁶. Je m'occupe activement avec eux de faire cesser cette épouvantable situation. J'ai quelque espoir de réussir.

Meyrier

***Add. 2. Paul Cambon à Marcelin Berthelot,
ministre des Affaires étrangères**

[Constantinople] 4 novembre 1895

Les représentants des six Grandes Puissances se sont réunis pour échanger leurs informations et leurs vues. Ils considèrent

76. Victor Bérard décrit la scène. Voir Annexe.

tous la situation comme très inquiétante. L'anarchie qui règne dans les provinces n'a plus de rapport avec l'agitation arménienne. Le fanatisme musulman est déchaîné et dans les parties de l'Empire où il n'y a pas d'Arméniens, on signale une grande effervescence. Ce mouvement est encouragé par l'inertie des autorités ottomanes et par la complicité de certains personnages de l'entourage du Sultan. Les Ambassadeurs sont convenus d'entretenir individuellement le ministre des Affaires étrangères, de lui rapeler, par l'exemple des événements de Syrie en 1860⁷⁷, qu'une pareille anarchie ne peut durer impunément, et de lui déclarer qu'ils en réfèrent à leurs Gouvernements, qui seront obligés de se concerter si la Porte ne prend immédiatement des mesures efficaces.

Les représentants des six Puissances sont également convenus d'appeler l'attention de leurs Gouvernements sur la gravité de la situation et de les prier d'échanger leurs vues pour leur donner, autant que possible, des directions identiques.

Indépendamment de la communication générale convenue avec mes collègues, j'ai adressé aujourd'hui à la Porte la note ci-jointe en copie, sur les événements de Diarbékir.

J'envoie également à Votre Excellence la copie des télégrammes que j'ai échangés avec notre Vice-Consul à Diarbékir⁷⁸.

Paul Cambon

77. Après les massacres des Maronites du Mont Liban par les Druzes en 1859-1860 (près de 10 000 morts), celui de nombreux chrétiens, de missionnaires et du Consul hollandais à Damas, le 9 juillet 1860, provoqua une intervention militaire de la France en août. Celle-ci ne retira sa force expéditionnaire qu'après avoir obtenu, le 9 juin 1861, un statut d'autonomie pour le Liban, avec la nomination d'un gouverneur chrétien, administrant la province assisté d'un Conseil élu où étaient représentés les divers groupes religieux de façon proportionnelle. Ce Règlement fut ratifié par le traité de Constantinople de 1864.

78. Les numéros *supra* 31, 32, 33, 35, 36, 38, 39, 40.

Annexe à la dépêche de Constantinople du 4 novembre 1895

**Paul Cambon à S. Exc. Saïd Pacha⁷⁹,
ministre des Affaires étrangères**

Péra⁸⁰, 4 novembre 1895

Il y a déjà plusieurs semaines, j'ai signalé à la Sublime Porte un certain état d'agitation qui commençait à se manifester à Diarbékir. Après avoir, depuis plusieurs mois, insisté à différentes reprises sur l'insuffisance d'Aniz-Pacha, Vali intérimaire de la province, j'apprenais que ce fonctionnaire venait d'être confirmé dans ce poste et que le premier acte de son administration était de contraindre, sous la menace, les chefs des communautés chrétiennes à signer un télégramme exprimant à S.M.I. le Sultan leurs remerciements pour la nomination du nouveau Vali.

La violence faite ainsi à leurs chefs ayant soulevé la juste indignation des chrétiens de la ville et ceux-ci ayant envoyé une protestation à leurs patriarches, les évêques avaient, de leur côté, adressé à ces derniers un télégramme où ils expliquaient les circonstances à la suite desquelles ils avaient été forcés de signer l'adresse imposée par le Vali.

L'Autorité ottomane crut pouvoir arrêter arbitrairement l'envoi des communications adressées aux Patriarches, entretenant

79. Mehmed Saïd Pacha, dit Küçük (le Petit) S., 1838-1914, né à Erzeroum, fils de diplomate et descendant d'une famille d'oulemahs. Il fut plusieurs fois Grand Vizir (entre 1879 et 1885), en 1895, en 1901-1903 et après la révolution Jeune-Turque. Il était partisan d'une modernisation de l'Empire par la réforme de l'éducation, l'assainissement des finances, la lutte contre la corruption. Il fut l'un des premiers hommes d'Etat ottomans à publier ses Mémoires.

80. Quartier de Constantinople où se trouve l'Ambassade de France.

ainsi, de parti pris, une juste indignation parmi les communautés chrétiennes.

Ce n'est que vers le 12 octobre que l'Ambassade put, à la suite d'observations présentées à la Sublime Porte, faire savoir aux membres des communautés chrétiennes que leurs télégrammes, jusqu'alors interceptés, seraient le jour même remis aux patriarches et rassurer ainsi les esprits.

Dès cette époque, les renseignements qui m'étaient parvenus me forçaient à attirer la sérieuse attention de la Sublime Porte sur les menées des musulmans. Deux d'entre eux tiraient, le 8 octobre, deux coups de revolver sur l'évêque jacobite. Notre agent constatait une effervescence croissante chez les musulmans et l'autorité convoquait sans motif, à Diarbékir, les officiers des Hamidiés dont je n'ai plus besoin de signaler le triste rôle dans les événements dont le territoire ottoman a été le théâtre depuis plusieurs mois. Chaque jour, des achats inusités d'armes et de munitions étaient faits par les musulmans.

Les choses en étaient là lorsque, le 30 octobre, le Vice-Consul de France télégraphiait à l'Ambassade que plusieurs réunions composées des personnages les plus influents de la contrée, au nombre desquels se trouvaient le Cheikh de Zilan et son fils, déjà si gravement compromis dans les massacres du Sassoun, avaient eu lieu chez un certain Djémil Pachal, ancien Gouverneur dans le Yémen ; les projets les plus sinistres contre les chrétiens y avaient été discutés. Les musulmans déclaraient ouvertement leur intention de « se venger », disaient-ils, des chrétiens. Ils avaient adressé à S.M.I. le Sultan un télégramme de protestation contre les mesures de réformes administratives prises à l'égard de certains vilayets et se déclaraient résolus, au cas où la réponse attendue ne serait pas satisfaisante à leur gré, à attaquer les chrétiens le surlendemain, vendredi.

Bien que ces projets fussent publiquement annoncés, Aniz Pacha feignait de n'y attacher aucune importance et, comme s'il avait voulu mieux endormir encore les chrétiens, assurait au Vice-Consul de France qu'il répondait de la tranquillité du côté des musulmans.

L'événement a néanmoins malheureusement prouvé combien étaient exactes les informations rapportées au Vali par l'agent du Gouvernement français. Il prouve péremptoirement aussi combien est fausse la prétention qu'a la Sublime Porte d'imputer aux Arméniens le rôle de provocateurs. Dans plusieurs circonstances déjà, aux observations faites de l'Ambassade, la Sublime Porte a répondu que, d'après les informations des Valis, les Arméniens avaient envahi les mosquées et attaqué les musulmans les armes à la main. Bien que la Sublime Porte sache mieux que personne combien cette allégation est mensongère, l'Ambassade proteste formellement contre une accusation qui prétend détourner de leurs véritables auteurs la responsabilité des sanglants événements dont la ville de Diarbékir, après tant d'autres, vient d'être le théâtre.

Votre excellence sait déjà comment des bandes de Kurdes de la campagne sont entrées dans la ville et, aidées de la population musulmane, ont massacré les chrétiens de tous côtés, pillé et incendié le marché.

Le massacre a duré toute la journée du vendredi, du samedi et du dimanche. Le Vice-Consul de France, malgré les avertissements donnés au Vali, a pu, à grand-peine, obtenir une garde de zaptiés pour le Consulat et l'établissement des Pères capucins. Plus de 500 chrétiens poursuivis par les assassins se sont réfugiés dans son domicile, fuyant une mort certaine.

De nouvelles bandes de Kurdes sont signalées aux abords de

la ville et l'autorité, loin de prendre des mesures, encourage les passions musulmanes.

Non contente d'avoir, en quelque sorte, favorisé le fanatisme et les projets des musulmans en s'abstenant de prendre par avance les mesures que réclamait le Vice-Consul de France, elle laisse les soldats et les zaptiés se mêler aux assassins et aux pillards. Notre agent, M. Meyrier, a vu de ses fenêtres, depuis deux jours, les représentants de la force armée faire cause commune avec la pire populace et se ruer sur les chrétiens.

C'est avec peine que je me vois, Monsieur le Ministre, dans l'obligation de signaler des faits aussi graves, et malheureusement appuyés sur des preuves irréfutables. Votre Excellence conviendra qu'ils ne sont que trop bien faits pour soulever l'indignation générale. Quelque regret que je puisse avoir à constater combien la responsabilité des autorités est engagée dans ces lamentables événements, il est de mon devoir de protester contre l'inertie coupable et la complicité de la Sublime Porte elle-même dans les massacres prémédités qui viennent d'avoir lieu et dont sont victimes, non seulement des Arméniens, mais des chrétiens de tous rites.

La présence à Diarbékir d'un Représentant de la France et d'un établissement de religieux capucins placés sous notre protectorat impose au Gouvernement de la République des devoirs et des droits qu'il prétend exercer, et, au cas où le Gouvernement impérial ne se déciderait pas à prendre les mesures nécessaires et efficaces pour punir les coupables et réprimer les passions musulmanes malheureusement trop encouragées, le Gouvernement de la République serait obligé d'aviser au moyen de faire respecter les chrétiens partout menacés et dont un grand nombre sont, par le droit des traités, placés directement sous sa direction.

Paul Cambon

***46. Gustave Meyrier à Paul Cambon**

Télégramme chiffré

Urgent

[Diarbékir] 5 novembre 1895, 9 h m.

Après trois jours de carnage, ces misérables semblent avoir arrêté leur œuvre de destruction. [Plus de 15 000 personnes ont péri, 5 000 rien qu'à Diarbékir. J'ai la conscience d'avoir fait mon devoir jusqu'au bout et d'avoir préservé de la mort des centaines et peut-être des milliers d'individus, en montant, plusieurs fois par jour, sur la terrasse, avec un cawas et en criant aux chrétiens, le drapeau français à la main, d'arrêter leur feu. Je n'ai pas une faiblesse à me reprocher, mais maintenant, livré à moi-même, je suis accablé d'émotion et d'horreur. Ma femme et moi, nous Vous supplions de nous retirer de ce pays.

C'est Vous qui nous avez tous sauvés. Vous avez la reconnaissance éternelle de toute la malheureuse population chrétienne de la ville.]⁸¹

Tous nos protégés sont sains et saufs. Nous organisons des secours [; j'ai souscrit pour 1 000 francs.

Je prie V[otre] Ex[cellence] de tranquilliser ma famille qui est à Macrikeu].⁸²

La situation est toujours très grave].

Meyrier

81. Dans *le Livre jaune*, l'ensemble de cette partie supprimée est remplacé par : « Plusieurs milliers de personnes ont péri. »

82. Il s'agit d'un quartier de Constantinople où résidait le père de M^{me} Meyrier.

47. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

Urgent

[Diarbékir] 5 novembre 1895, 10 h s.

Je crains beaucoup une nouvelle attaque. Le musulman que vous m'indiquez me dit qu'il fait tout pour rétablir l'ordre. Je crains le Vali. Ne pourrait-on pas lui télégraphier de nouveau la déclaration faite au Grand Vizir pour nous et les Religieux ?

Meyrier

***48. Paul Cambon à Gustave Meyrier**

Déchiffrement

[Constantinople] 6 novembre 1895, 10 h m.⁸³

On considère au Palais et à la Sublime Porte la situation comme définitivement calme. Je n'en demande pas moins l'envoi de nouvelles instructions télégraphiques à votre Vali. [J'ai déjà fait donner de vos nouvelles à votre beau-père.

Je comprends votre désir de changer de poste. Je vous ai proposé, depuis plusieurs semaines, pour le poste de Janina et je renouvelle présentement ma proposition.]

Cambon

83. A la date du 5 novembre, 10 h s. dans le *Livre jaune*.

49. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

Urgent

[Diarbékir] 6 novembre 1895, 7 h s.

On me dit que, demain matin, le massacre va recommencer. Je ne sais s'il faut ajouter foi à cet avertissement. Je ne puis obtenir du Vali une garde pour l'intérieur du Couvent.

Meyrier

***50. Gustave Meyrier à Paul Cambon**

Télégramme chiffré

Urgent

[Diarbékir] Le 7 novembre 1895, 10 h m.

[Les craintes d'hier soir ne se sont heureusement pas réalisées. On ne signale aujourd'hui aucune nouvelle attaque, mais] les chrétiens réfugiés au Consulat [et au Couvent sont tellement effrayés qu'ils] ne veulent pas encore retourner chez eux. [Je les laisse entièrement libres.]⁸⁴

Meyrier

84. Ce télégramme et le suivant semblent avoir été regroupés avec les coupures indiquées à la date du 6 novembre dans le *Livre jaune*.

***51. Gustave Meyrier à Paul Cambon**

Télégramme chiffré

Urgent

[Diarbékir] 7 novembre 1895, 11 h m.

[La situation est toujours la même.] On continue le désarmement des chrétiens et cependant les esprits ne semblent guère se calmer. La terreur règne partout. [On se demande avec angoisse quand la ville reprendra un peu de tranquillité.]

Meyrier

**Add. 3. Père Jean-Baptiste,
Supérieur de la Mission de Diarbékir
à
Gustave Meyrier**

Diarbékir, le 7 novembre 1895

Monsieur le Consul,

Je crois bien qu'il vous sera difficile de venir nous voir, pour cela je vous prie de m'envoyer une escorte avec un des drogmans et j'irai chez vous.

Hier la foule s'est augmentée sans le vouloir, peut-être que le nombre s'élève à près de 3 000, et la divine Providence jusqu'à maintenant les a nourris, mais il faut penser pour ce soir et pour les jours suivants. Toutes les provisions de nos voisins ont été apportées ici et consommées, et Cadje Djebbour fait tout ce qu'il peut, donne tout ce qu'il a et nourri[t] même les soldats et

les gendarmes qui se trouvent dans la mosquée. Nous avons du blé et, ce matin, je voulais l'envoyer au moulin qui se trouve dans la ville, accompagné par un gendarme lequel m'a répondu qu'il ne pouvait pas, car il craint que le blé soit volé par les soldats qui sont dans la forteresse où est le moulin, il n'y a pas d'autre remède que de demander la permission à Azmet Pacha ; en effet, le gendarme est allé le trouver, et celui-ci lui a répondu qu'il irait trouver le Vali car il ne peut rien faire sans sa permission. Je vous prie donc, Monsieur le Consul, de vouloir bien, comme vous l'avez toujours fait, nous venir en aide, me faire accorder cette permission du Vali et faire ordonner à Mahmoud Agha ou Calazi Effendi, officiers qui se trouvent dans la mosquée voisine, de nous donner quelques soldats pour faire accompagner le meunier au moulin.

Tous nos compliments à Madame et à vous et à vos enfants, en espérant que vous êtes tous en bonne santé comme nous aussi, grâce à Dieu et à la protection de la T[rès] S[ainte] Vierge.

Votre tout dévoué et reconnaissant

Père Jean-Baptiste

***52. Gustave Meyrier à Paul Cambon**

Télégramme chiffré

Urgent

[Diarbékir] Le 7 novembre 1895, 8 h s.

Le Supérieur des Capucins de Mardin me télégraphie qu'il est en grand danger. Je requiers du Vali la garde des établissements religieux de cette ville.

Ici, pas de changement, toujours la panique et la crainte de nouvelles agressions. [Pour moi, je ne puis croire qu'après avoir désarmé les chrétiens, le Gouvernement les fasse encore massacrer.]

Meyrier

53. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 8 novembre 1895, 9 h s.

Cette journée de vendredi que l'on appréhendait s'est encore passée sans incident. Les chrétiens reprennent un peu de confiance. Je pense que demain nos réfugiés commenceront à retourner chez eux.

Meyrier

***54. Gustave Meyrier à Paul Cambon**

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 8 novembre 1895, 11 h s.⁸⁵

La situation s'est un peu améliorée aujourd'hui. Beaucoup de chrétiens dont les maisons n'ont pas été détruites, sont retournés chez eux. [Les pertes sont innombrables ; la ville est complètement ruinée. Plus de 1 000 familles sont sans pain et sans gîte.] Je

85. A la date du 9 novembre dans le *Livre jaune*.

prie V[otre] Ex[cellence] de faire mettre à ma disposition un crédit aussi élevé que possible pour contribuer à soulager ces misères.

[D'un autre côté, les preuves de dévouement au Consulat ont été nombreuses. Cinq fois, les Kurdes sont venus pour nous attaquer ; ils ont toujours dû se retirer en présence de l'attitude énergique de la garde, de son officier, Fariz Effendi, et du personnel du Consulat.

Je dois signaler la conduite digne d'éloges de deux voisins musulmans, Riza Effendi et Mustapha Effendi, et surtout celle des deux drogmans, M. Cassabian et Youssouf Effendi, du *chaouch*⁸⁶ Ahmed et des deux cawas, Cachadour et Ahmed dont le courageux concours m'a été précieux. Je serais profondément reconnaissant à V[otre] Ex[cellence] si elle voulait bien récompenser ces services en décernant à ceux qui les ont rendus des médailles d'honneur. Ces faveurs feraient un excellent effet dans la ville.

On parle de 30 à 40 000 victimes dans le vilayet.]

Meyrier

55. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré (extrait⁸⁷)

[Diarbékir] Le 10 novembre 1895, 8 h s.

(...) Il est impossible de préciser encore le nombre des morts, beaucoup de cadavres ayant été jetés dans l'incendie du marché et les autres brûlés, après les événements, par ordre de l'autorité.

86. Sergent faisant ici office d'huissier.

87. Coupure faite par Gustave Meyrier.

Je donnerai ces détails aussitôt que possible. Beaucoup de chrétiens sont retournés chez eux, mais ils craignent toujours.

Meyrier

56. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 11 novembre 1895, 7 h 45 s.

J'ai oublié de proposer pour une médaille l'officier Mohamed Aga, qui est resté au Consulat pendant les trois jours du massacre et que je n'avais plus revu depuis. Il m'a donné des preuves de son dévouement ; je désirerais beaucoup qu'il soit récompensé. Il n'accepterait pas d'argent.

Meyrier

57. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 12 novembre 1895, midi

On craint que le massacre ne recommence. Tous les musulmans sont armés. Ne peut-on rien faire pour calmer ces forcenés ?

Meyrier

58. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 12 novembre 1895, 6 h s.

Un mouvement était préparé pour aujourd'hui ; on a pu l'empêcher, mais on craint qu'il ne se renouvelle. Parmi les réfugiés chez les Capucins se trouve la famille de l'Arménien catholique Casasian que V[otre] Ex[cellence] m'a indiqué. Un des fils est accusé d'avoir des fusils Martini⁸⁸ et le Vali m'a fait demander s'il n'en a pas caché dans le couvent. Je suis allé le voir et lui ai affirmé que non.

Meyrier

59. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 13 novembre 1895, 2 h s.

Le Gouvernement a appelé les *rédihs*⁸⁹ qui sont actuellement tous sous les armes.

Meyrier

60. Paul Cambon à Gustave Meyrier

Déchiffrement

[Constantinople] 13 novembre 1895, 8 h s.

On parle d'un massacre à Malatia et de quatre prêtres égorgés. Avez-vous des nouvelles ?

Cambon

88. Les fusils Martini-Henry étaient ceux qui équipaient alors l'armée ottomane.

89. Réservistes.

61. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékîr] 13 novembre 1895, 9 h s.

J'ai aussi entendu parler d'un massacre à Malatia, mais je n'ai aucun détail. Nos Capucins ont reçu, avant-hier, un télégramme de ceux de cette ville, leur disant qu'ils sont tous en bonne santé. Il n'y a plus au Consulat et au Couvent que les protégés français et quelques familles sans asile mais, à la première alerte, nous serons encore envahis.

Meyrier

62. Paul Cambon à Gustave Meyrier

Déchiffrement

[Constantinople] 13 novembre 1895, 9 h s.

A la suite de votre télégramme que j'ai communiqué au Grand Vizir, des instructions ont été envoyées, hier, par le télégraphe, au Vali.

On affirme à la Porte que votre drogman aurait, par l'entremise d'un certain Casabian, dit que, d'après un télégramme chiffré adressé au Consul, les six vilayets seraient déclarés indépendants. Ce bruit, s'il n'émane pas de votre drogman, doit être propagé par l'Arménien. Démentez-le. Les réformes, décrétées par le Sultan, s'adressent à tout le monde. Faites un tour dans la ville ; rendez-vous compte par vos yeux des dégâts et tâchez de me donner des renseignements approximatifs sur le nombre des morts.

Cambon

63. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékîr] 13 novembre 1895, minuit

Cassabian est aussi drogman. Jamais personne ne m'a parlé ici du bruit propagé par les drogmans au sujet de l'indépendance des six vilayets. Il me serait donc difficile de les démentir. La nouvelle exacte de l'acceptation des réformes a été connue par un télégramme en clair de l'Ambassadeur des Etats-Unis passé, dit-on, au bureau de Diarbékîr et par d'autres télégrammes adressés au Gouverneur lui-même. Tout le monde en a parlé ouvertement.

Le Vali ne me laisse sortir qu'escorté de 4 zaptiés, 2 officiers de police et un notable musulman.

Le marché est complètement détruit ; 3 ou 400 maisons pillées et on parle, pour la ville seulement, de 2 000 morts et de 3 000 pour les villages immédiatement environnants. Là, tout a été détruit.

Meyrier

64. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékîr] 15 novembre 1895, 11 h m.

J'étais tellement souffrant à la réception du dernier télégramme que c'est à peine si j'ai pu le déchiffrer et y répondre. J'affirme de nouveau que personne n'a parlé ici de l'indépendance des six vilayets. La vérité a été exactement et immédiatement connue ; je

pourrais, au besoin, montrer des copies de télégrammes reçus à ce sujet par le Vali qui ont circulé dans toute la ville. Tout le monde savait que je n'avais rien reçu, car, sans vouloir nuire aux employés du télégraphe, je dois dire que tout ce qui se passe dans le bureau est aussitôt connu du public. En réalité, l'histoire des drogmans est une nouvelle invention.

A ce propos, il est bon que le Grand Vizir et même le Sultan sachent que les chrétiens de Diarbékir n'ont jamais désiré ni recherché leur indépendance, ni leur annexion à une autre Puissance⁹⁰. Ils se disent toujours des fidèles sujets du Sultan et ne demandent que des réformes qui leur permettent de compter sérieusement sur la protection du Gouvernement. Ma correspondance fait foi de ces sentiments (Rapport du 9 février dernier⁹¹).

Meyrier

65. Paul Cambon à Gustave Meyrier

Déchiffrement

[Constantinople] 16 novembre 1895, 8 h m.

Les Capucins de Malatia, dont il a été question dans mon télégramme du 13⁹², sont sains et saufs⁹³.

L'Ambassadeur d'Angleterre a été avisé que, lors du décès de

90. Sous-entendu la Russie.

91. *Supra* n° 4.

92. *Supra* n° 60.

93. Le 14 novembre, les Capucins de Malatia avaient en effet informé Paul Cambon qu'ils avaient bénéficié de la protection du Vali et reçu l'hospitalité de notables musulmans.

M. Boyadjian⁹⁴, un volume des archives du Consulat anglais aurait disparu avant l'apposition des scellés et me demande de vous autoriser à faire une enquête à ce sujet. Veuillez me renseigner.

Votre télégramme d'aujourd'hui était inutile, votre première dépêche m'ayant suffisamment renseigné sur tous ces bavardages.

Cambon

66. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 16 novembre 1895, midi

Je n'ai aucune connaissance de la disparition d'un volume des archives du Consulat anglais et personne n'a rien pu me dire à ce sujet. J'en suis étonné, car M. Boyadjian m'avait dit, avant son départ, que, lorsqu'il se déplaçait, il emportait toujours ses archives avec lui. Je m'informerai mieux et, si j'apprends quelque chose, j'en ferai part à V[otre] Ex[cellence].

Le Vali a demandé aux chefs de communautés de lui faire connaître le chiffre de leurs pertes ; ils n'ont pas encore répondu. L'aspect de la ville est lamentable ; quant aux villages, ce ne sont plus que des ruines abandonnées. Beaucoup de filles ont été enlevées ; on les recherche et on en a ramenés quelques-unes. On a pu aussi reprendre quelques objets pillés.

Meyrier

94. M. Boyadjian, dont il a été question *supra* n° 7, était le Consul d'Angleterre à Diarbékir et également pasteur. Il sera remplacé par le Vice-Consul Hallward, qui était en poste à Van.

67. Paul Cambon à Gustave Meyrier

Déchiffrement

[Constantinople] Le 18 novembre 1895, 3 h m.

On dit massacre survenu à Mardin et environs. Télégraphiez nouvelles Capucins.

Cambon

68. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 18 novembre 1895, 4 h m.

Reçu nouvelles Religieux de Mardin, Djezireh, Karpout, Mézéré, Orfa. Tous bien. Il y a eu des massacres dans toute la contrée ; rien à Mardin même.

Meyrier

69. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 18 novembre 1895, 9 h s.

Ce télégramme, faisant connaître les chiffres des pertes, est reproduit en entier dans mon rapport du 18 décembre 1895, n° 18⁹⁵, que l'on trouvera plus loin⁹⁶.

95. *Infra* n° 94.

96. Note de Gustave Meyrier.

70. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 20 novembre 1895, 3 h s.

Le Gouvernement a opéré plusieurs arrestations parmi les notables arméniens. Casasian Youssouf et deux fils, Arméniens catholiques, sont du nombre des personnes arrêtées.

Meyrier

71. Paul Cambon à Gustave Meyrier

Déchiffrement

[Constantinople] 20 novembre 1895, 7 h 45 s.

L'Arménien Cazasian arrêté ou l'un de ses fils est-il le drogman mentionné dans votre télégramme du 14⁹⁷ ? Si oui, réclamez-le immédiatement, l'autorité n'ayant pas le droit de l'arrêter⁹⁸.

Cambon

72. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 20 novembre 1895, 8 h s.

Le drogman s'appelle Cassabian. L'Arménien arrêté est celui

97. *Supra* n° 63, télégramme du 13 novembre 1895.

98. Faisant partie du personnel du Consulat, le drogman bénéficiait de l'immunité diplomatique.

désigné par V[otre] Ex[cellence] comme pouvant être utile⁹⁹ ; son nom est Kazazian.

La situation est toujours très inquiétante.

Meyrier

73. Paul Cambon à Gustave Meyrier

Déchiffrement

[Constantinople] 22 novembre 1895, 3 h 30 s.

Le Grand Vizir a envoyé, hier, au Vali l'ordre d'examiner le cas de Kazazian. Voyez le Vali et insistez pour l'élargissement de cet Arménien catholique, s'il n'y a réellement aucune charge contre lui.

Cambon

74. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 22 novembre 1895, 4 h s.

Je suis convaincu qu'il n'y a aucune charge contre Kazazian, si ce n'est qu'il est le plus influent parmi les chrétiens. Les musulmans sont très excités contre lui et sa famille ; l'un d'eux me disait que son arrestation avait été faite pour leur donner satisfaction. Pendant plusieurs jours, il a été souvent question d'attaquer sa maison sous le prétexte qu'elle contient des armes militaires.

99. *Supra* n° 42 et note 72.

Le calme est loin d'être encore revenu et, avant de voir le Vali à ce sujet, je me permets de demander à V[otre] Ex[cellence] si elle ne croit pas le moment prématuré pour une intervention du Consulat en faveur de la mise en liberté de cet Arménien, qui pourrait peut-être être un grand danger pour lui et les chrétiens.

Le Général de division, Zia Pacha, est attendu demain.

Je n'ai aucune confiance au Vali.

Meyrier

75. Paul Cambon à Gustave Meyrier

Déchiffrement

[Constantinople] 23 novembre 1895, 4 h 30 m.

Agissez pour Kazazian comme vous jugerez convenable.

Cambon

76. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 24 novembre 1895, 10 h m.

Un notable arménien catholique me prévient confidentiellement que le Gouverneur est dans l'intention d'imposer la religion musulmane à tous les chrétiens du vilayet et, s'il ne réussit pas, de faire recommencer le massacre. Je ne sais ce qu'il y a de vrai dans cet avertissement que j'aime à croire exagéré ; mais il me semble que l'on met bien longtemps à rétablir la tranquillité dans le pays.

Ne pourrait-on prendre quelques mesures énergiques pour mettre fin à cette situation ?

Meyrier

77. Paul Cambon à Gustave Meyrier

Déchiffrement

[Constantinople] 25 novembre 1895, 8 h m.

Le ministre des Affaires Etrangères¹⁰⁰, à qui j'avais signalé votre belle conduite pendant les massacres de Diarbékir, me charge de vous transmettre les félicitations du Gouvernement de la République.

Cambon

78. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 25 novembre 1895, 9 h 30 m.

Je suis ému jusqu'aux larmes des félicitations du Gouvernement de la République. Je prie V[otre] Ex[cellence] de Lui transmettre l'expression de mon dévouement absolu et de recevoir pour Elle l'hommage de ma profonde reconnaissance.

Meyrier

100. Le ministre des Affaires étrangères était, depuis le 2 novembre 1895, Marcelin Berthelot qui succédait à Gabriel Hanotaux. Mais ce dernier fut en fait pratiquement ministre des Affaires étrangères de juin 1894 à juin 1898. Gabriel Hanotaux était partisan du Sultan qui lui conféra une décoration, le titre d'Excellence et le grade de Pacha de l'Empire ottoman.

79. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 28 novembre 1895, 1 h s.

Des désordres se sont produits, cette nuit, dans un quartier de la ville qui a déjà été très éprouvé. Ils ont été réprimés par les autorités. Une centaine de coups de fusil ont été tirés ; il n'y a eu, dit-on, ni mort ni blessé. Le Commandant de la gendarmerie m'a fait prévenir qu'il n'y a rien à craindre. Ce matin, rien à signaler, mais la panique recommence.

Meyrier

80. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 30 novembre 1895, 5 h 20 s.

Plusieurs musulmans m'assurent, pour la première fois, que ce qui entretient l'agitation parmi leurs coreligionnaires, c'est qu'ils croient que l'autonomie des six vilayets est déclarée, que les réformes ne s'adressent qu'aux chrétiens et qu'ils craignent le démembrement de l'Empire. J'ai démenti ces bruits et je pense que l'assurance officielle de leur inexactitude contribuerait à ramener un peu de calme dans les esprits.

Meyrier

81. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 1^{er} décembre 1895, 10 h m.

On semble se préoccuper beaucoup parmi les musulmans du sort de l'Empire. Ils craignent une occupation, une guerre et même le démembrement. Les plus modérés n'osent se prononcer sur ce qui arriverait aux chrétiens dans une de ces éventualités. Je les tranquillise de mon mieux en leur disant qu'ils doivent laisser ces questions à ceux qui sont chargés de les traiter et que, pour eux, ils n'ont qu'à chercher à rendre la tranquillité au pays.

Meyrier

82. Paul Cambon à Gustave Meyrier

Déchiffrement

[Constantinople] 3 décembre 1895, midi

Le moment n'est-il pas venu de faire mettre en liberté Kazazian et ses deux fils, détenus sans aucun motif? Parlez-en officieusement de ma part au Vali.

Cambon

83. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 3 décembre 1895, 1 h s.

Le Vali me dit que c'est par mesure de précaution et de prudence qu'il détient Kazazian et ses deux fils. On a fait contre le

père et l'un des fils une dénonciation sur laquelle il ne peut encore se prononcer. Quant à l'autre fils, aucune charge n'existe contre lui. Ils sont dans une chambre du Sérail¹⁰¹ avec deux autres notables arméniens schismatiques, bien traités. La famille ne désire pas, pour le moment, leur mise en liberté.

Ma démarche, venant de Votre part, m'a semblé produire une forte impression sur le Vali. Elle est, je crois, tout ce qu'on peut faire actuellement de plus favorable pour eux. Je ne les perds pas de vue.

Meyrier

84. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré (extrait¹⁰²)

[Diarbékir] 4 décembre 1895, 9 h m.

(...) Un des fils Kazazian a été relâché.

Meyrier

85. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 4 décembre 1895, 7 h 30 s.

Le *Ferik*¹⁰³ Zia Pacha, ancien attaché militaire à Saint-

101. Palais du Gouverneur.

102. Coupure faite par Gustave Meyrier.

103. Général de division.

Pétersbourg, est arrivé aujourd'hui, se rendant à Sert. Le Commandant militaire m'a dit qu'il resterait ici un mois environ.

Meyrier

86. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 6 décembre 1895, 9 h 30 m.

La misère est extrême. La communauté arménienne schismatique nourrit 400 familles ; l'Évêque me fait dire qu'il n'a plus de ressources et que le Gouvernement lui a supprimé les quelques secours qu'il lui donnait parce qu'il n'a pas voulu signer une pièce reconnaissant la culpabilité des Arméniens. La situation ne fait aucun progrès ; le découragement s'empare de tous. Je leur prodigue les bonnes paroles, mais cela ne suffit plus. La présence de Zia Pacha fera peut-être un peu de bien.

Meyrier

87. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 7 décembre 1895, 8 h 15 s.

Mon drogman a été appelé ce matin par le Vali pour une affaire de service. En revenant, on lui a jeté une pierre ; elle a atteint le zaptié qui était à côté de lui et a fait à ce dernier une blessure à la tête. Le Gouverneur chez qui j'ai renvoyé immédiatement le

drogman et le zaptié blessé pour protester, m'a promis de rechercher le coupable et de le punir.

Meyrier

88. Paul Cambon à Gustave Meyrier

Déchiffrement

[Constantinople] 8 décembre 1895, 4 h s.

Par votre télégramme du 9 novembre¹⁰⁴, vous m'avez demandé certaines récompenses pour les soldats de garde, deux voisins musulmans, vos drogman, un chaouch et vos deux cawas. Les noms ayant été indéchiffrables, veuillez me les chiffrer de nouveau soigneusement.

Au cas probable où des médailles ne seraient pas accordées à tous, indiquez-moi ceux auxquels pourraient être données des gratifications en argent. De nombreuses demandes similaires m'étant adressées de tous côtés, restreignez les vôtres au strict nécessaire.

Cambon

89. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 9 décembre 1895, 10 h 30 m.

Je me permets d'insister pour que des médailles soient accordées à l'officier Fariz Effendi, aux deux drogman, Artim

104. *Supra* n° 54, télégramme daté du 8 novembre 1895 (date de départ).

Cassabian et Youssouf Roumi, aux deux cawas, Cachadour Deïrmandjian et Ahmed.

Le drogman Cassabian a été admirable ; il a quitté sa famille au moment où le massacre commençait pour venir se mettre à ma disposition ; il m'a été d'un grand secours. Je demande pour lui une récompense spéciale. Son ambition serait de devenir Français.

Quant aux deux voisins musulmans, l'un, Riza Effendi, ancien *Caïmacam*¹⁰⁵ intérimaire de Médiat, m'a avoué franchement qu'il désirait surtout être nommé *Sanié*¹⁰⁶, ayant déjà le grade de *Salicé*¹⁰⁷. Bien que cette demande dépende du Gouvernement ottoman, je la recommande en raison des services rendus ; l'autre, Mustapha Effendi, peu fortuné, serait sensible à une gratification en argent. Cette récompense pourrait aussi être donnée à cinq zaptiés de la garde qui, seuls, méritent de la recevoir.

Je dois signaler encore la conduite du Supérieur des Capucins qui a recueilli près de 3 000 chrétiens et s'est entièrement dévoué à eux.

On me dit qu'on bat les prisonniers pour leur faire signer des dénonciations contre les notables arméniens arrêtés, Kazazian et autres. J'avais déjà parlé au Vali en faveur de ces prisonniers, mais, tout en me donnant de bonnes paroles, il ne tient jamais compte de mon action.

Meyrier

105. Ou *Katmakam*, administrateur d'un *kâza*, sous-division administrative d'un *sandjak*.

106. Deuxième grade de la Table des rangs.

107. Troisième grade.

90. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékîr] 10 décembre 1895, 2 h 45 s.

Les chrétiens craignent encore. Un d'eux m'a dit qu'un ami musulman l'avait prévenu que le massacre recommencerait demain ou après-demain. J'ai vu le Vali, il m'a assuré qu'il n'y avait rien et qu'il répondait de la tranquillité. Que croire ?

Meyrier

91. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékîr] 12 décembre 1895, 10 h m.

On attend Abdulah Pacha¹⁰⁸ la semaine prochaine. Un chrétien qui m'a souvent donné des informations exactes me fait dire que les musulmans veulent faire de nouveaux troubles avant l'arrivée de ce fonctionnaire ottoman. Il croit que si on peut les éviter jusqu'alors, après il n'y aura plus rien à craindre.

Meyrier

108. Le général de division Abdullah Pacha, aide de camp du Sultan devait être membre de la Commission d'enquête sur les événements du Sassoun mais avait été écarté en raison de la susceptibilité de Zékî Pacha. Il fut ensuite envoyé comme président d'une Commission spéciale d'enquête à Diarbékîr, avec Zîa Pacha.

92. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 16 décembre 1895, 9 h. m.

La détention prolongée des Kazazian me donne de sérieuses inquiétudes. Aujourd'hui, ils ont été appelés devant le juge d'instruction ; ils sont accusés d'être les instigateurs de la manifestation contre la nomination du Vali et d'avoir fait mettre le feu au marché. On torture les prisonniers jusqu'à la mort pour obtenir des témoignages contre eux et les autres notables arméniens arrêtés. Kazazian voudrait que sa cause fût jugée à Constantinople pour que d'autres membres de sa famille ne soient pas impliqués dans son procès. Son Evêque désirerait que le Patriarche soit instruit de cette situation.

En ce qui me concerne, toute démarche est inutile auprès du Vali. Il ne me dit pas un mot de vérité et n'en continue pas moins ses actes odieux. Seul, un ordre de Constantinople peut les faire cesser.

Abdulah Pacha est arrivé. Les chrétiens espèrent beaucoup en lui, ne se sentant plus autant à la merci du Gouverneur ; cependant, ils ne reprendront aucune confiance tant qu'Aniz Pacha sera à la tête du Gouvernement. C'est lui qui a fait les massacres et qui, depuis 46 jours, tient ces malheureux sous l'impression de la terreur. Je considère, pour ma part, comme absolument indispensable à la tranquillité du pays, l'éloignement de cet homme qui lui a fait tant de mal et qui est tout disposé à lui en faire davantage.

Meyrier

93. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 17 décembre 1895, 2 h. s.

Kazazian et autres ont été transférés dans la prison.

J'ai fait visite à Abdulah Pacha. L'entrevue a été très cordiale ; il me paraît animé des meilleures intentions.

Meyrier

***94. Gustave Meyrier à Paul Cambon**

Rapport n° 18

Massacre à Diarbékir

Diarbékir, le 18 décembre 1895

Monsieur l'Ambassadeur,

Pour rendre plus complet le récit des événements qui ont ensanglanté la ville et le vilayet de Diarbékir pendant les 1^{er}, 2, 3 et jours suivants du mois de novembre 1895, je crois devoir remonter aux incidents, suscités par le Vali, quelques jours auparavant, à l'occasion de sa nomination. Ils en sont comme le prélude et pourront peut-être servir plus tard à en donner partiellement l'explication.

Aniz Pacha, Mutessarif de Mardin, désigné, en octobre 1894, pour gérer le vilayet de Diarbékir en l'absence de Sourî Pacha, était connu dans cette ville pour son fanatisme et sa haine des chrétiens. [On lui attribuait l'incendie du marché de Mardin qui

avait été mis par malveillance et qui n'avait détruit que les propriétés des chrétiens en épargnant celles des musulmans.] Dans l'exécution de ses nouvelles fonctions, tous ses actes ont été de nature à confirmer cette réputation et à donner aux chrétiens la certitude de sa partialité et de son hostilité à leur égard. On se rappelle la situation de Diarbékir au mois de mars dernier, lors du passage dans cette ville du Cheik de Zilan et les efforts qu'il a fallu faire, à cette époque, pour conjurer une catastrophe. Aussi, lorsque le 4 octobre, la nouvelle de sa nomination comme Vali de Diarbékir, se répandit dans la ville, les chrétiens furent consternés ; ils se sentaient sans défense, à la merci de cet homme dont ils avaient tout à craindre et, dès ce moment, ils perdirent toute confiance dans le Gouvernement. Cependant, Aniz Pacha ne se contentait pas d'une nomination qui devait lui paraître inespérée et qui était inexplicable pour tous. [Moi-même qui avais pu apprécier la personne, j'avoue que je ne l'ai pas comprise.] Il lui fallait encore l'approbation de cette population qu'il opprimait et il imposait par la force à ses chefs spirituels et à ses notables un télégramme au Sultan pour le remercier de cette nomination et lui faire un éloge pompeux de celui qui en était l'objet.

Tous les chrétiens, sans exception, furent indignés de cette indécence de la part du chef du Gouvernement et exaspérés de la faiblesse de ceux qui les représentaient. Ils fermèrent leurs boutiques et leurs églises, en interdisant l'entrée aux prêtres et, finalement, imposèrent à leurs chefs un nouveau télégramme aux Patriarches à Constantinople pour contredire le premier et déclarer qu'il était contraire à la volonté de leurs peuples. [Les notables, parmi lesquels se trouvait Youssouf Effendi Kazazian qui avait participé à l'adresse au Sultan et qui est aujourd'hui en prison, n'ont pas voulu signer ce document.]

La réponse s'est fait attendre huit jours pendant lesquels la situation est restée la même et ce n'est qu'après l'avoir reçue que les chrétiens ont mis fin à leur manifestation. Pendant ce temps, la ville était, pour ainsi dire, en état d'anarchie et le Gouvernement n'a rien fait pour mettre fin à un état de choses qui, pendant 10 jours, a été un danger réel pour la sécurité publique.

Telle était la situation, lorsque, le 22 octobre, est arrivée la nouvelle que les réformes étaient acceptées par le Sultan. [Elle a été connue, dit-on, par un télégramme en clair du ministre des Etats-Unis à Constantinople et par plusieurs autres télégrammes reçus par le Vali et colportés ouvertement dans la ville par des personnes que l'on sait parfaitement être ses agents ou ses amis et qui les communiquaient à qui voulait en prendre connaissance. En présence de ces informations quasi officielles, le doute ne m'était plus permis ; mais, d'un autre côté, n'ayant rien reçu de V[otre] Ex[cellence], j'ai cru deviner ses intentions et j'ai réglé ma ligne de conduite sur sa manière d'agir. J'ai ordonné à mes deux drogmans un silence absolu sur le sujet des réformes et j'ai observé moi-même une extrême prudence dans mes conversations avec une ou deux personnes qui ont voulu m'en parler. J'ai même vu le Vali, à ce moment, pour une affaire de service ; il n'y a pas fait allusion, ni moi non plus.]

Dependant, l'agitation se faisait sentir plus forte que jamais parmi les musulmans. Toutes les armes du marché étaient enlevées à des prix fabuleux ; les rumeurs les plus sinistres circulaient dans la ville ; [on y signalait la présence des personnages les plus dangereux de la contrée, tels que le Cheik de Zilan et un certain Rechid Agha, bien connu dans le pays, et on remarquait des réunions chez de nombreux musulmans, plus particulièrement chez

Djémil Pacha, ancien Gouverneur dans le Yémen, où se discutaient les projets les plus inquiétants.]

Le mercredi, 30 octobre, à 8 heures du soir, j'allai voir le Vali pour lui faire part de ces bruits et le prier de prendre des mesures afin d'empêcher les troubles que l'on appréhendait. Il me répondit qu'il n'y avait absolument rien à craindre, que les musulmans étaient calmes, que leur religion leur défendait de tuer et qu'il répondait de la tranquillité si les chrétiens ne faisaient rien pour la troubler. Il me pria même de les inviter à ne pas donner lieu à des désordres, à ne pas céder à la peur et à aller au travail comme en temps ordinaire. Nullement rassuré par ces déclarations, j'ai prévenu immédiatement V[otre] Ex[cellence] de cette situation alarmante. Je ne mets pas en doute qu'Aniz Pacha la connaissait mieux que moi et qu'un mot de lui pouvait éviter les désastres qui ont suivi.

Le vendredi, premier novembre, jour de la Toussaint, j'étais allé à la messe avec ma famille ; en dehors de quelques Kurdes armés, rien de particulier ne nous avait frappés. En rentrant chez moi, on me dit qu'un musulman avait, dans la matinée, parcouru les rues de la ville en excitant ses coreligionnaires au massacre des chrétiens. L'Evêque arménien schismatique s'était rendu chez le Vali pour lui signaler le fait et, sur les assurances de ce dernier qu'il n'y avait rien à redouter, il était allé lui-même au marché pour encourager les chrétiens, les engager à ne pas avoir peur et à ne pas abandonner leur travail. Le malheureux Evêque, depuis ce jour, se reproche amèrement cette action et s'accuse des conséquences qu'elle a pu produire. Heureusement, c'était fête pour les catholiques ; ils n'avaient pas ouvert leurs boutiques.

Vers les 11 heures, mon drogman, [M. Cassabian.] vint me dire que la panique s'emparait des chrétiens ; [il me demanda la permission d'aller chez lui pour voir sa famille et, au bout d'une heure,



Dans le jardin du Consulat à Diarbékir.

Télégramme autographe de Gustave Meyrier.

Télégramme chiffré.
Urgent.
V. Consul, Diarbékir à Ambassadeur.
Le 2 novembre 1895, 1^h m.
La ville est à feu et à sang.
Sauvez-nous.
Meyrier.



Les toits de Diarbékir.



Les remparts de Diarbékir.

Diarbékir : soupe populaire.



Les notables et officiers de la ville autour de Gustave Meyrier et du Vali.

Figures de Diarbékir

Thomas Boyadjian,
Consul de Grande-Bretagne.



Zeki Pacha, Sourî Pacha,
Ibrahim Pacha.



Le drogman et le cawas du Consulat.



Hovannes Minassian.



L'archevêque catholique
arménien Chelebian.



Hossep Kazazian et son fils.

Cahier d'écolier vantant l'exploit accompli par Madame Meyrier.



Un acte de courage

LECTURES DU SOIR ILLUSTRÉES

Un acte de courage

Si y a-t-il de courage que lorsque l'on parle en confiance et au sujet de la grande lutte contre l'ennemi que devant les lances et les sabres ?

Il est évident qu'il en est ainsi, si ce n'est pas pour le courage qui est le courage de la terre et de la mer que et même dans grand tout ses braves gens qui combattent avec armes que de leur valant le courage parce qu'il y a pas en de grande guerre depuis longtemps.

Non, certainement, en temps de paix, le noble et l'honneur peuvent encore être prouvé de courage, et en dehors de la guerre.

Quel est l'acte de courage de la terre, sans des armes, des lances, des sabres, le soldat et le capitaine pendant, pendant que le courage de l'homme peut être prouvé ? Il y a aussi de courage que celle de la terre, et en ce moment des braves que l'on peut dire de la terre.

Il faut être courageux comme on l'est à l'école et en dehors de la guerre, et en temps de paix.

Les écoliers qui ont les connaissances, les hommes qui ont les connaissances, les connaissances, les connaissances et les connaissances et les connaissances de la terre, les connaissances qui sont, par eux les braves hommes, cherchent les actes de la terre, les connaissances qui sont les actes et les connaissances, sans aucun que les professionnels, les connaissances, à leur prouvé d'un courage noble.

Il faut être courageux comme on l'est à l'école et en dehors de la guerre, et en temps de paix.

Il faut être courageux comme on l'est à l'école et en dehors de la guerre, et en temps de paix.

Il faut être courageux comme on l'est à l'école et en dehors de la guerre, et en temps de paix.

Il faut être courageux comme on l'est à l'école et en dehors de la guerre, et en temps de paix.

Il faut être courageux comme on l'est à l'école et en dehors de la guerre, et en temps de paix.

Il faut être courageux comme on l'est à l'école et en dehors de la guerre, et en temps de paix.

Il faut être courageux comme on l'est à l'école et en dehors de la guerre, et en temps de paix.

Il faut être courageux comme on l'est à l'école et en dehors de la guerre, et en temps de paix.

Un acte de courage



Madame Meyrier à cheval.

LECTURES DU SOIR ILLUSTRÉES

Un acte de courage (suite)

Est-ce que la vie des politiciens n'est pas une lutte perpétuelle ? Je propose les autres dans la guerre, et si on les connaît, de quelques hommes, et si on les connaît, de quelques hommes pour connaître, connaître ses ennemis, connaître ses ennemis, et pour sa défense, connaître les ennemis, les ennemis, les ennemis et les ennemis de la terre.

On les connaît, de quelques hommes, et si on les connaît, de quelques hommes pour connaître, connaître ses ennemis, connaître ses ennemis, et pour sa défense, connaître les ennemis, les ennemis, les ennemis et les ennemis de la terre.

On les connaît, de quelques hommes, et si on les connaît, de quelques hommes pour connaître, connaître ses ennemis, connaître ses ennemis, et pour sa défense, connaître les ennemis, les ennemis, les ennemis et les ennemis de la terre.

On les connaît, de quelques hommes, et si on les connaît, de quelques hommes pour connaître, connaître ses ennemis, connaître ses ennemis, et pour sa défense, connaître les ennemis, les ennemis, les ennemis et les ennemis de la terre.

On les connaît, de quelques hommes, et si on les connaît, de quelques hommes pour connaître, connaître ses ennemis, connaître ses ennemis, et pour sa défense, connaître les ennemis, les ennemis, les ennemis et les ennemis de la terre.

On les connaît, de quelques hommes, et si on les connaît, de quelques hommes pour connaître, connaître ses ennemis, connaître ses ennemis, et pour sa défense, connaître les ennemis, les ennemis, les ennemis et les ennemis de la terre.

On les connaît, de quelques hommes, et si on les connaît, de quelques hommes pour connaître, connaître ses ennemis, connaître ses ennemis, et pour sa défense, connaître les ennemis, les ennemis, les ennemis et les ennemis de la terre.

G. BACQUÉ

Présenté par la Direction générale de l'Enseignement primaire de la Seine-Inférieure pour l'Enseignement primaire.



Gustave Meyrier
et sa famille
à Diarbékir.

Gustave Meyrier.



18 décembre 1895

je le vis revenir, pâle et défiguré,] me disant que tout le monde courait dans la rue et que, déjà, on avait tué plusieurs personnes. Je descendis dans la cour où je vis deux blessés qui s'étaient échappés du marché ; j'allai devant la porte, la rue était déserte, mais des terrasses on me cria qu'ils arrivaient et de rentrer tout de suite. J'avisai trois zaptiés qui se trouvaient là par hasard ; je leur donnai l'ordre de venir défendre le Consulat. Au même instant, du côté opposé de la rue, à une vingtaine de pas, je vis déboucher une bande d'individus armés jusqu'aux dents et poussant des cris féroces ; [je n'eus que le temps de rentrer et de fermer la porte. Il me paraît qu'alors la garde qui m'était destinée, composée de 9 zaptiés et d'un officier, et qui, me dit-on, attendait toute préparée à l'entrée du Sérail, arrivait aussi et avait pu empêcher ces individus d'attaquer le Consulat.] Il était midi, 5 minutes.

Dès ce moment, le massacre était commencé ; on entendait les cris des gens poursuivis dans la rue et se réfugiant dans les maisons ; il a duré trois jours et trois nuits sans discontinuer, avec un tel acharnement que ceux qui survivent sont encore à se demander par quel secours providentiel ils ont pu y échapper. Il a commencé aux cris de « Salavat Mohamed »¹⁰⁹, à heure fixe, sur un signal donné, tel qu'il avait été réglé d'avance, et sans provocation de la part de qui que ce soit. [Le premier coup de feu a été tiré par un agent de police sur un malheureux Chaldéen qui se trouvait dans les environs de la Grande Mosquée.]

Mon premier soin fut d'envoyer par un zaptié une réquisition au Vali pour obtenir une garde plus importante pour le Couvent (je croyais qu'il en avait une) et le Consulat. Le zaptié ne revint pas et je n'obtins pas de réponse à ma demande.

109. *Selvet Mohamed*, « salut à Mohamed », formule prononcée lors de la prière ou lorsqu'un péril se manifeste.

Le vendredi a été particulièrement consacré au marché. On a d'abord massacré tous les chrétiens qui n'avaient pas pu se sauver et ensuite on s'est livré au pillage. J'ai vu les Kurdes et les musulmans de la ville passer devant le Consulat avec de lourdes charges d'objets volés ; [plusieurs ont été arrêtés par mes zaptiés, qui ont mis les marchandises en lieu de sûreté dans les maisons voisines... et les ont ensuite emportées chez eux.] On m'assure que tout le monde a volé, depuis le plus grand jusqu'au plus petit : les Kurdes, les soldats, les zaptiés et beaucoup de notables musulmans. [M. Cassabian a vu, d'une fenêtre du Consulat, le secrétaire particulier du Gouverneur, précédé d'un *hamal*¹¹⁰, tous deux pliant sous le faix, faire plusieurs voyages. Le zaptié que j'avais envoyé porter la réquisition et qui n'est revenu que huit jours après, a dit à qui a voulu l'entendre et je crois qu'il le dirait encore, qu'Azimet Pacha, Commandant en chef de la gendarmerie, l'avait retenu pour garder les objets que l'on apportait chez lui. Comme récompense, il l'a nommé « *on bachi* » [caporal] et lui a donné une poignée d'or et quelques bijoux qu'il montrait. On cite encore, comme ayant participé au pillage, le président de la Municipalité ; le Mudir du cadastre ; Abd-ul-Kader Effendi, chef secrétaire de Mehkemei Cheri ; Hadji Sadek Effendi, membre de la Cour d'assises, et tant d'autres. On affirme enfin que la plupart des meilleures marchandises volées se trouvent chez de hauts fonctionnaires du Gouvernement et chez des musulmans occupant une situation élevée à Diarbékir.]

Lorsque le marché a été vidé, et ça n'a pas duré longtemps, on y a mis le feu. Il était environ deux heures de l'après-midi, l'incendie a duré jusqu'au lendemain. Toutes les boutiques des chrétiens ont été détruites, les pertes sont considérables, [on les

estime à 2 000 000 de livres turques. Vers les 10 heures du soir, j'ai eu un moment d'angoisse terrible : l'incendie s'avancait vers nous ; un de mes cawas vint me demander mes ordres pour le cas où il nous envahirait. La maison est haute et le vent soufflait de notre côté, il fallait aviser immédiatement. Je lui répondis que nous ne fuirions qu'à la dernière extrémité et qu'alors nous irions chez les Pères. Mais que faire de ces malheureux qui, au nombre de 500 au moins, s'étaient déjà réfugiés au Consulat et que je me voyais dans la nécessité d'abandonner à une mort presque certaine ? Heureusement que le vent a changé subitement, les flammes ont été emportées du côté opposé et ce danger a disparu.]

Ce n'est, en réalité, que le samedi matin que le massacre en règle a eu lieu ; jusqu'alors on égorgeait les chrétiens dans la rue, on les tuait sur les terrasses en tirant des minarets et des fenêtres, mais on n'avait pas encore attaqué les maisons. Ce jour-là, au lever du soleil, le carnage a commencé et a duré jusqu'au dimanche soir. Ils s'étaient divisés par bandes et procédaient systématiquement maison par maison, en ayant bien soin de ne pas toucher à celles des musulmans. On défonçait la porte, on pillait tout et, si les habitants s'y trouvaient, on les égorgeait. On a tué tout ce qui se présentait sous la main, hommes, femmes et enfants ; les filles étaient enlevées. Presque tous les musulmans de la ville, les soldats, les zaptiés et les Kurdes du pays ont pris part à cette horrible boucherie. Les murs du Consulat étaient criblés de balles et deux cadavres étaient étendus presque sous nos fenêtres sur des terrasses voisines. Les Kurdes des tribus ne sont pas entrés ; on savait fort bien que ces hordes de sauvages ne font pas de distinction entre les religions et que, si on déchaînait leurs instincts de pillage et de meurtre, toute la ville, les musulmans comme les chrétiens, y aurait passé.

110. Portefaix.

Pendant ce temps, les chrétiens qui avaient pu se procurer des armes et se réunir en nombre suffisant, essayaient de se défendre ; ils y ont réussi dans certains quartiers que les assaillants n'ont pas eu le courage d'attaquer et qui ont été épargnés grâce à eux. Quant aux autres, ils fuyaient quand ils le pouvaient pour chercher un asile dans les églises ou au Consulat. Le Couvent des Pères en a reçu plus de 3 000 et le nombre de ceux qui sont venus chez moi s'est élevé, me dit-on, à plus de 1 500. Les rues n'étaient plus praticables, aussi ces malheureux en étaient-ils réduits à faire des trous dans les murailles des maisons et à se sauver par ces ouvertures ; ou bien encore ils s'échappaient, sous une grêle de balles, par les terrasses, passaient sur des planches pour traverser les rues et arrivaient plus morts que vifs au lieu de refuge. Une femme est tombée sous nos yeux au moment où elle allait entrer. Combien d'autres de ces infortunés ont été tués dans ces lugubres trajets !!!

Le dimanche, vers les 3 heures du soir, à une faible distance du Consulat, j'ai vu de ma fenêtre, et tout le monde a pu les voir, les soldats, les zaptiés, les Kurdes et les musulmans tirer ensemble des terrasses et des minarets sur l'église arménienne schismatique. Je fis constater le fait par l'officier de garde et je priai, en même temps, un religieux musulman du voisinage, très vénéré dans la ville, Abas Hodja, de s'interposer pour mettre fin à ce carnage. Jusqu'alors, nous avions pu croire que la force armée essayait de réprimer le soulèvement et nous pouvions espérer qu'elle en viendrait à bout ; mais, à ce moment, il n'y eut plus de doute, tous étaient contre nous. [La tuerie était dans son plein, la fusillade faisait rage, on entendait, de tous côtés, les cris des victimes, le bruit des portes brisées nous arrivait distinctement et, pour comble de malheur, quelqu'un vint dire que l'église arménienne allait être attaquée et qu'après ce serait notre tour.] Cette nouvelle jeta

l'épouvante parmi les réfugiés. Le danger était, en effet, imminent et c'est alors que j'ai adressé à V[otre] Ex[cellence] cet appel désespéré qui nous a tous sauvés.

Cependant, après quelques instants, nous avons vu tous ces individus descendre des terrasses et s'éloigner ; la nuit était presque venue, les pillards s'étaient retirés, le bruit de la fusillade cessait peu à peu et l'on s'est remis à espérer. Vers les 8 heures du soir, on vint me dire que, sur l'ordre du Gouverneur, quelques notables musulmans et un chrétien s'occupaient de remettre la tranquillité ; deux heures après, des crieurs passaient dans la rue, annonçant que le Gouvernement défendait de tirer et que quiconque serait pris les armes à la main serait puni sévèrement. La nuit était généralement plus calme que le jour, les coups de feu ne reprenaient qu'au lever du soleil et l'on s'explique facilement l'anxiété avec laquelle cette heure était attendue. Le lundi matin, le feu ne recommença pas. A 9 heures, Abas Hodja, qui ne sort jamais de chez lui, venait au Consulat me faire une visite ; il était suivi, bientôt après, des principaux musulmans du quartier qui m'assurèrent que tout était fini et qu'il fallait maintenant travailler au rétablissement de la paix.

Que s'était-il passé de si important pour calmer ces forcenés au paroxysme de la fureur et mettre presque subitement fin à ce carnage au moment où il était le plus acharné ? Je suppose que la tête d'Aniz Pacha n'est pas étrangère à ce revirement inattendu¹¹¹ et que ce triste personnage, tenant à sa vie aussi bien que le dernier des chrétiens, n'a pas osé la mettre en jeu pour assouvir son fanatisme et celui de ses coreligionnaires. Quoi qu'il en soit, le massacre était fini à Diarbékir ; malheureusement, il n'en était pas

111. Paul Cambon avait déclaré au Grand Vizir que la tête d'Aniz Pacha lui répondait de celle du Consul Meyrier. Voir *supra* n° 42.

de même dans les villages où il n'y avait pas de Consul de France en péril. Là, il a duré encore plus de quinze jours et tout a été détruit.

Je dois à ma conscience de déclarer fermement que les massacres à Diarbékir ont été faits, sans provocation, par les musulmans de la ville ; que le Gouverneur Général, le Commandant militaire et le chef de la gendarmerie sont restés impassibles devant ces scènes d'horreur et qu'ils n'ont rien fait pour les arrêter ; que, s'ils n'y ont pas participé directement, leur attitude était de nature à les encourager ; que j'ai vu de mes propres yeux les soldats et les zaptiés se joindre aux musulmans et aux Kurdes pour tirer sur les chrétiens ; que ceux-ci enfin n'ont fait usage de leurs armes que pour se défendre lorsqu'ils y étaient absolument forcés. La police et la troupe ne sont intervenues que pour frapper sur les victimes.

Bien que j'aie fait connaître à V[otre] Ex[cellence] les chiffres des pertes et que je n'aie rien à y changer, je crois devoir les rapporter ici :

Arméniens schismatiques :

Morts	1 000
Blessés	250
Maisons pillées	1 500
Boutiques pillées et brûlées	2 000

Arméniens catholiques :

Morts	10
Blessé	1
Maisons pillées	36
Boutiques pillées et brûlées	65

Syriens schismatiques (Jacobites) :

Morts, déclarés 36 - effectifs	150
--------------------------------	-----

Blessés	11
Maisons pillées	35
Boutiques pillées et brûlées	200

Syriens catholiques :

Morts	3
Blessé	1
Maisons pillées	6
Boutiques pillées et volées	30

Chaldéens :

Morts	14
Blessés	9
Maisons pillées	58
Boutiques pillées et brûlées	78

Grecs :

Morts	3
Blessés	3
Maisons pillées	15
Boutiques pillées et brûlées	15

Protestants :

Morts	11
Blessé	1
Maisons pillées	51
Maisons pillées et brûlées	60

A toutes les communautés :

Disparus	1 000
----------	-------

Villageois chrétiens appartenant à toutes les communautés travaillant dans la ville :

Morts ou disparus	1 000
-------------------	-------

119 villages du *sandjak*¹¹² de Diarbékir, comprenant 6 000 familles, composées de 30 000 chrétiens morts ou disparus, ont été pillés ou brûlés.

50 filles ou femmes enlevées dans la ville. Dans les villages, le nombre est incalculable.

Les pertes matérielles dans la ville s'élèvent à plus de 2 000 000 de livres turques.

Les musulmans ont eu 195 morts parmi lesquels 70 individus qui se sont tués entre eux pour le partage du butin.

Dans la dernière entrevue que j'avais eue avec le Gouverneur, je lui avais demandé verbalement, mais sous forme de réquisition, une garde pour le Consulat et le Couvent si les circonstances l'exigeaient. Il me répondit que c'était son devoir et que, le cas échéant, il n'y manquerait pas. Il a envoyé 9 zaptiés et un officier au Consulat, et ainsi que je l'ai su depuis par une lettre du Supérieur, personne au Couvent. Je lui ai adressé réquisition sur réquisition, il ne m'a jamais répondu. Ce n'est qu'après avoir vu le pavillon descendre et monter toute une journée, qu'il s'est enfin décidé à me faire demander par un chaouch ce que je désirais. J'ai dit à ce sous-officier que je voulais une garde suffisante pour le Couvent et des renforts pour moi. Il me fit observer que les soldats ne pouvaient pas aller au Couvent parce que, sur le parcours, les chrétiens tiraient sur eux. A quoi je répondis que, puisque les zaptiés et les soldats turcs n'étaient pas faits pour aller au feu, je monterais moi-même sur la terrasse pour inviter les chrétiens à ne pas tirer. C'est ce que j'ai fait devant lui. Peu après, 10 soldats et un officier sont arrivés, mais aucun n'est allé chez les Pères. Nos protégés sont donc restés sans garde pendant les trois jours du massacre et, bien souvent, ils ont été en danger.

112. Sous-division administrative d'un vilayet.

[Parmi les zaptiés du Consulat, j'ai eu à me louer de cinq d'entre eux et des deux officiers ; les autres, ainsi que les soldats, dévalisaient les Kurdes de ce qu'ils avaient pillé au marché et pillaient eux-mêmes, je l'ai su depuis, les personnes qui se réfugiaient au Consulat.

On rapporte des actes d'une cruauté inouïe : on a égorgé sur les genoux d'un père de famille ses cinq enfants et lui, ensuite, a subi le même sort.

A l'abattoir, une pauvre femme travaillait, on lui dit : « Fais-toi musulmane ou nous t'égorgeons comme un mouton. » La malheureuse fit le signe de la croix et on l'égorgea comme un mouton.

Une femme, enlevée par un Kurde chef d'un village, emportait son enfant encore au sein ; son ravisseur voulut le lui arracher et l'abandonner sur la route, le domestique s'y opposa ; mais, un peu plus loin, en traversant le fleuve, le misérable prit l'enfant et le jeta dans l'eau¹¹³.

Les lois de l'hospitalité, dont les musulmans sont si fiers, ont été foulées aux pieds. Dans une famille, parente du drogman, attirée chez l'un d'eux par des promesses de protection, les femmes et les filles ont été violées et, après les avoir tous chassés, on a tiré dessus.

On se demande, en vérité, si c'est cette religion qui produit de tels résultats, si ces gens-là étaient vraiment poussés par le fanatisme, ou si ce n'était pas plutôt la vengeance de l'opresseur contre l'opprimé sur lequel il perd ses droits, la fureur du maître qui voit son esclave lui échapper. Ils ont frappé sans pitié des êtres inof-

113. J'ai pu faire rendre cette femme avec le concours de deux amis musulmans ; elle est catholique et protégée des Pères et des Sœurs, je la leur ai remise. C'est elle-même qui m'a raconté le fait que je viens de rapporter. (Note de Gustave Meyrier.)

fensifs qui demandaient grâce. Ces cris de « *Havar, Havar* », « au secours », « au secours », je les ai encore dans mon oreille et j'en frémis lorsque j'y pense. Du reste, il faut le dire, ils se sont montrés aussi lâches que cruels ; ils ont renoncé à l'attaque des quartiers où l'on se défendait et n'ont attaqué que ceux habités par des malheureux sans défense. Les musulmans de Diarbékîr, car je ne puis parler que de ceux-là, ont déshonoré leur religion et leur pays.]

Après ces trois jours de massacre, après avoir tué plus de 3 000 chrétiens, leur avoir pris tout ce qu'ils possédaient, on pouvait espérer que le Gouvernement leur accorderait un semblant de protection. Hélas ! il n'en a rien été, ils ont été traqués après comme avant et ont été l'objet des injustices les plus criantes. On les a désarmés avec la plus grande rigueur, tandis qu'on laissait aux musulmans leurs armes. Emprisonnés pour avoir été la cause du soulèvement, on les a torturés jusqu'à ce que mort s'ensuive pour qu'ils se dénoncent entre eux et qu'ils fournissent aux autorités des moyens d'accusation. On est allé jusqu'à supprimer à la communauté arménienne schismatique les quelques secours qu'elle recevait pour la nourriture des familles restées sans ressources, parce que l'Evêque n'avait pas voulu signer une pièce constatant la culpabilité des siens. Pendant 46 jours, jusqu'à l'arrivée de Zia Pacha et surtout d'Abdulah Pacha, la terreur a régné dans la ville, le Gouverneur n'a pris aucune mesure pour la faire cesser. Bien au contraire, les musulmans, confiants dans l'impunité qui leur était assurée, n'ont pas craint de montrer aux chrétiens la même hostilité et ont commis, en plein jour, de nouveaux crimes. On peut dire qu'Aniz Pacha a pris à tâche de protéger les coupables et de punir les victimes.

Abdulah Pacha semble vouloir suivre une autre voie. Par sa bienveillance et son énergie, il a rendu un peu de confiance aux

chrétiens ; il ne tarderait pas à faire renaître la tranquillité dans le pays s'il pouvait mettre à exécution les bonnes intentions qu'il m'a communiquées plusieurs fois dans nos entretiens.

Les événements que je viens de raconter, non sans une pénible émotion, Monsieur l'Ambassadeur, étaient décidés depuis longtemps à Diarbékîr ; Vous les aviez prévénus une première fois et, maintenant encore, c'est grâce à Vous que le désastre n'a pas été complet. Tous les chrétiens qui restent savent qu'ils Vous doivent la vie et les malheureux voudraient pouvoir Vous la consacrer pour Vous prouver leur reconnaissance.

[Pour moi, j'ai fait ce que j'ai pu dans ces tristes circonstances. J'ai cherché, en montrant le drapeau français, à donner des espérances aux uns et à apaiser les autres. En criant à tous d'arrêter le feu, j'ai voulu faire entendre ma voix et j'espérais qu'elle serait écoutée. Chrétiens et musulmans me disent que mes efforts n'ont pas été inutiles. Si par mes actes, j'ai aussi rendu quelques services à l'humanité et à la France, j'en suis trop récompensé par l'attention que le Gouvernement de la République y a portée et par le témoignage d'estime que V[otre] Ex[cellence] m'a donné en ayant bien voulu les apprécier.]

Veillez agréer,...

Gustave Meyrier

95. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékîr] 19 décembre 1895, 9 h 30 m.

Abdulah Pacha a appelé, hier, les notables musulmans d'abord et ensuite les chefs de communautés et les notables chrétiens. Il

les a exhortés à la conciliation et à la paix et leur a promis à tous, sans distinction de religion, la protection du Gouvernement et sa bienveillance personnelle. Ces paroles ont produit le meilleur effet sur la population chrétienne. Ses rapports avec moi sont aussi faits pour la rassurer. Il me comble de prévenances et de petits cadeaux dont le but, il me semble, est de prouver à tous ses bonnes dispositions. Je ne suis pas fâché, pour ma part, de sentir enfin, à Diarbékir, un musulman bien élevé qui ne soit pas ouvertement hostile aux chrétiens.

Kazazian et autres ont été remis, hier, à la nuit, dans une chambre du Sérail.

Meyrier

96. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 26 décembre 1895, 9 h m.

Le fils Kazazian a été mis en liberté. Le père est encore en état d'arrestation, ainsi qu'un notable arménien détenu dans les mêmes conditions.

Meyrier

97. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 29 décembre 1895, 5 h 15 s.

Kazazian père et l'Arménien détenu avec lui ont été de nouveau transférés dans la prison.

La nouvelle qu'un adjoint chrétien a été nommé près du Gouverneur produit une certaine agitation parmi les musulmans. On prétend même qu'ils prépareraient de nouveaux troubles. Ils signent une protestation au Sultan.

Abdulah Pacha se montre bienveillant et énergique. Les chrétiens reprennent avec lui un peu de confiance, mais les musulmans seraient moins satisfaits, car il me disait, hier, confidentiellement qu'ils avaient fait une plainte contre lui. On l'accuse de trop faire pour les chrétiens et d'avoir avec moi de trop bons rapports. J'espère que tant qu'il sera ici, il pourra conjurer le danger, mais je suis convaincu que, s'il vient à partir, la situation deviendra encore très menaçante.

Le Supérieur des Capucins de Mardin me fait dire qu'il y a des craintes sérieuses dans cette ville. J'écris au Gouverneur et aux commissaires pour leur demander de prendre des mesures en vue de la protection de nos établissements religieux, si les circonstances l'exigent.

Meyrier

98. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 30 décembre 1895, 5 h s.

Les musulmans disent dans leur télégramme de protestation qu'ils n'acceptent pas d'employé chrétien et que, si on veut appliquer les réformes, ils ne reconnaîtront plus l'autorité du Sultan et recommenceront les massacres. Un télégramme analogue avait été expédié avant les premiers événements.

On signale l'entrée dans la ville de nombreux Kurdes armés.
On a encore pillé deux grands villages du côté de Mardin.
Meyrier

99. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 31 décembre 1895, 4 h 45 m.

Une forte panique s'est produite aujourd'hui à midi. Les chrétiens ont quitté leurs boutiques, se sont réfugiés dans les églises et groupés autour du Consulat. J'ai immédiatement fait prévenir Abdulah Pacha qui se trouvait en conseil avec le Vali et autres. Il a tout quitté et a ordonné à Zia Pacha, Commandant militaire, de le suivre. Ils ont fait, chacun de son côté, le tour de la ville, en frappant à coups de cravache sur les Kurdes. On me dit qu'ils ont pris des mesures pour empêcher de nouveaux troubles.

Cette démonstration énergique, la première qui ait été faite, en ces circonstances, de la part du Gouvernement, a produit un bon effet dans toute la ville. Elle me fait espérer une situation plus calme, surtout s'il était permis à Abdulah Pacha de mettre à exécution toutes ses bonnes intentions. Il est le seul homme en qui on puisse avoir confiance.

Meyrier

100. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 31 décembre 1895, 9 h m.

Nos Capucins reçoivent de ceux d'Orfa la dépêche suivante :
encore cette fois-ci sains et saufs.

Meyrier

1896

101. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 5 janvier 1896, 11 h m.

Je sais de source certaine que, mardi à midi, un mouvement sérieux devait avoir lieu ; 2 500 Kurdes armés étaient dans la ville et les musulmans n'attendaient qu'un signal. Seule, la conduite énergique d'Abdulah Pacha a conjuré le danger. Des mesures sérieuses ont été prises par lui ; il a réuni, mercredi, au Sérail, les *softas*¹¹⁴ et les notables musulmans, et leur a dit qu'il était bien décidé à exécuter les perturbateurs.

Hier soir, il m'a assuré de nouveau que son intention bien arrêtée était de réprimer les désordres, même s'il devait pour cela désobéir au Sultan. Cependant, il craint le Palais et il m'a prié d'être très réservé dans mes appréciations à son sujet. Il m'a dit aussi qu'il avait reçu l'ordre de rester à Diarbékir. Cette nouvelle était déjà connue ; elle a rendu la confiance aux chrétiens qui considèrent, avec raison, la présence de la Commission dans la ville comme la seule garantie de leur sécurité.

Meyrier

114. Etudiants en théologie musulmane.

***102. Paul Cambon à Gustave Meyrier**

Déchiffrement

[Constantinople] 5 janvier 1896, 10 h s.

[Vous pouvez dire à Abdulah Pacha que je ne prononce même pas son nom dans la crainte de le compromettre, mais que j'ai signalé la situation périlleuse de Diarbékir.]

Hier, le ministre des Affaires Etrangères m'a dit que le rappel d'Aniz Pacha était décidé [ainsi que son remplacement par Aziz Pacha, ancien Vali de Mossoul et de Diarbékir, choix excellent. Cette nouvelle n'est pas encore officielle ; communiquez-la confidentiellement à Abdulah Pacha avec prière de n'en pas parler.

A Orfa, massacre du 28 décembre au 1^{er} janvier ; chrétiens et musulmans également tués et pillés par les bédouins.] Le Gouvernement commence à craindre les effets de l'anarchie et j'ai des raisons de croire qu'il va prescrire à tous ses agents d'observer l'attitude énergique [prise déjà par Abdulah Pacha.]¹¹⁵.

Cambon

103. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 6 janvier 1896, 3 h m.

Un musulman qui a des attaches avec le Gouvernement me dit que tous ces troubles sont suscités par le Vali. Il voudrait justifier

¹¹⁵. Morceau de phrase remplacé dans le *Livre jaune* par « que quelques-uns d'entre eux ont su prendre. »

son inaction par l'incapacité dans laquelle il espère que se trouveraient les Commissaires de réprimer les désordres qui se produiraient devant eux. Abdulah Pacha m'a exprimé la même idée. Quant à moi, je crois cet homme capable de tout ; je vais même jusqu'à dire qu'il y aurait intérêt, s'il était rappelé, à ne pas le laisser à son poste jusqu'à l'arrivée de son successeur. Il pourrait bien employer ce temps à commettre quelque nouvelle infamie.

Meyrier

104. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 7 janvier 1896, 10 h m.

A l'instigation du Vali, dit-on, les musulmans signent une nouvelle protestation contre les Commissaires. Plus de 1 000 signatures auraient déjà été données.

On m'assure qu'un comité pour les massacres est organisé à Diarbékir ; il aurait pour président le Vali et commanderait aux vilayets de Diarbékir, Karpout et Bitlis. Deux émissaires auraient été envoyés vers la Méditerranée et deux autres vers la mer Noire pour informer le comité.

Le traitement du Vali vient d'être augmenté de 2 500 piastres par mois.

Meyrier

*105. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Rapport n° 19

Situation à Diarbékir

Diarbékir, le 8 janvier 1896

Monsieur l'Ambassadeur,

Malgré les bonnes intentions des trois Commissaires, la situation est toujours menaçante à Diarbékir ; les musulmans ne désarment pas, [leur haine contre les chrétiens est aussi vive que par le passé et il en faudrait bien peu pour qu'ils se livrent encore aux excès qui ont marqué si cruellement les premiers jours du mois de novembre]. Leurs agissements sont encouragés par l'attitude du Gouvernement et de tous les fonctionnaires, plus particulièrement par celle du Gouverneur. Ce dernier semble avoir perdu toute mesure de justice, [s'il en a jamais eu. Il emprisonne les chrétiens sous des motifs ridicules, les fait maltraiter dans la prison au point que deux d'entre eux ont déjà succombé aux mauvais traitements qui leur ont été infligés. Youssouf Effendi Kazazian et un autre Arménien, aussi inoffensif que lui, Minassian¹¹⁶, qui avaient d'abord été retenus au Sérail sous le prétexte d'assurer leur sécurité, ont été accusés de conspiration sur des dénonciations obtenues, je le sais, par l'intimidation et la force, et livrés ensuite aux tribunaux.

Quant à remettre la tranquillité dans le pays, Aniz Pacha n'essaie même pas de le faire croire. Dans le mouvement qui se préparait, le mardi de la semaine dernière¹¹⁷, il s'est montré tel qu'il est, sans chercher à cacher ses sentiments, au point qu'il a soulevé

l'indignation de ceux qui l'entouraient. Il se trouvait en conseil chez Abdulah Pacha au moment où je faisais prévenir ce dernier ; tout le monde s'est levé et s'est mis à l'œuvre, lui seul est resté tranquillement assis, s'est retiré peu après pour se rendre au Sérail et on ne l'a plus revu. Cependant, à ce moment, deux Généraux de division frappaient eux-mêmes à coups de cravache sur les Kurdes, toute la troupe était sur pied, les autres Commissaires agissaient de leur côté, et moi-même, d'accord avec Abdulah Pacha, je faisais le tour de la ville à cheval pour rassurer les chrétiens et éviter que leur panique n'excitât les musulmans au massacre.

Il est évident que cet homme est la cause de tout ; les musulmans eux-mêmes en sont convaincus. Le mobile qui le fait agir actuellement est facile à deviner. Il comprend fort bien que le maintien de la tranquillité dans la ville, pendant que les Commissaires y sont, est sa plus forte condamnation]. Je ne crains pas de le répéter, si on laisse Aniz Pacha dans le pays on aura, tôt ou tard, à déplorer encore de plus grands malheurs.

[Il suffit, du reste, de connaître ceux qui l'approchent et qui dirigent autant que lui les affaires du Gouvernement, pour se convaincre de la gravité de ce danger. L'un, un exilé qui, exaspéré par un séjour de trois ans à Diarbékir, ne veut plus y rester, un désespéré qui me disait à moi-même ces jours derniers : « Périsse la Turquie, périsent musulmans et chrétiens, je ferai tout pour m'en aller. » Un autre, un ambitieux celui-là, aussi ignorant que prétentieux, qui, en accomplissant les actes les plus contraires à la dignité de l'homme, se pose en apôtre de la liberté. Quoique fils de Pacha, il a été condamné à trois ans de prison pour avoir exercé des violences sur un jeune garçon qui s'est suicidé pour ne pas survivre à son déshonneur. Tels sont les amis d'Aniz Pacha et ses conseillers les plus intimes. Les autres sont à l'avenant.

116. Il s'agit sans doute de Hovhannès Minassian Effendi, riche notable de Diarbékir, ultérieurement membre du Conseil administratif de la ville (1906-1908). Son fils fut aussi arrêté.

117. 31 décembre 1895, voir *supra* n° 99.

En somme,] la seule garantie de sécurité que nous ayons est la présence de la Commission à Diarbékir. Et encore, nous ne pouvons compter que sur sa bonne volonté, car les pouvoirs qui lui ont été donnés par le Sultan sont nuls et ne lui permettent de prendre aucune mesure efficace ; ils doivent toujours, pour agir, prendre les ordres du Gouverneur. [Cette obligation réduit à néant leur action et les oblige, pour faire quelque bien, à employer des moyens qu'eux-mêmes sont les premiers à reconnaître insuffisants.] Néanmoins, l'effet moral qu'ils ont produit sur tous est considérable ; on peut compter sur une apparence de tranquillité tant qu'ils seront dans la ville. Et lorsqu'un jour on aura enlevé cet homme de malheur pour le remplacer par un fonctionnaire intelligent et honnête, je suis persuadé que les choses changeront de face. N'ayant plus à craindre pour l'avenir, on pourra songer alors à réparer les pertes immenses du passé.

J'ai pu, avec le concours de quelques musulmans, faire rendre plusieurs femmes et filles enlevées. [Abdulah Pacha aussi, à la demande de M^{me} Meyrier qui a voulu intervenir pour cette cause, a exigé la restitution d'une vingtaine d'entr'elles.] Mais la tâche est difficile ; les malheureuses sont tellement menacées et effrayées qu'elles n'osent pas exprimer leur désir de rentrer dans leur famille et de reprendre leur religion. [Deux ont déclaré formellement qu'elles ne voulaient pas quitter leurs ravisseurs pour retourner chez leurs parents. C'était évidemment un mensonge. Je n'ai pas cru devoir insister dans les circonstances actuelles, mais j'espère bien que le moment viendra où l'on pourra enfin démasquer ouvertement ces infâmes comédies.]

Meyrier

13 janvier 1896

106. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 12 janvier 1896, 10 h 30 m.

On m'assure que, ces jours derniers, on a encore massacré à Médiat ; je ne puis me procurer aucun renseignement certain. Maintenant, l'Autorité cache soigneusement les affaires de cette nature. Abdulah Pacha lui-même ne s'est pas, je crois, expliqué ouvertement. Il m'a dit que c'était une querelle sans importance, d'un intérêt purement local.

Meyrier

***Add. 4. Paul Cambon à Marcelin Berthelot, ministre des Affaires étrangères**

(extrait)

Péra, le 13 janvier 1896

En dehors des affaires de Zeitoun, dont je rends compte à Votre Excellence dans une dépêche séparée, le vilayet d'Alep est le seul où des événements graves se soient passés ces jours derniers.

Dans le vilayet de Trébizonde, la misère est croissante. Dans la ville même, en dépit des efforts de la charité privée, les distributions d'argent et de secours ne soulagent que bien faiblement les infortunes de la communauté arménienne.

A Aghja Guney, каза de Tcharchamba, des soldats de l'armée régulière, envoyés pour châtier quelques brigands de la région, ont commis toutes sortes de désordres, ont profané et pillé

l'église en face du prêtre qu'ils avaient attaché avec des cordes, et ont déclaré qu'ils continueraient à le maltraiter tant qu'il ne se convertirait pas à l'islamisme.

Dans le vilayet de Sivas, à Vézir-Kenpru, localité voisine de la frontière du sandjak de Samsoun, plus de 200 Arméniens ont été tués vers le milieu de décembre.

A Erzeroum, la tranquillité se maintient au milieu d'une population décimée et ruinée. La Sublime Porte a enjoint à l'Archevêque arménien de cette ville, dont l'attitude, depuis les massacres, donnait lieu à de nombreuses plaintes de la part de l'autorité, de se rendre à Jérusalem où il sera interné et où une pension lui sera faite.

Les caisses de ces vilayets étant vides et les ressources du Trésor nulles, les rédifs sont partout licenciés.

A Diarbékir, l'arrivée de la Commission d'enquête spéciale présidée par le général Abdullah Pacha a rendu un peu de sécurité aux chrétiens. Notre Vice-Consul me signale ses dispositions conciliantes et le bon effet qu'elles produisent.

Les Turcs ont failli amener, le 31 décembre, un retour des désordres. Une forte panique s'est produite, et les chrétiens se sont de nouveau précipités vers notre Vice-Consulat. Abdullah Pacha, prévenu par M. Meyrier, s'est rendu immédiatement au bazar et a parcouru la ville en cravachant les Kurdes, fauteurs des désordres. Il a affirmé à notre agent qu'il était résolu à réprimer les troubles.

La situation demeure néanmoins précaire dans cette ville. Des comités secrets musulmans, dont le Vali Aniz-Pacha ne serait pas le membre le plus inactif, s'y sont fondés, et il encourage, paraît-il, clandestinement ses coreligionnaires à signer des pétitions au Sultan contre Abdullah Pacha. Je n'ai cessé de demander à la Porte le remplacement du Vali. On me donne l'assurance qu'il sera

incessamment remplacé par Aziz Pacha, ex-gouverneur de Mossoul, sur lequel M. Alric m'a fourni, à plusieurs reprises, de bons renseignements.

Un nouveau rapport de notre Consul à Bagdad me confirme la préservation de la ville même de Mardin, dont les environs ont été complètement dévastés.

Un télégramme de M. Meyrier m'annonce hier qu'un massacre a eu lieu à Midiat, chef-lieu du district de Tour-Abdin, au sud-est de Diarbékir.

A Sivas, la Commission instituée pour la restitution des objets volés ou pillés ne peut fonctionner, la plupart de ces objets se trouvant chez des notables et des fonctionnaires musulmans ; des attaques isolées d'Arméniens continuent dans la ville, et plusieurs fois les agresseurs ont été les soldats eux-mêmes.

En revanche, d'autres notables musulmans disent ouvertement que les massacres ont été ordonnés par le Sultan et tiennent des propos fort durs sur le compte du Souverain, « auteur de tous ces maux ». Dans le vilayet d'Angora, M. Guillois me cite une foule de meurtres et d'actes de brigandage isolés : assassinats, pillages de fermes et de hameaux, enlèvement de bestiaux : tout demeure impuni. A Angora même, l'inquiétude subsiste et toutes les affaires sont suspendues. De nouveaux renseignements recueillis sur les événements de Césarée, prouvent que la troupe a participé ouvertement au massacre et au pillage, et les soldats se vantaient tout haut d'avoir la permission de tuer et de piller pendant quatre heures. A Yuzgat, deux coups de revolver ont été tirés d'une maison arménienne dans la nuit du 29 décembre et, sans l'énergie du mutessarif, auraient pu amener de grands désordres, la population musulmane s'étant immédiatement répandue en armes dans la ville. Ainsi que je le disais à Votre Excellence, c'est

dans le vilayet d'Alep que les événements paraissent avoir eu, ces derniers temps, une gravité exceptionnelle. J'ai rendu compte des désordres survenus à Orfa dans ma dépêche du 3 de ce mois.

La sécurité des Lazaristes à Akbès paraît, pour le moment, de nouveau assurée. Le cawas que notre Vice-Consul à Alexandrette leur avait envoyé à la nouvelle du danger qui les menaçait est revenu, et, sur le rapport qu'il a fait à M. de Longeville, j'ai signalé à la Porte la nécessité d'éloigner de la région deux beys turcs qui m'étaient en même temps représentés par notre agent à Mersina comme les auteurs de l'agitation anti-chrétienne autour d'Akbès.

Il est bien avéré à présent que le Supérieur de la mission des Pères de Terre Sainte de Jenidjé-Kali, près Marache, le Père Salvatore, a été tué entre Moutchouk-Déressi et Marache par le groupe qui l'emmenait prisonnier. Les autres religieux de notre mission, trois Espagnols, se sont réfugiés à Zeitoun et m'ont fait demander de leur fournir le moyen de sortir.

J'ai invité notre Agent à Alep à réclamer de l'Autorité en leur faveur un sauf-conduit jusqu'à Marache.

Notre Consul Général à Jérusalem m'a fait connaître l'émotion ressentie à la Custodie de Terre Sainte, à l'arrivée de la nouvelle de ce triste événement. J'ai chargé M. Ledoult d'assurer au Père Custode que nos agents ne négligeraient rien pour protéger les religieux latins [...].

Cambon

107. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Rapport n° 20

Conduite des musulmans à Mardin et à Djezireh

Diarbékir, le 14 janvier 1896

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai reçu aujourd'hui la visite d'un notable musulman de Mardin, Hussein Bey, fils de Hadji Kaladj Bey, qui m'a raconté comment lui et quelques-uns de ses coreligionnaires ont pu empêcher les massacres dans leur ville et en défendre l'entrée aux Kurdes qui sont venus les attaquer. De fait, Mardin a été une des deux ou trois seules localités de la province où l'on n'ait eu à constater aucun attentat contre les chrétiens.

Lorsque les événements de Diarbékir ont été connus à Mardin, les musulmans de cette ville ont projeté de suivre l'exemple qui leur était donné par leurs coreligionnaires du chef-lieu du vilayet. Ils y auraient certainement réussi sans l'attitude énergique de sept de leurs notables qui s'y sont formellement opposés et ont pris, de leur propre initiative et en dehors de l'Autorité, les mesures nécessaires pour empêcher un soulèvement et faire échouer toute tentative d'envahissement de la part des Kurdes. Ils se sont réunis dans la salle du tribunal, ont appelé les chefs des communautés, les ont invités à rassurer les chrétiens et ont pris l'engagement solennel de défendre ces derniers jusqu'à la mort. Quelques jours après, la ville était attaquée par 1 500 Kurdes. Les chrétiens qui avaient des armes se sont joints aux musulmans pour repousser l'attaque ; cinq ou six Kurdes ont été tués, les autres prirent la fuite après avoir abandonné les objets qu'ils avaient pillés dans un village auquel ils avaient mis le feu.

Mais Aniz Pacha, notre Gouverneur Général, veillait à la tranquillité de son vilayet. Il trouvait que ces résultats n'étaient pas satisfaisants et il remplaçait le gérant du Mutessarifat de Mardin par le Mektoubdji de Diarbékir. A tort ou à raison, les notables de Mardin n'ont pas trouvé ce changement favorable à la sécurité du pays ; ils sont allés déclarer au nouveau gérant qu'ils le rendaient responsable des événements qui pourraient se produire et lui faisaient comprendre que, s'il arrivait le moindre trouble, ils n'hésiteraient pas à le sacrifier le premier. On ne sait si c'est cet avertissement qui a porté ses fruits ou si les fauteurs de désordres ont été intimidés par l'attitude énergique des chefs de la ville, le fait est que, depuis lors, la tranquillité a régné à Mardin.

J'ai chaudement félicité Hussein Bey de sa conduite et de celle de ses compagnons, en lui disant qu'au milieu de cet égarement général, il était consolant de constater que la nature humaine n'avait pas entièrement perdu ses droits et que l'on éprouvait une réelle satisfaction à pouvoir dire qu'il se trouvait au moins une ville dans le pays où les musulmans avaient fait noblement leur devoir. Je lui ai promis de porter ces faits à la connaissance de V[otre] Ex[cellence] et de Lui citer tous les noms de ceux qui se sont si bien comportés. Ce sont : Hussein Bey, Ibrahim Bey, Ahmed Aga, Jarag Bey, Osman Aga, Dervich Aga et Abd el Kader Aga eben Beker Ismail Bey. Ce dernier a été signalé dans mon rapport n° 19¹¹⁸, comme ayant rendu des services au Couvent des Pères et des Sœurs.

La ville de Djezireh, où se trouve un dominicain¹¹⁹ français, le Père Galland, a été aussi protégée contre les atteintes du fanatisme

des musulmans. Les résultats obtenus sont dus à la vigilance et à l'énergie d'un chef de bataillon de rédifs, Riza Effendi, que j'ai également mentionné dans ma lettre n° 19. Malheureusement, ce brave officier a été mal récompensé de ses services. Il vient d'être appelé à Diarbékir pour répondre à une accusation portée contre lui par un Colonel d'un régiment d'Hamidiés, Mustapha Pacha, qu'il avait soigneusement tenu à l'écart de la ville pendant ces événements. Abdulah Pacha connaît Riza Effendi depuis plusieurs années ; il s'intéresse beaucoup à lui et m'a promis de faire son possible pour le sauver. Il croit que les poursuites sont ordonnées par Zeki Pacha, Commandant en chef du 4^e corps d'armée qui n'aurait pas vu d'un bon œil le zèle déployé dans ces circonstances par le Commandant militaire de la place de Djezireh. Je me permets de communiquer à V[otre] Ex[cellence] les deux lettres que m'a écrites le R. P. Galland à son sujet¹²⁰.

J'ai pu obtenir encore la restitution de quelques femmes et filles enlevées ; l'une d'elles surtout était particulièrement intéressante. Agée de 15 ans à peine, fille d'une bonne famille arménienne catholique de Farquin, parente du vicaire patriarcal de Diarbékir, elle avait été enlevée par un Aga de la même ville, Mohamed Nouri. La pauvre enfant a lutté, pendant six jours, contre les obsessions et les violences de son ravisseur. La corde au cou, elle a été battue, privée de nourriture, menacée de mort, jusqu'à ce que, à la fin, elle ait cédé sous l'emprise de la crainte de voir périr tous les siens. Depuis un mois, je faisais inutilement des démarches pour l'amener à Diarbékir dans sa famille. Je n'y comptais plus guère, lorsque, vendredi dernier, le Vali m'a fait une visite ; j'en ai profité pour la réclamer de nouveau avec instance. J'ai

118. Ce rapport ne fait pas partie des documents dont Gustave Meyrier a conservé la copie.
119. Les Dominicains étaient très présents en Mésopotamie, au Kurdistan et dans la région de Diarbékir. Les missionnaires italiens furent remplacés par des Français en 1856.

120. Non retrouvées dans les documents.

éprouvé aujourd'hui une joie réelle en apprenant qu'elle venait d'arriver. Un grand nombre de ces malheureuses, que l'on n'aura peut-être jamais, sont encore entre les mains des musulmans de la ville et de la campagne.

Les objets volés ne se rendent pas avec moins de difficultés. Les musulmans du peuple et les Kurdes trouvent extraordinaire qu'on leur dise de rendre aujourd'hui ce qu'on leur avait permis de prendre hier. Ils ne restituent que des objets sans valeur qui leur appartiennent pour la plupart. Quant aux notables, ceux-là ne rendent rien et ne veulent rien rendre ; ils ne s'en cachent même pas. C'est ainsi qu'un médecin de la ville, dont la maison a été pillée et brûlée, a été appelé dernièrement chez un musulman haut placé, nommé Raïf Effendi, pour soigner un malade. Dans le salon, il a vu son tapis que l'on n'avait même pas pris la peine d'enlever, sachant pourtant fort bien que son propriétaire ne pourrait que le reconnaître. Ce fait se passe de commentaires et dénote bien les dispositions des musulmans de toutes classes à l'égard des chrétiens.

Veuillez agréer,...

Meyrier

108. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 18 janvier 1896, 1 h s.

L'ordre est arrivé d'envoyer Kazazian à Constantinople. Il partira la semaine prochaine.

Minassian et son fils, Arméniens schismatiques, ses codétenus dans les mêmes conditions et sans plus de raison, désireraient

21 janvier 1896

aussi être envoyés à Const[antino]ple. Je me permets de soumettre cette demande à V[otre] Ex[cellence] en la recommandant dans la mesure du possible. Cette décision, si elle était prise, contribuerait à apaiser les esprits et serait, de plus, un acte de charité envers ces malheureux.

Meyrier

109. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 21 janvier 1896, 10 h 35 m.

L'Evêque arménien catholique est prévenu par des musulmans que Djemil Pacha et Arif Effendi ont donné ordre à leurs Kurdes d'attaquer Kazazian pendant son voyage. Il pense que ces bruits pourraient bien être répandus à dessein pour donner des craintes à cet Arménien catholique et à ceux qui s'occupent de lui, dans le but d'empêcher son départ. Kazazian veut partir à tout prix et je crois qu'il n'a pas tort.

Meyrier

110. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 21 janvier 1896, 9 h 30 s.

On me prévient que les musulmans s'agitent encore ; des réunions seraient tenues chez les meneurs qui prépareraient un nouveau soulèvement.

On me dit aussi de prendre garde, que certains musulmans sont irrités contre moi parce que j'aurais fait connaître la vérité. Sans faire d'imprudence, je ne change rien à mes habitudes.

Meyrier

111. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 22 janvier 1896, 11 h 30 m.

Je viens de voir Abdulah Pacha, il est découragé de l'inaction du Gouvernement. Voilà, me dit-il, plus d'un mois que je suis ici et rien de sérieux n'a été fait pour mettre fin à cette situation désespérée. Si on continue à ne pas vouloir prendre des mesures énergiques, sûrement il arrivera encore quelque chose. Je me ferai tuer, a-t-il ajouté, mais je crains que ce soit inutilement.

Meyrier

112. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 24 janvier 1896, 9 h m.

Kazasian et son fils et son neveu, escortés de 10 soldats, 6 zap-tiés et 2 officiers sont partis hier, voie Alexandrette.

Meyrier

113. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 24 janvier 1896, 5 h s.

Abdulah Pacha et la Commission ont reçu l'ordre d'aller à Orfa ; ils partiront lundi. Les chrétiens sont consternés et moi-même je n'envisage l'avenir qu'avec beaucoup d'appréhensions. La situation est aussi grave que par le passé ; on ne fait rien pour y remédier : les victimes sont en prison, les assassins sont libres et jouissent de toutes les faveurs du Gouvernement, l'homme qui a fait les massacres est encore au pouvoir et les seules personnes qui aient montré de bonnes intentions nous quittent. Qu'arrivera-t-il ? Je n'ose le prévoir.

Meyrier

114. Paul Cambon à Gustave Meyrier

Déchiffrement (extrait¹²¹)

[Constantinople] Le 25 janvier 1896, 7 h m.

(...) La situation qu'amènerait le départ d'Abdulah Pacha a été signalée à la Porte.

Cambon

121. Coupure faite par Gustave Meyrier.

***115. Paul Cambon à Gustave Meyrier**

Déchiffrement

[Constantinople] Le 26 janvier 1896, 3 h s.

Sur ma demande, le Sultan a donné ordre à la Porte d'inviter la Commission à rester à Diarbékir jusqu'au déplacement d'Aniz Pacha. [Prévenez Abdulah Pacha.]

Cambon

116. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 26 janvier 1896, 5 h s.

La Commission a reçu l'ordre de rester. Je remercie V[otre] Ex[cellence] au nom de tous.

Meyrier

117. Paul Cambon à Gustave Meyrier

Déchiffrement

[Constantinople] Le 8 février 1896, 11 h s.

Le n[omm]é Baghdadian Carabet Arannaan, du village de Havave, district de Palou, a été arrêté pour avoir tenté de défendre sa vie ; sa famille aurait été massacrée. Veuillez vous informer de son sort et, s'il y a lieu, faites une démarche en sa faveur.

Cambon

118. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré (extrait¹²²)

[Diarbékir] Le 9 février 1896, 11 h 30 m.

(...) Le froid est excessif ; la misère navrante dans tout le pays. Je n'ai pas pu résister, j'ai fait, hier, une distribution de charbon et de pain à 150 personnes dénuées de tout. Les secours du Gouvernement sont nuls dans la campagne, insuffisants dans la ville.

Meyrier

119. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 11 février 1896, 10 h s.

Les meurtres contre les chrétiens continuent à Diarbékir et dans les environs. Hier, un Arménien a été étranglé sur le bord du fleuve ; la semaine dernière, un autre était trouvé mort sous les murs de la ville. La police ne prend aucune mesure pour prévenir les crimes et, une fois ceux-ci accomplis, elle ne s'occupe pas de rechercher les coupables. Cette manière d'agir n'est certainement pas faite pour rétablir la tranquillité.

Meyrier

De la fin février jusqu'à la fin du mois de mars 1896, Paul Cambon ayant pris un congé, la direction de l'ambassade à Constantinople a été assurée par Jules de La Boulinière, chargé d'affaires.

122. Coupure faite par Gustave Meyrier.

120. Gustave Meyrier à Jules de La Boulinière

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 23 février 1896, 6 h s.

Une personne généralement bien informée me fait savoir que le Vali aurait appris qu'il doit être déplacé et que, pour se venger, il préparerait un nouveau massacre. On remarque que, tous les soirs, des réunions, où se trouvent des personnages dangereux, sont tenues chez lui. Ces bruits, répandus dans la ville, inspirent de nouveau de grandes craintes aux chrétiens.

Meyrier

*121. Gustave Meyrier à Jules de La Boulinière

Rapport n° 23

La situation à Diarbékir

Diarbékir, le 25 février 1896

Monsieur le Chargé d'Affaires,

[Les craintes, que j'ai eu l'honneur de vous signaler par mon télégramme du 23 courant¹²³, se sont traduites, hier, par une nouvelle panique]¹²⁴. [Elle a été causée, dit-on, par des menaces de la part des musulmans, des nouvelles vraies ou fausses répandues par ces derniers, telles que des massacres à Djezireh, Const[antino]ple et Alep, et par des réunions armées tenues, ce

123. *Supra* n° 120.

124. Dans le *Livre jaune*, phrase remplacée par : « La ville a encore été hier en proie à une violente panique. »

jour-là, sur un des points de la ville. Les chrétiens ont de nouveau quitté leurs quartiers pour se réfugier dans les maisons voisines des églises et du Consulat ; quelques-uns ont fermé leurs boutiques et tous ont été, pendant la journée, sous l'impression que les massacres allaient recommencer. Les deux Généraux de division, Abdulah Pacha et Zia Pacha, ont pris des mesures énergiques et l'on assure que c'est grâce à leur active surveillance que la tranquillité a pu être maintenue. Le fait est que, le soir même, les chrétiens, à peu près rassurés, réintégraient leurs domiciles et qu'il n'était plus guère question, pour le moment du moins, des mauvaises intentions des musulmans à leur égard.]

Depuis quatre mois, ces paniques sont, pour ainsi dire, périodiques ; elles surviennent à peu près tous les huit jours. [J'ai signalé les plus importantes, celles qui me paraissent avoir un caractère de gravité immédiate et qui, basées sur des faits exacts, nécessitent l'envoi d'ordres sévères pour empêcher que les circonstances ne vinssent les justifier.] Les motifs apparents sont les provocations des musulmans, les avertissements que quelques-uns d'entre eux donnent à leurs amis chrétiens, les bruits de massacres dans d'autres villes qui, mis en circulation par des individus parfaitement connus, sont répétés de bouche en bouche et arrivent, en très peu de temps, à jeter l'alarme parmi les chrétiens. [Cette agitation est évidemment entretenue à dessein par des personnes mal intentionnées dont les attaches avec le Gouvernement permettent de croire qu'il n'y est pas étranger.] Du reste, son attitude à l'égard des chrétiens, sa mauvaise volonté à leur accorder les réparations qu'il leur doit et sa complaisance pour les coupables reconnus des derniers massacres ne sont pas de nature à donner confiance à la population chrétienne ; [elles lui laissent croire, au contraire, qu'elle ne pourrait pas compter davantage sur sa pro-

tection si de nouveaux événements venaient à se produire. Lorsqu'une panique se déclare, on ne manque jamais d'en accuser les Arméniens, qui veulent, par ce moyen, prouver à l'Europe que la tranquillité n'existe pas dans le pays. La conduite du Gouvernement est, en réalité, la vraie cause de l'agitation qui règne dans la ville et des paniques qui en sont fatalement la conséquence ; on ne peut espérer les voir disparaître que lorsque des mesures énergiques auront été prises par une administration qui ne sera pas liée par des compromis inavouables et qui, elle-même, n'aura pas à se reprocher un passé que l'actuelle ne peut pas oublier.]

Malgré mes pressantes instances et les promesses qui me sont faites tous les jours, je n'arrive pas aussi vite que je le désirerais à faire rendre les femmes et les filles enlevées ; je rencontre des difficultés de toutes sortes : tantôt c'est le zaptié qui s'est laissé gagner, tantôt c'est la femme qui a été emportée dans une autre ville, une autre fois, elle ne se trouve pas à l'endroit indiqué ; il y a toujours, de la part des autorités, quelques bonnes excuses pour expliquer la non-réussite de ces démarches. Cependant, malgré cette mauvaise volonté évidente, je ne désespère pas, avec le concours précieux d'Abdulah Pacha et surtout en y mettant beaucoup de persévérance, d'obtenir encore la restitution de plusieurs d'entre elles. [Hier, j'ai remis au Général une liste à la tête de laquelle se trouvent les femmes et les enfants Kejedjian ; il m'a promis d'envoyer à leur recherche un musulman et un chrétien de mon choix, accompagnés de quelques soldats de son escorte. Ce moyen, s'il était sérieusement mis en pratique, serait celui qui donnerait les meilleurs résultats.

Au milieu des cruelles épreuves que ce peuple a eu à supporter, cette question me paraît encore la plus intéressante ; elle soulève les plus touchantes réclamations de la part des familles de ces

25 février 1896

malheureuses victimes. J'y apporte tous mes soins et je serais heureux si je pouvais y réussir.]

Veuillez agréer,...

Meyrier

122. Jules de La Boulinière à Gustave Meyrier

Déchiffrement

[Constantinople] Le 25 février 1896, 5 h s.

J'ai renouvelé les pressantes instances déjà faites par M. Cambon pour obtenir le déplacement d'Aniz Pacha et j'ai rappelé les promesses faites à l'Ambassadeur, ainsi que les graves responsabilités encourues par la Porte. J'ai reçu de nouvelles promesses de Tewfik Pacha¹²⁵.

La Boulinière

*123. Jules de La Boulinière à Gustave Meyrier

Déchiffrement

[Constantinople] Le 27 février 1896, 9 h s.

[Pour votre information personnelle et confidentiellement.] A la suite de ma dernière démarche, le Conseil des ministres a proposé, hier, au Sultan la révocation d'Aniz Pacha [et a désigné son successeur. Ce renseignement m'a été donné confidentiellement].

La Boulinière

125. Ministre ottoman des Affaires étrangères, à ce moment-là.

*124. Gustave Meyrier à Jules de La Boulinière

Télégramme chiffré

[Diarbékîr] Le 6 mars 1896, 10 h m.

Un Parti de la Jeune Turquie¹²⁶, composé d'une vingtaine des principaux meneurs dans les derniers événements parmi lesquels on cite les nommés Djemil Pacha, Arif Effendi, Nazif Bey, Békîr Effendi, personnages très dangereux, s'agite beaucoup pour susciter de nouveaux troubles qui forceraient les Puissances étrangères à changer le régime du Gouvernement et à détrôner le Sultan.

Dans ce but, ils prépareraient un massacre pour le second jour du Baïram auquel prendraient part le Général de brigade, Djemil Pacha, et plusieurs officiers de la garnison. Le Vali aurait promis de fermer les yeux, quelques chefs kurdes seraient déjà prévenus. L'ordre viendrait de la Jeune Turquie à Constantinople.

Ne pourrait-on rien faire pour éloigner de la ville tous ces individus qui, encouragés par l'inaction du Gouvernement, commettront sûrement, tôt ou tard, de nouveaux excès sur les chrétiens et pourraient bien faire regretter au Sultan sa complaisance à leur égard ?

126. Le mouvement Jeune-Turc était une coalition de plusieurs groupes réformateurs qui dirigèrent un mouvement révolutionnaire contre le régime autoritaire d'Abdul-Hamid II et qui aboutit à la révolution de juillet 1908, laquelle déposa le Sultan et rétablit la Constitution de 1876 que ce dernier avait suspendue en 1878. Le mouvement débuta parmi un groupe d'étudiants de l'Académie de médecine militaire en 1889 et s'étendit parmi d'autres établissements d'enseignement supérieur de la capitale. Contraints à l'exil, les conspirateurs se retrouvèrent pour partie à Paris, rassemblés autour de deux grandes tendances, celle d'Ahmed Riza, à l'origine du Comité Union et Progrès, en faveur d'un Etat national et centralisé, de type jacobin, et celle du Prince Sabaheddin, partisan d'un Etat fédéraliste, décentralisé et libéral.

8 mars 1896

Le journal autographié de Mourad Bey¹²⁷ est distribué à profusion à Diarbékîr.

Meyrier

125. Gustave Meyrier à Jules de La Boulinière

Télégramme chiffré

[Diarbékîr] Le 8 mars 1896, 11 h 30 m.

On m'assure que, cette nuit, les Kurdes ont tué sur la route d'Alep, à deux heures de Diarbékîr, le domestique du Patriarcat syrien jacobite.

Abdulah Pacha sait que l'agitation est entretenue dans le pays par Djemil Pacha et Arif Effendi ; il a demandé au Palais leur expulsion, elle a été refusée. Je ne comprends pas la conduite du Gouvernement qui, d'après Abdulah Pacha, ne veut plus de massacres et qui, pourtant, ne fait rien de sérieux pour les empêcher. Les dispositions prises ne sont que des palliatifs, peu propres, en les circonstances actuelles, à assurer la tranquillité.

Mon cawas musulman, en qui j'ai toute confiance, me prévient que déjà la ville est pleine de Kurdes armés venus de la campagne et que si, dès à présent, on ne prend pas des mesures énergiques, sûrement il arrivera quelque chose pour les fêtes.

Meyrier

127. Mourad Bey (1853-1912) : intellectuel Jeune-Turc, originaire du Daghestan (Caucase), il arriva dans l'Empire ottoman en 1873, après avoir étudié en Russie. Il travailla au Conseil de la Dette publique, puis comme professeur d'histoire à l'Ecole d'Administration (*Mülkiye*) où il eut une grande influence. Il fonda son hebdomadaire prônant des idées de réforme, le *Mizan* (la Balance) en 1886. Celui-ci fut interdit en 1890. Mourad Bey continua de le publier depuis son exil en Egypte, puis en Europe. Son retour d'exil en 1897, sur l'intercession du général Ahmed Djelaleddin Pacha, Caucasiens comme lui et confident d'Abdul-Hamid, porta un coup au mouvement Jeune-Turc dont il était l'une des idoles.

126. Gustave Meyrier à Jules de La Boulinière

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 12 mars 1896, 9 h 30 m.

Hier, on a ramené six femmes ; aucune d'elles n'a voulu retourner dans sa famille. Je sais, et j'en ai la preuve vivante sous la main, que ces malheureuses agissent ainsi parce qu'elles sont sous le coup de menaces de mort de la part des Kurdes et qu'elles n'ont aucune confiance dans la protection des autorités. Il en est de même pour les innombrables conversions à l'islamisme. Je ne crains pas de le dire, par ce système, dans un an, il n'y aura plus un seul chrétien dans le vilayet.

Je suis découragé ; je vous supplie de me faire remplacer le plus tôt possible. Il m'est trop pénible, après ce que j'ai vu, d'assister, impuissant, à des spectacles aussi écœurants. Un autre, à ma place, souffrira moins et fera tout autant.

Meyrier

127. Gustave Meyrier à Jules de La Boulinière

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 13 mars 1896, 9 h m.

Arif Effendi a été expulsé à Mossoul ; c'est quelque chose, mais ce n'est pas suffisant. Si l'on veut un peu de calme, il faut nécessairement expédier aussi tous les autres, notamment Djemil Pacha et Nazif Bey, de la Jeune Turquie, très remuants. L'agitation semble moins forte depuis le départ d'Arif Effendi, je ne m'y fie pas

13 mars 1896

trop cependant. On assure que, de tous côtés, on a les yeux sur Diarbékir et que, si l'on commence dans cette ville, l'explosion sera générale.

Zia Pacha, Commandant militaire, m'a dit confidentiellement que le Palais lui a communiqué directement mon télégramme du 6¹²⁸.

Meyrier

128. Jules de La Boulinière à Gustave Meyrier

Déchiffrement

[Constantinople] Le 13 mars 1896, 7 h s.

Je signale de nouveau au Département la situation pénible dans laquelle vous vous trouvez depuis de longs mois et je renouvelle en votre faveur une demande de changement.

Malgré les difficultés et les déceptions dont vous souffrez, vous avez pu rendre des services que l'Ambassade connaît et apprécie.

Je reçois votre télégramme de ce jour¹²⁹. Je m'étais inspiré de votre télégramme du 6¹³⁰ pour faire savoir au Palais que les menées des personnes désignées étaient aussi bien une menace pour le Sultan qu'un danger pour les chrétiens. L'exil d'Arif Effendi est sans doute une conséquence de vos indications.

La Boulinière

128. *Supra* n° 124.

129. *Supra* n° 127.

130. *Supra* n° 124.

129. Jules de La Boulinière à Gustave Meyrier

Déchiffrement

[Constantinople] 14 mars 1896, 9 h s.

Je suis heureux de vous annoncer que, sur la proposition de l'Ambassadeur, le Gouvernement de la République a décidé de vous conférer une médaille d'honneur¹³¹ en or.

A Artim Cassabian et Youssouf Roumi, drogmans, à Cachadour Deïrmendjian et à Ahmed, cawas, à Fariz Effendi et à Mohammed Aga, officiers, à Riza Effendi, notable, à la mission des Capucins, des médailles d'honneur en argent.

Une somme de 1 000 francs est mise à votre disposition pour être distribuée à titre de gratifications à Mustapha Effendi et aux autres personnes qui ont gardé le Consulat.

La Boulinière

130. Gustave Meyrier à Jules de La Boulinière

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 16 mars 1896, 8 h m.

Pénétré de reconnaissance, je vous prie de transmettre au Gouvernement de la République mes remerciements et ceux des personnes désignées dans votre télégramme du 14¹³² pour la haute

131. La médaille d'honneur des Affaires étrangères a été créée sous la Troisième République pour récompenser les services exceptionnels rendus à la cause française hors du territoire national, par des Français ou par des étrangers résidant hors de France.

132. *Supra* n° 129.

distinction dont nous avons été l'objet de sa part, sur la proposition de l'Ambassadeur.

Meyrier

131. Gustave Meyrier à Jules de La Boulinière

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 18 mars 1896, 10 h s.

Une fille de 9 ans a été ramenée ; elle a refusé de revenir dans sa communauté. Aux instances de l'Evêque syrien catholique, le Vali a répondu en rappelant publiquement l'affaire de Salonique¹³³ où deux Consuls ont été tués dans des circonstances analogues et en disant qu'il ne pouvait pas s'exposer à de pareils inconvénients.

En raison de la position que j'ai prise dans cette question vis-à-vis des autorités et des musulmans, je considère ce propos comme une menace directe et personnelle.

Meyrier

132. Gustave Meyrier à Jules de La Boulinière

Rapport n° 24

Femmes enlevées

Diarbékir, le 20 mars 1896

Monsieur le Chargé d'Affaires,

Ainsi que je l'avais annoncé dans mon précédent rapport¹³⁴, le Gouverneur, à la demande d'Abdulah Pacha, vient d'envoyer un

133. Voir note 49.

134. *Supra* n° 121.

musulman et un chrétien à la recherche des femmes enlevées avec ordre de les ramener à Diarbékir.

Cette détermination avait été prise, d'un commun accord, entre Abdulah Pacha et moi et nous étions convenus ensemble d'envoyer un homme en qui j'ai toute confiance et qui m'a déjà donné des preuves de son dévouement et de sa loyauté, Riza Effendi, auquel le Gouvernement de la République vient de conférer une médaille d'honneur en argent. Quant au chrétien, j'ai choisi un individu qui sait parfaitement où se trouvent la plupart de ces femmes et qui est intéressé plus que tout autre à les retrouver, étant lui-même parent avec plusieurs d'entre elles. J'ai recommandé d'une façon toute particulière à Riza Effendi les femmes de la famille Kejedjian ; elles sont en tête de la liste que je lui ai remise et il m'a promis de s'en occuper avant toutes les autres. Du reste, le mari d'une d'elles a demandé de l'accompagner et je pense qu'on ne fera pas de difficulté pour le laisser aller.

Je ne doute pas, Monsieur le Chargé d'Affaires, que toutes ces femmes ou presque toutes viendront à Diarbékir, que le Gouvernement local me fera toucher du doigt les efforts qu'il fait pour les rendre à leurs familles, qu'il agira en conséquence juste ce qu'il faudra pour me prouver sa bonne volonté, mais qu'il s'arrêtera précisément au point où il devra me donner quelque chose. C'est ici surtout que l'on peut dire qu'il y a loin de la coupe aux lèvres, car c'est toujours au moment où l'on croit atteindre le but que l'on poursuit, qu'il vous échappe et qu'on en est plus éloigné que jamais. Dans le cas présent, je suis absolument convaincu qu'en dernier lieu, ces malheureuses déclareront énergiquement être musulmanes et vouloir rester avec leurs ravisseurs ; elles refuseront sûrement, comme d'autres l'ont déjà fait, de revenir dans leurs communautés.

En acceptant cette combinaison, je dois dire que je n'ai aucune confiance dans les résultats qu'elle peut produire. Si je m'y suis prêté, c'est uniquement par acquit de conscience et pour ne négliger aucun moyen de réussite. Et puis, qui sait ? peut-être que, sur le nombre, il s'en trouvera quelques-unes qui auront la force de résister aux menaces de mort dont elles sont l'objet. On n'en saurait qu'une ou deux, qu'on devrait encore se féliciter du résultat. Leur condition est, en effet, lamentable ; dans toute cette lugubre histoire, ce sont elles qui méritent le plus de compassion. Les morts, on ne les fera pas revenir, les objets volés ne sont pas indispensables à la vie, les conversions forcées peuvent attendre. Mais n'est-ce pas, pour ces malheureuses, un supplice de chaque jour et de chaque instant que de rester avec ces misérables qui leur ont tout pris et tout tué et auxquels elles doivent encore servir de machine à plaisir ? L'éducation chrétienne qu'on leur donne ici avec peut-être plus de soin que partout ailleurs ne les avait pas préparées à un rôle qu'elles aussi considèrent comme ignoble et infamant.

Comme une preuve de ce que j'avance, je raconterai comment j'ai pu obtenir la restitution d'une de ces femmes avec le seul concours de deux notables musulmans.

Ayant été prévenu par les Pères qu'une de leurs protégées se trouvait dans un village appartenant au Président de la Municipalité, je priais deux amis musulmans, Riza Effendi et Hussein Effendi, de s'employer pour me la faire rendre. Ils s'en chargeaient, en effet, et quelques jours après, ils venaient m'annoncer que le Président de la Municipalité, désirant beaucoup me rendre service, l'avait fait venir à Diarbékir, mais que, ayant été mariée à un musulman, elle ne voulait, à aucun prix, redevenir chrétienne. Ils me priaient, en même temps, de m'assurer par moi-

même de ses intentions en la faisant interroger par mon drogman. Je leur répondis que je ne croyais pas un mot de ce qu'ils me disaient et que je ne me soumettrais pas à cette formalité que je considérais comme une pure comédie. Riza Effendi, changeant alors de ton, me dit : « Vous avez raison, donnez-moi votre drogman et votre cawas et dans une heure vous aurez cette femme. » Je les lui donnai et une heure après elle était au Consulat.

Ils étaient allés dans la maison d'un Kurde où se trouvaient déjà le Président de la Municipalité et plusieurs rédifs armés ; on leur avait dit que la femme ne voulait voir personne et qu'elle refusait de retourner chez les chrétiens. Riza Effendi, entrant alors dans le Harem, l'avait prise par le bras et l'avait forcée de sortir. Interrogée par le drogman devant une douzaine de musulmans dont l'attitude était loin d'être rassurante, elle ne répondit pas d'abord et, sur une nouvelle demande plus pressante, elle prononça d'une voix à peine intelligible le mot « guiderim »¹³⁵. Riza Effendi déclara aussitôt que tout était fini et qu'il fallait l'emmener. Elle suivit, en effet, M. Cassabian et le cawas, au grand désappointement de tout ce monde qui, sans l'intervention de nos amis, lui aurait sans doute fait un mauvais parti.

Le soir même, j'étais prévenu que ces individus avaient prononcé des menaces de mort contre moi et les Pères et, dans la nuit, ils tiraient deux coups de feu tout près du Couvent. Le lendemain, je portais plainte à Abdulah Pacha qui en faisait mettre deux en prison et rendait le Président de la Municipalité responsable de ce qui pouvait arriver. Depuis lors, les deux prisonniers ont été mis en liberté et ils n'ont jamais rien fait contre nous ;

quant à la femme, personne ne l'a touchée, bien que son ravisseur l'ait souvent menacée de la couper en morceaux, si elle venait à le quitter.

Ceci prouve que ces malheureuses agissent sous l'empire de la terreur lorsqu'elles déclarent vouloir abandonner la religion chrétienne et que si le Gouvernement le voulait bien, il les ferait toutes rendre en peu de temps, sans que, pour cela, la tranquillité en soit troublée.

Gustave Meyrier

133. Gustave Meyrier à Jules de La Boulinière

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 21 mars 1896, 11 h s.

Un musulman et deux chrétiens que j'ai désignés ont été envoyés par le Gouvernement à la recherche des femmes enlevées. Ne pourrait-on pas obtenir qu'à leur arrivée, elles soient remises directement à leurs communautés sans qu'elles aient à se prononcer devant les autorités sur le choix de leur condition et de leur religion ? Les menaces dont elles sont l'objet de la part de leurs ravisseurs et même des autres musulmans les terrifient et paralysent leur volonté. Il y a lieu, dans tous les cas, d'ordonner des mesures sévères pour les protéger efficacement contre les violences qui pourraient se produire. Déjà, plusieurs meurtres auraient été commis dans les villages, pour des causes semblables.

Meyrier

135. C'est-à-dire « je m'en vais ».

134. Gustave Meyrier à Jules de La Boulinière

Télégramme chiffré

[Diarbékîr] Le 23 mars 1896, 9 h m.

Je vous prie de me faire savoir si vous avez reçu des nouvelles au sujet de mon déplacement. Dans le cas contraire, la santé de M^{me} Meyrier étant très éprouvée, et disposant d'une excellente occasion, je me déciderais à envoyer ma famille à Constantinople.

Meyrier

135. Jules de La Boulinière à Gustave Meyrier

Déchiffrement

[Constantinople] Le 23 mars 1896, 7 h s.

J'ai renouvelé auprès du Département la demande relative à votre changement de poste. Malgré mon insistance, il est possible que la réponse tarde encore quelque temps. Je vous engage à faire partir M^{me} Meyrier. Prévenez l'Ambassade de votre décision.

La Boulinière

136. Gustave Meyrier à Jules de La Boulinière

Télégramme chiffré

[Diarbékîr] Le 24 mars 1896, 11 h m.

J'ai décidé de faire partir ma famille dans la première quinzaine d'avril.

Meyrier

137. Jules de La Boulinière à Gustave Meyrier

Lettre n° 2

Péra, le 24 mars 1896

reçue le 15 avril 1896

Monsieur,

En vous envoyant ses félicitations et en vous décernant une distinction méritée, le Gouvernement de la République a déjà rendu hommage à votre belle conduite et au courage personnel que vous avez montré au milieu des terribles massacres du mois de novembre dernier. En vous accusant réception de votre correspondance qui nous est parvenue jusqu'au n° 23, du 25 février¹³⁶, l'Ambassade vous remercie de l'avoir tenue exactement informée de la situation, quelles que fussent, d'ailleurs, les difficultés de votre tâche et la succession rapide des événements.

Il n'a pas tenu à nos efforts qu'Aniz Pacha ne subit la disgrâce qu'il mérite. La responsabilité de ce haut fonctionnaire est si gravement engagée, son inertie coupable ou sa complicité paraissent si évidentes qu'une prompte révocation semblait la moindre des satisfactions que nous fussions en droit d'obtenir. De pressantes démarches ont été faites auprès de la Porte par S[on] Ex[cellence] M. Cambon et par moi-même. Nous avons reçu en échange les assurances les plus formelles et vous savez déjà que, le 26 février dernier, le Conseil des ministres pour répondre à nos instances proposait au Sultan la révocation d'Aniz Pacha et désignait son successeur. Si nos efforts se sont heurtés jusqu'ici aux puissants appuis dont dispose au Palais le Vali de Diarbékîr, nous ne renonçons pas à les poursuivre et à obtenir satisfaction.

^{136.} *Supra* n° 121.

Je suis heureux de vous apprendre que le Saint-Siège a été informé par les soins de notre Ambassadeur à Rome de l'action énergique et efficace grâce à laquelle vous avez assuré la protection des Capucins de Diarbékir. Au nom du Saint-Père, le Cardinal Rampolla¹³⁷ a prié le Comte Lefebvre de Béhaine¹³⁸ de vous transmettre l'expression de ses remerciements.

Recevez, Monsieur, les assurances de ma considération distinguée.

Jules de La Boulinière

138. Gustave Meyrier à Jules de La Boulinière

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 25 mars 1896, 6 h s.

Baghdidjan, dont il est question dans les télégrammes des 8, 9, 17 et 19 février¹³⁹, arrêté pour avoir tenté de défendre sa vie, passera prochainement en cour d'assises ; le Vali m'a promis de hâter le jugement et de me faire connaître le résultat.

Minassian et autres Arméniens, détenus depuis les massacres dans la prison de Diarbékir, pour des causes aussi mal fondées, ont été prévenus aujourd'hui qu'ils vont aussi être jugés.

Quant aux musulmans qui ont massacré, pillé, commis les actes les plus abominables, on ne les inquiète pas et ils peuvent jouir en paix des produits de leur infamie.

137. Dernier secrétaire d'Etat de Léon XIII, de 1887 à 1903.

138. Ambassadeur de France auprès du Saint-Siège.

139. Seuls les deux premiers télégrammes sont reproduits ici, *supra* n° 117 et 118.

Ce n'est plus le règne de l'anarchie, mais c'est le règne du mal parfaitement constitué.

Meyrier

139. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 3 avril 1896, 6 h s.

Riza Effendi et le chrétien, envoyés par le Gouvernement à la recherche des femmes enlevées, sont revenus. Ils ont ramené une femme et sa fille qui ont déclaré vouloir être musulmanes. Ce sont les seules qu'ils ont trouvées sur une centaine qui composaient la liste que je leur avais remise. Ils n'ont découvert aucune trace des femmes et enfants Kejedjian. On assure qu'avant leur départ, les Kurdes avaient été prévenus de cacher les femmes qu'ils détiennent et, au besoin, de les transporter d'un village à un autre.

Cette épreuve est concluante ; elle prouve qu'il n'y a rien à espérer des autorités. Abdulah Pacha qui, au début, avait pris cette affaire à cœur, m'a dit dernièrement qu'il était découragé et qu'il ne voulait plus et ne pouvait plus s'en occuper. Il a certainement reçu des ordres supérieurs qui ont modifié, sinon sa manière de voir, du moins sa manière d'agir.

Le Gouvernement a signifié aux chefs de communautés de lui faire connaître les secours qu'ils ont reçus et de ne les distribuer que sous son contrôle. Je crains bien que cette mesure ne cache une nouvelle persécution.

Meyrier

140. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Rapport n° 25

Femmes enlevées – La situation à Diarbékir

Diarbékir, le 4 avril 1896

Monsieur l'Ambassadeur,

Comme j'ai eu l'honneur d'en informer V[otre] Ex[cellence] par mon télégramme en date du 3 de ce mois¹⁴⁰, Riza Effendi et le chrétien, envoyés par le Gouvernement à la recherche des femmes enlevées, sont revenus ; ils n'ont ramené qu'une seule femme et sa fille qui ont déclaré vouloir être musulmanes et qui ont été immédiatement rendues à leur ravisseur. Riza Effendi a affirmé qu'il n'en avait pas trouvé d'autres.

Cette mission, confiée à des personnes désignées sur mon choix, est une nouvelle supercherie du Gouvernement ; elle détruit, par ses résultats négatifs, les faibles illusions que je pouvais encore avoir sur ses intentions à l'égard des chrétiens. Sûrement, Riza Effendi avait reçu des ordres secrets avant de partir, ou peut être, comme on l'assure, a-t-on abusé de sa bonne foi en prévenant les Kurdes de son arrivée et en leur donnant les moyens de se soustraire à son action. Ce qu'il y a de certain c'est que la plupart des femmes inscrites sur la liste que je lui avais remise ont été vues ou signalées par elles-mêmes dans les endroits indiqués et que les renseignements que je lui avais fournis étaient parfaitement exacts.

Dans le commencement, le Gouvernement en avait retrouvé plusieurs sur mes simples indications et il m'assurait alors qu'il

140. *Supra* n° 139.

serait facile de les faire toutes revenir. Ce n'est qu'à partir d'une certaine époque qu'il n'a plus été possible d'en avoir une seule, ces malheureuses déclarant toutes qu'elles ne voulaient pas redevenir chrétiennes. Aujourd'hui, pour couper court à la question, on trouve plus simple de la nier.

Quoi qu'il en soit, les musulmans ont atteint leur but ; les pauvres chrétiens doivent, comme toujours, courber la tête, heureux s'ils ne sont pas poursuivis, dans la suite, pour avoir eux-mêmes tué leurs femmes et leurs filles dans le but de créer des embarras au Gouvernement¹⁴¹.

La situation, si on l'envisage au point de vue des massacres, semble un peu plus calme. L'expulsion d'Arif Effendi a produit un effet considérable dans tout le vilayet et même dans celui de Karpout, en donnant à penser aux musulmans que les intentions du Gouvernement ottoman ont changé et que ce changement pourrait bien se traduire par des exécutions dont ils savent que le Sultan n'est pas avare, quand il s'agit de sa propre sécurité. Si on pouvait prendre encore quelques bonnes mesures de rigueur contre des gens, tels que Djemil Pacha et Nazif Bey, on ne tarde-

141. Quelques mois plus tard, M. Pognon, le Consul de France à Alep, écrivait dans un télégramme à Paul Cambon en date du 10 novembre 1896 : « Je viens d'apprendre que des jeunes filles arméniennes enlevées à Diarbékir, à Orfa et dans les localités où ont eu lieu les massacres, se vendaient, depuis quelques semaines, presque publiquement à Alep dans le quartier de Bab-Nérah. Il me serait impossible d'indiquer même approximativement le nombre des jeunes filles qui ont été vendues ; le quartier de Bab-Nérah est peuplé par des musulmans fanatiques, les chrétiens ne s'y aventurent guère et il est presque impossible à un Européen d'y pénétrer sans être insulté. Il est, par suite, assez difficile de savoir ce qui s'y passe, mais le fait est certain, car un médecin des plus honorables m'a affirmé qu'un notable musulman du quartier de Bab-Nérah lui avait amené une petite fille arménienne de douze ans qu'il avait l'intention d'acheter et lui avait demandé de l'examiner pour savoir si elle était en bonne santé. Il est à peu près certain, en outre, que l'autorité connaît ces ventes d'esclaves chrétiennes et ne fait rien pour s'y opposer... », in *Le Livre jaune*, Supplément, pp. 123-124.

rait pas à en constater les résultats. C'est alors qu'on pourrait peut-être dire que la tranquillité est, sinon parfaite, du moins à peu près assurée.

Veuillez agréer,...

Gustave Meyrier

P.S. : Le Gouvernement a institué une commission pour la répartition des secours à laquelle les chefs de communautés doivent remettre ceux qu'ils reçoivent de l'étranger. Parmi les membres se trouve Djemil Pacha qui a pris une grande part au pillage et aux massacres et que j'ai plusieurs fois signalé à V[otre] Ex[cellence].

141. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 8 avril 1896, 9 h m.

Le Gouvernement a institué une commission pour la répartition des secours composée de quatre chrétiens et de quatre musulmans. Les chefs de communautés doivent lui remettre ceux qu'ils reçoivent de l'étranger. Parmi les membres musulmans se trouve Djemil Pacha qui a pris une grande part au pillage et aux massacres et que j'ai plusieurs fois signalé à V[otre] Ex[cellence].

Meyrier

142. Paul Cambon à Gustave Meyrier

Déchiffrement

[Constantinople] Le 8 avril 1896, 1 h s.

Les secours venus de la France doivent être distribués par vous ou sous votre contrôle. Vous interdirez, en conséquence, aux chefs des communautés catholiques de s'en remettre à la commission ottomane.

Cambon

143. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 13 avril 1896, 8 h m.

M^{me} Meyrier et enfants partiront vers la fin de la semaine, voie Alexandrette. Je serais reconnaissant à V[otre] Ex[cellence] de vouloir bien faire donner des ordres pour assurer leur sécurité pendant la route.

Meyrier

144. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 13 avril 1896, 3 h s.

Ordre a été donné à Abdulah Pacha d'aller à Mossoul. Il partira demain matin.

Meyrier

145. Paul Cambon à Gustave Meyrier*Déchiffrement*

[Constantinople] Le 15 avril 1896, 4 h s.

Reçu votre télégramme du 13¹⁴². Le ministre des Affaires étrangères a télégraphié, hier, aux Valis de Diarbékîr et d'Alep d'assurer la sécurité du voyage de M^{me} Meyrier et de ses enfants, se rendant à Alexandrette.

Cambon

146. Gustave Meyrier à Paul Cambon*Rapport n° 26**Secours aux victimes des massacres*

Diarbékîr, le 17 avril 1896

Monsieur l'Ambassadeur,

Ainsi que M. de La Boulinière a bien voulu m'y inviter par son télégramme en date du 22 mars dernier¹⁴³, j'ai fait remettre, par l'entremise de la Direction de la Régie à Karpout, au Préfet apostolique des Capucins qui se trouve dans cette ville, les sommes de 600 francs et de 114 livres turques, envoyées au Frère Adriano et à la mission de Malatia par le ministère des Affaires étrangères autrichien, M^{me} la Comtesse de Funfkirchn et les Frères Mekhitaristes

142. *Supra* n° 143.

143. Gustave Meyrier n'a pas conservé la copie de ce document.

de Vienne¹⁴⁴. J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence les reçus constatant la remise de ces sommes aux intéressés.

J'ai également remis, contre reçus ci-annexés :
à M^r Pierre Marouta¹⁴⁵, 938 piastres or,
de la part du Père Marcel, suivant télégramme du 20 mars ;
au R. P. Jean-Baptiste, Supérieur de la mission de Diarbékîr,
spécialement autorisé par le Préfet apostolique,
de la part de l'Œuvre des Ecoles d'Orient¹⁴⁶,
télégramme du 7 mars 2 020
de la part du Père Charmetant¹⁴⁷,
télégramme du 17 mars 1 000
de la part du même, télégramme du 24 mars 1 000
Total 4 020

De mon côté, j'ai reçu des mêmes provenances :
télégramme du 19 février 2 000
télégramme du 7 mars 1 00
télégramme du 17 mars 1 000
télégramme du 24 mars 1 000
Total Fcs 5 000

144. Congrégation fondée par Mekhitar de Sébaste (1676-1749), moine arménien converti au catholicisme qui, obligé de fuir les persécutions du Patriarche arménien de Constantinople, s'installe sur l'île de San Lazzaro à Venise, à partir de 1717. Avec ses disciples, il s'y consacre à « l'illumination spirituelle de la nation arménienne » par des activités savantes, humanistes et éducatives qui façonnent, aujourd'hui encore, la conscience nationale. Les Mekhitaristes fondèrent également un établissement en Transylvanie en 1747, qui fut par la suite transféré à Vienne où il est toujours.

145. M^r Pierre Marouta, né en 1826, ordonné évêque de Meiafarkin en 1888, puis vicaire patriarcal à Diarbékîr.

146. L'Œuvre des Ecoles d'Orient fut créée en 1856 par un groupe de laïcs et le Père de Ravignan, puis diffusée par Charles Lavigerie qui en fut le deuxième directeur. Elle était destinée à attirer les chrétiens orientaux vers le catholicisme par l'offre d'un enseignement de qualité.

147. Le Père Charmetant est aussi l'auteur d'un *Tableau officiel des massacres d'Arménie*.

Suivant les instructions de V[otre] Ex[cellence], j'ai distribué les sommes qui m'étaient destinées aux victimes des massacres de toutes confessions soit par moi-même, soit sous mon contrôle direct, sans accepter, en quoi que ce soit, l'ingérence du Gouvernement. Pour que nos secours soient plus efficaces, j'ai agi de conserve avec le Père Jean-Baptiste, dont le concours m'est toujours dévoué et qui, mieux que moi, connaît les misères cachées. Nous avons pu ainsi venir en aide à des infortunes immenses et apporter un réel soulagement à bien des familles dans la détresse, qui ont béni le nom de la France et de ceux qui La représentent. J'ai aussi remis à tous les chefs de communautés une somme variant suivant l'importance et les besoins de leurs peuples ; ils en ont été extrêmement reconnaissants et ils me chargent de transmettre à V[otre] Ex[cellence] l'expression de leurs remerciements.

Grâce à la générosité de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche et des Etats-Unis et si le Gouvernement ottoman ne se met pas en travers, comme il a déjà essayé de le faire, on pourra peut-être parer, cette année-ci, aux difficultés de la situation, en limitant la délivrance des secours aux strictes nécessités de la vie. Mais que sera l'avenir ? On ne peut pas espérer que ces malheureux continueront longtemps encore à vivre sur la charité de l'étranger. Plus de 50 000 individus sont sans pain et sans foyer, leurs villages ont été complètement détruits, leurs bestiaux enlevés, les instruments de travail volés ou brisés, ils n'ont ni les moyens, ni le courage de se remettre à l'ouvrage. Les champs ne sont pas ensemencés ; c'est la famine qu'ils ont en perspective.

Je sais bien que, d'après le Gouverneur, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes ; les pertes sont insignifiantes, une somme modique suffit pour les réparer ; il a déjà, du reste, pourvu aux besoins des populations de la ville et des campagnes, en leur

fournissant des outils, des instruments aratoires, des semences et en leur donnant à tous des secours qui leur permettent d'attendre les produits de leurs travaux.

Tout ceci n'est que mensonge et tromperie. La vérité est que le Gouvernement ne fait rien et qu'il ne veut rien faire. Il en est tellement ainsi que la personne qu'il avait chargée de s'informer des besoins des campagnards n'est autre que cet Arif Effendi qui s'est signalé par son ardeur au pillage et sa cruauté pendant les derniers événements et que le Gouvernement s'est vu, il y a quelque temps, dans la nécessité d'expulser. Il en est de même pour Djemil Pacha, qui, après avoir été l'organisateur en chef des massacres, a été nommé membre, je crois même président, de la commission instituée pour la répartition des secours.

En donnant de pareilles missions à de tels individus, Aniz Pacha aura quelque peine à nous faire croire à sa bonne administration et toutes ses affirmations ne feront que nous convaincre davantage de ses mauvaises intentions.

J'ajouterai que les villageois arrivent, tous les jours, en grand nombre, dans la ville, fuyant les campagnes où ils ne se sentent pas en sûreté et où ils meurent littéralement de faim. On signale 10 000 de ces malheureux, dénués de tout, dans le district de Slivan, autant dans celui de Diarbékîr, sans compter ceux de Severek, Mardin, Maden et Palou, où ils sont encore peut-être plus nombreux. A Diarbékîr même, la situation n'est guère meilleure ; les secours de l'étranger font seuls la différence. Aussi tous ceux qui en ont les moyens émigrent ; on me dit que plus de 200 personnes veulent profiter de la caravane de Madame Meyrier pour se rendre à Alexandrette et, de là, en Amérique, s'ils le peuvent¹⁴⁸.

148. Madame Meyrier conduisit effectivement un grand nombre de chrétiens jusqu'à la côte comme le raconte encore Victor Bérard. Voir *Add.5*.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de le télégraphier à V[otre] Ex[cel-
lence], Abdulah Pacha a reçu l'ordre de se rendre à Mossoul.
Malgré notre intimité, il n'a pas voulu me dire clairement les
causes de son voyage, on prétend que c'est pour faire une enquête
sur les agissements du Vali de cette province. Il a emmené avec lui
le n[omm]é Nazif Bey, dont j'ai, plusieurs fois, demandé l'expul-
sion ; les uns disent que ce dernier est parti comme secrétaire
d'Abdulah Pacha, avec une augmentation de traitement, les
autres qu'il est tout bonnement exilé. Que ce soit pour un motif
ou pour un autre, le résultat est le même et on doit s'en féliciter
pour le bien du pays, mais il faut avouer que le Gouvernement
ottoman a des procédés d'administration bien extraordinaires.

Veuillez agréer,...

Gustave Meyrier

*** Add. 5. Extrait de Victor Bérard,**

La Politique du Sultan,

Paris, 1900

« Quand le printemps est venu et que les routes sont ouvertes,
trois cents chrétiens viennent demander au Consul de les emme-
ner à la côte. Le Consul ne veut pas quitter son poste, craignant
que son absence ne soit mise à profit. Mais sa femme s'offre pour
conduire la caravane. Il faut quinze jours de cheval jusqu'à
Alexandrette, le port le plus voisin. Les villages ont été pillés. Les
Kurdes coupent la route. La femme du Consul a quatre petits
enfants, dont un à la mamelle. Elle part avec trois cents person-
nes et plusieurs centaines de chevaux. Le Gouverneur lui offre une

escorte, mais pour elle seule. Elle déclare que l'escorte protégera
tout le monde ou qu'elle ne l'acceptera pas ; puis, pour forcer les
gendarmes à veiller sur toute la colonne, elle envoie ses enfants
en tête et reste en queue. Elle voyage à cheval et ses enfants en
litière. De temps en temps, elle monte dans la litière et allaite son
nourrisson. Il faut, à chaque étape, assurer le vivre et le coucher
de tous ; souvent, la nuit, il faut se relever, faire le tour du camp
et calmer les paniques. A Biredjik, au passage de l'Euphrate, des
ordres sont venus de Constantinople « de laisser passer la femme
du Consul de France » ; les autorités locales en concluent qu'il
faut arrêter les autres. Mais elle envoie ses enfants sur l'autre rive
du fleuve et annonce qu'elle passera la dernière, après toute la
colonne, et que, si le préfet la fait attendre, si son nourrisson vient
à mourir de faim, on verra une bonne fois où sont les responsa-
bilités. Le préfet cède et la caravane repart. A travers un pays en
révolution, au milieu des bandes de Kurdes et de Circassiens, après
deux semaines, on arrive à la mer. La femme du Consul embarque
tout son monde et monte à bord la dernière. Autrefois, pour cette
Française, il y aurait eu en France un morceau de ruban rouge »¹⁴⁹.

147. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 4 mai 1896, 6 h s.

Samy Bey, membre de la Commission d'Abdulah Pacha, qui
était resté ici après le départ de ce dernier pour Mossoul, est parti

149. Cette partie du récit fut reprise par M. Liard lors de son discours à l'Institut de France, Académie des sciences morales et politiques, pour l'attribution du Prix Audiffred (Actes de dévouement) à décerner en 1902 et qui le fut à Madame Meyrier.

aujourd'hui pour Karpout où il serait nommé Vali. Le troisième commissaire partira jeudi pour Const[antino]ple.

Meyrier

148. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékîr] Le 8 mai 1896, 5 h s.

Le Vali vient de partir pour Slivan où il va, dit-on, faire une route. Il emmène avec lui un chef kurde de cette contrée, très redouté, Hadji Rechid Aga, qui a pris une grande part dans les massacres du Sassoun et dans les derniers événements. Le Gouvernement l'avait fait venir, il y a quelque temps, à Diarbékîr ; il le renvoie aujourd'hui dans sa tribu.

L'intérim du vilayet sera fait par le Cadi.

Meyrier

149. Jules de La Boulinière à Gustave Meyrier

Déchiffrement

[Constantinople] Le 14 mai 1896, 10 h s.

M. Cambon a quitté aujourd'hui Const[antino]ple, pour quelques jours, après m'avoir remis le service.

La Boulinière

150. Gustave Meyrier à Jules de La Boulinière

Télégramme chiffré

[Diarbékîr] Le 16 mai 1896, 9 h m.

Minassian, dont il est question dans mes télégrammes des 18 janvier et 25 mars¹⁵⁰, est envoyé à Const[antino]ple. Il y a encore, dans la prison de Diarbékîr, 13 chrétiens détenus aussi injustement que lui pour la même cause.

Meyrier

151. Gustave Meyrier à Jules de La Boulinière

Télégramme chiffré

[Diarbékîr] Le 20 mai 1896, 10 h m.

Djemil Pacha, dont j'ai souvent signalé les agissements, recommence à faire parler de lui. On prétend qu'il a envoyé son fils pour soulever les Kurdes à l'occasion du *Courbam Baïram*¹⁵¹ et que, lui-même, excite les Turcs de la ville et des villages.

Ces propos, joints à la saisie, dans la rue, par le Gouvernement d'une assez grande quantité de poudre sur des musulmans, ont encore jeté l'alarme parmi les chrétiens, toujours disposés à s'effrayer, surtout aux approches des fêtes musulmanes.

Je ne sais que penser de ces craintes, mais il est évident que l'incurie du Gouvernement et la conduite du Vali, qui ne craint pas de se montrer aux populations kurdes en compagnie du

^{150.} *Supra* n° 108 et 138.

^{151.} Fête du sacrifice, célébrée quarante jours après la fin du Ramadan.

fameux Hadji Rechid Aga, ne sont pas faites pour assurer la tranquillité dans le pays.

J'ai vu Zia Pacha, Commandant militaire, avec lequel je suis très lié, et il m'a assuré qu'il n'y avait rien à redouter. J'aime à le croire.
Meyrier

152. Gustave Meyrier à Jules de La Boulinière

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 21 mai 1896, 10 h m.

Les bruits de massacres continuent. On rapporte certains propos tenus par des musulmans qui dénoteraient leur intention de se soulever pendant les fêtes. On assure aussi que les Jeunes Turcs auraient convaincu les Vieux Turcs de se joindre à eux pour en finir avec les chrétiens et, conséquemment, avec le Sultan qu'ils considèrent comme la cause de tous les malheurs du pays.

Il est urgent de prendre des mesures immédiates et énergiques pour éviter tout désordre.

Zia Pacha est le seul sur lequel on puisse compter, mais il est seul.

Meyrier

153. Jules de La Boulinière à Gustave Meyrier

Déchiffrement

[Constantinople] Le 22 mai 1896, 10 h s.

Le ministre des Affaires étrangères m'a promis d'envoyer des

ordres pour assurer le maintien de la tranquillité. Le Vali a reçu l'ordre de rentrer à Diarbékir.

La Boulinière

154. Gustave Meyrier à Jules de La Boulinière

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 26 mai 1896, 2 h s.

C'est grâce à Zia Pacha seul que la tranquillité a pu être maintenue pendant ces quatre jours de fête.

La situation qui est faite à ce pays par le Gouvernement ottoman est telle que ces menaces de massacres ne finiront jamais et que, fatalement, elles doivent se réaliser un jour. Je m'étonne même qu'elles ne se soient pas déjà réalisées : depuis sept mois, après des événements aussi horribles, nous en sommes encore au même point qu'à la veille de ces événements. Que le Gouvernement ottoman fasse enfin quelque chose de sérieux ou qu'on nous retire ; nous ne pouvons pas continuer à vivre dans ces conditions-là.

Le Vali n'est pas encore arrivé. Sa présence à Diarbékir n'était, du reste, ni utile ni désirée. Pourquoi ne nommerait-on pas Zia Pacha Vali ? Sa nomination serait accueillie avec joie par toute la population chrétienne et musulmane et par moi aussi.

Meyrier

155. Paul Cambon à Gustave Meyrier

Télégramme en clair

[Constantinople] Le 2 juin 1896, 12 h 30 s.

J'ai repris, hier, la direction de l'Ambassade.

Cambon

156. Paul Cambon à Gustave Meyrier

Déchiffrement

[Constantinople] Le 7 juin 1896, 7 h m.

Le ministre des Affaires étrangères m'informe de votre nomination à Andrinople. Je vous envoie mes félicitations.

Cambon

157. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 12 juin 1896, 10 h m.

Le voyage du Vali à Slivan a eu un effet désastreux. Depuis son retour, on signale, dans les villages, une recrudescence d'hostilité des musulmans contre les chrétiens. Beaucoup de ces derniers, menacés directement de nouveaux massacres, se sont réfugiés dans la ville.

On assure et j'ai de bonnes raisons de le croire d'après certaines confidences de Zia Pacha, que c'est l'attitude d'Aniz Pacha qui

est la cause unique de cette excitation. On cite, entre autres, ce propos qu'il aurait tenu devant une nombreuse assistance en réconciliant Hadji Rechid Aga avec un autre chef kurde : c'est honneux que vous vous disputiez dans un moment où tous les Fidèles doivent se réunir contre les ghiaours.

La présence de cet homme à Diarbékir est un fléau.

Meyrier

158. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 20 juin 1896, 6 h s.

Les musulmans continuent à s'agiter. Hier, la panique était très grande ; on constatait un commerce inusité d'armes et de munitions. Le Commandant militaire a fait arrêter un musulman qui en vendait et, sur mes indications, il a fait faire une perquisition dans la maison d'un zaptié où on en cachait. Dans la nuit, on a essayé d'enlever deux filles dans la ville même. Ce matin, un Turc, à mon service, a rencontré dans les rues du quartier musulman, une bande d'individus armés qui proféraient des menaces de mort contre les chrétiens.

Enfin, on m'assure positivement que, vendredi dernier, à l'instigation d'Hadji Rechid Aga, des Kurdes de la tribu de Badekan se sont jetés sur le village d'Hambok, près de Slivan, l'ont pillé, ont tué une femme et ont gravement blessé cinq chrétiens. L'autorité nie ce dernier événement.

Zia Pacha fait ce qu'il peut, mais il est seul et malade ; je doute qu'il puisse enrayer le mouvement, tous les autres, le Vali en tête,

cherchent à le provoquer. Tout le mal provient de l'obstination évidente du Gouvernement ottoman à ne pas vouloir remettre la tranquillité.

Nos Religieux et nos sœurs insistent pour que je vous dise qu'ils sont très inquiets sur le sort qui leur est réservé. A mon avis, la situation est très grave et si on ne veut pas se décider, dès à présent, à prendre des mesures sérieuses et radicales, on aura sûrement à déplorer, sous peu, de nouveaux malheurs.

Meyrier

159. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 21 juin 1896, 7 h s.

En présence de la gravité de la situation, je me permets de rap-peler mes télégrammes des 26 mai, 12 et 20 juin¹⁵² et d'insister sur la nécessité absolue de porter immédiatement remède à cette situation. L'état actuel des choses ne peut pas durer ; il doit nous mener forcément à une catastrophe.

Je sais de source certaine que le mouvement était préparé pour vendredi par le Vali et que seule l'attitude énergique de Zia Pacha l'a fait échouer.

Meyrier

152. *Supra* n° 154, 157 et 158.

160. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 22 juin 1896, 8 h m.

Mes informations personnelles et de source musulmane ne me laissent aucun doute sur la préparation d'un mouvement qui peut éclater d'un moment à l'autre ; le Vali est à la tête. De Const[anti-no]ple, il est tenu au courant de toutes les accusations contre lui ; il se sent perdu et il pense se sauver dans un bouleversement général.

Les premières victimes doivent être les Consuls et nos Religieux.

Meyrier

161. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 23 juin 1896, 7 h m.

J'apprends à l'instant que, depuis jeudi, on massacre à Van ; deux Pères français auraient été égorgés. Prière de faire immédiatement quelque chose pour Diarbékir. C'est ici le foyer, si on recommence, tout va reprendre partout. On me dit que Chakir Pacha¹⁵³ et le Muchir sont à Kharpout ; ne pourrait-on pas leur donner ordre de venir à Diarbékir le plus tôt possible ?

153. Chakir Pacha, né en 1838 d'une lignée de hauts dignitaires ottomans, diplômé de l'Académie militaire (1856), fut membre de la Commission des réfugiés pour le vilayet du Danube (Bulgarie) avec le réformateur Midhat Pacha. Au début des années 1870, il fut nommé Mutessarif de Bagdad, puis ambassadeur à Saint-Petersbourg en mai 1878, Vali de Crète en 1889-90, avant de devenir aide de camp du Sultan en juillet 1890. Son intérêt

Mes télégrammes des 26 mai, 12, 20 et 21 juin¹⁵⁴ sont-ils parvenus ? A partir du présent, je numérotai.

Meyrier

162. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 23 juin 1896, 7 h s.

Sur mes indications, Zia Pacha vient de faire saisir 36 ocques¹⁵⁵ de poudre dans la maison d'un musulman. C'est moi qui suis ici le Commissaire de police ; il ne se passe pas de jour que je ne fasse quelques dénonciations au Commandant militaire ; il en a même réglé la forme. Leur effet est de 24 heures à peu près ; passé ce délai, l'individu qui en est l'objet est relâché et l'affaire mise de côté. La mauvaise foi du Gouvernement ottoman et son intention de faire recommencer les massacres ou tout au moins de ne pas les arrêter, sont évidentes ; l'attitude et la conduite du Vali, du Général de brigade, du Commissaire de police, du Président de la Municipalité, en un mot de toutes les autorités, Zia Pacha excepté, en sont une preuve indéniable. Dans ces conditions, je ne puis admettre que ces fonctionnaires indignes restent plus longtemps à Diarbékir, sinon nous devons nous retirer. Je prie V[otre] Ex[cellence] de prendre en sérieuse considération la gravité de la situa-

pour la Question arménienne et sa connaissance de la Russie (il parlait couramment le russe, en plus du français), ainsi que la confiance du Sultan, expliquent sa nomination à ce poste sensible de Haut-Commissaire des vilayets orientaux, fin octobre 1895.

154. *Supra* n° 154, 157, 158 et 159.

155. Unité de poids. Une ocque valait en Turquie 1,283 kg.

tion qui est uniquement imputable à la faute du Gouvernement du Sultan et, s'il est matériellement impossible de l'amener à composition, de me rappeler ainsi que les Pères et les Sœurs de Diarbékir et de Mardin.

Seul à Diarbékir, je lutte depuis huit mois, nuit et jour, et c'est la mort dans l'âme que je dois constater qu'aucun progrès n'a été réalisé. Je ne me sens plus la force de continuer.

Meyrier

163. Paul Cambon à Gustave Meyrier

Déchiffrement

[Diarbékir] Le 23 juin 1896, 9 h s.

Il est inexact que les Pères français aient été inquiétés à Van. Sur les excitations d'agitateurs venus du dehors, les Arméniens ont tiré sur un détachement turc, tué quelques hommes et se sont cantonnés dans leur quartier. Le Sultan a réclamé notre intervention pour rétablir la paix. Les instigateurs du mouvement ont pris la fuite et il est probable que l'ordre va se rétablir.

J'ai reçu vos télégrammes des 26 mai, 12, 20 et 21 juin¹⁵⁶. J'ai fait, hier, une démarche des plus pressantes pour l'éloignement de votre Vali. Rassurez nos Religieux et ne vous troublez pas.

Cambon

156. *Supra* n° 154, 157, 158 et 159.

164. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 26 juin 1896, 8 h m.

La panique est grande ; on craint beaucoup pour aujourd'hui. Les événements de Van, connus des musulmans dès vendredi dernier, et l'ordre de rappeler les rédifs les ont beaucoup excités. Depuis lors, ils font des préparatifs très inquiétants.

Zia Pacha est dans les rues.

Meyrier

***Add. 6. Paul Cambon,
à
S. E. Tewfik Pacha,
ministre des Affaires étrangères de Turquie**

[Constantinople] Le 26 juin 1896

Mes informations de Diarbékir m'obligent à renouveler mes avertissements et à prier Votre Excellence de me faire connaître les mesures prises pour remédier à une situation aussi périlleuse.

Cambon

165. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 27 juin 1896, 7 h m.

La panique est à peu près apaisée, mais on craint toujours.
Meyrier

166. Paul Cambon à Gustave Meyrier

Déchiffrement

[Constantinople] Le 27 juin 1896, 2 h s.

M. Laffont a reçu l'ordre de se rendre immédiatement à son nouveau poste. Vous attendrez son arrivée pour quitter Diarbékir.

Je suis heureux de savoir la panique apaisée ; j'ai réitéré, toute la semaine, mes avertissements à la Porte qui a dû envoyer des instructions sévères à ses agents.

Cambon

167. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 8 juillet 1896, 11 h s.

Revenant sur l'affaire que je signalais dans mon télégramme du 23 mars 1895¹⁵⁷, le Vali m'adresse, aujourd'hui, une citation,

157. *Supra* n° 12.

pour mon cawas, à comparaître devant la Cour sous l'inculpation de voies de fait.

Lorsque le domestique des Pères a été attaqué et brutalement frappé, dans la rue, par un musulman, mon cawas est arrivé fort à propos pour le délivrer et emmener son agresseur à la police. Ce dernier fut relâché une heure après et depuis lors il n'a plus été inquiété ; aujourd'hui, c'est le cawas que l'on poursuit pour avoir battu celui qu'il avait arrêté.

Je ne puis, dans les circonstances actuelles et sans en référer à V[otre] Ex[cellence], accepter cette manière d'agir du Gouvernement, car m'y soumettre serait me placer, vis-à-vis de la population, dans une situation des plus humiliantes. Je considère donc la communication du Vali comme non avenue, en attendant les instructions que V[otre] Ex[cellence] voudra bien me donner.

Meyrier

168. Paul Cambon à Gustave Meyrier

Déchiffrement

[Constantinople] Le 9 juillet 1896, 11 h s.

La citation pour votre cawas doit être considérée comme non avenue.

Cambon

169. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 14 juillet 1896, 9 h s.

Aujourd'hui, à l'occasion du 14 juillet, le Vali et le Commandant militaire m'ont fait visite.

Suivant un usage qui existe depuis la création du Consulat, j'ai envoyé aux chefs des différentes administrations ottomanes une invitation à ma réception. Contrairement aux années précédentes, aucun n'y a répondu et les nombreux musulmans, qui avaient l'habitude de me visiter ce jour-là, n'ont pas paru. Je sais certainement que c'est par ordre formel du Vali qu'ils se sont tous abstenus, le *mouawin*¹⁵⁸ me l'a même dit hier confidentiellement, en s'excusant de ne pas pouvoir venir.

En présence de l'hostilité maintenant ouverte du Vali et que je considère, du reste, comme toute personnelle, il est à désirer, à tous les points de vue, que mon successeur vienne me remplacer le plus tôt possible.

Meyrier

170. Paul Cambon à Gustave Meyrier

Télégramme en clair

[Constantinople] Le 16 juillet 1896, 1 h s.

Je suis heureux de vous annoncer que, sur ma proposition, vous êtes nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

Cambon

158. Adjoint du Vali, auquel sont délégués les pouvoirs du Gouverneur Général en son absence. En principe chrétien, depuis l'annonce des réformes.

Add. 7. Paul Cambon à Madame Meyrier

*Télégramme en clair*¹⁵⁹

Therapia, le 16 juillet 1896, 11 h 55 m.

Je suis heureux de vous annoncer que votre mari est nommé Chevalier de la légion d'honneur et je vous adresse mes félicitations.

Cambon

171. Gustave Meyrier à Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] 16 juillet 1896, 4 h s.

Je ne trouve pas d'expressions pour remercier V[otre] Ex[cel-
lence] si ce n'est que je suis fier et heureux de la haute distinction
que le Gouvernement de la République m'a accordée, sur sa bien-
veillante recommandation, en me nommant Chevalier de la
Légion d'honneur.

Meyrier

Add. 8. Gabriel Hanotaux à Gustave Meyrier

Courrier

Paris, le 16 juillet 1896

Reçu le 8 août 1896

Monsieur, je suis heureux de vous annoncer que par décret du

¹⁵⁹. Madame Meyrier était alors à Macrikeui, chez ses parents.

19 de ce mois, M. le Président de la République vous a nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

En vous proposant pour cette distinction, j'ai tenu, Monsieur, à vous donner un témoignage particulier de la satisfaction de mon Département pour le dévouement avec lequel vous avez rempli vos fonctions pendant les troubles récents d'Asie Mineure.

Le brevet et les insignes de votre grade vous seront adressés ultérieurement.

Recevez, Monsieur, les assurances de ma considération distinguée.

Gabriel Hanotaux

172. Gustave Meyrier

à

Paul Cambon

Télégramme chiffré

[Diarbékir] Le 17 juillet 1896, 8 h m.

J'aurais beaucoup désiré que mon drogman, M. Cassabian, reçoive une récompense spéciale pour les services réels qu'il a rendus au Consul et à la population. Son dévouement absolu, même au préjudice de sa propre sécurité, ne s'est jamais démenti pendant et depuis les événements. Peu fortuné et père de famille, il accepterait avec reconnaissance une gratification.

Meyrier

***Add. 9. M. Paul Cambon,**
à
M. Laffont,
Vice-Consul de France à Diarbékîr

[Constantinople] Le 7 novembre 1896

Halid Bey, Président de la Cour criminelle, est nommé Vali de Diarbékîr en remplacement d'Aniz Pacha.

***Add. 10. Paul Cambon**
à
Gabriel Hanotaux,
ministre des Affaires étrangères

Péra, le 12 novembre 1896

Le décret étendant à tous les vilayets de l'Empire les réformes concédées en septembre 1895 aux six vilayets « arméniens » a paru dans les journaux d'hier. A première vue, j'y constate de notables différences avec le texte que nous avons accepté. C'est ainsi qu'on s'abstient soigneusement de parler de l'admission à certains emplois civils de fonctionnaires chrétiens. Tandis que le décret de l'an dernier prévoyait l'envoi dans chaque vilayet de deux inspecteurs judiciaires, l'un musulman, l'autre chrétien, le décret actuel ne parle plus que d'un inspecteur pour deux ou trois vilayets. Il n'y est nullement question de l'affaire si importante des titres de propriété, prévue par l'article 29 des réformes. Du contrôle des Kurdes et de la cavalerie Hamidié, qui existent cependant dans

d'autres vilayets que les six vilayets « arméniens », il n'est pas souflé mot, pas plus que des conseils dont l'institution était prévue auprès des Valis, Mutessarifs et Caïmacans.

Partout ailleurs, il n'est question que de la confirmation des dispositions en vigueur, des règlements existants. Or, Votre Excellence sait que la plupart des dispositions des règlements existants ne sont justement pas en vigueur et que le but des réformes était précisément de ressusciter celles qui étaient devenues lettre morte.

On peut donc se demander si cette concession du Sultan est plus réelle que toutes celles dont nous avons malheureusement dû constater le néant jusqu'à ce jour.

Paul Cambon

***Add. 11. Paul Cambon**
à
Gabriel Hanotaux,
ministre des Affaires étrangères

Péra, le 31 décembre 1896

J'ai l'honneur d'adresser ci-joint à Votre Excellence un tableau où sont réunis les renseignements que j'ai reçus de nos Consuls sur l'application des réformes dans divers vilayets de l'Empire ottoman.

Je signale particulièrement le vilayet de Sivas où le Gouverneur Général déploie une certaine activité pour l'exécution des nouvelles mesures.

Malheureusement, leur mise en pratique dépend des décisions du ministre de l'Intérieur, et il est de notoriété publique ici que Memdouh Pacha met à l'enchère tous les nouveaux emplois réservés aux chrétiens et laisse sans réponse la plupart des propositions qui lui sont soumises par les Valis.

Il en résulte que jusqu'ici les réformes sont encore la plupart du temps sur le papier et qu'aucune mesure n'est prise pour tenir en respect les Kurdes, principaux auteurs des maux auxquels elles avaient pour mission de porter remède.

Cambon

**Annexe à la dépêche de Constantinople
du 31 décembre 1896 (extraits)**

29 novembre 1896

Vilayet de Diarbékir

Les Kurdes et les Hamidiés continuent à garder leurs armes et échappent toujours aux tribunaux ordinaires. Aucune amélioration n'a été introduite dans le système fiscal. Les maisons des chrétiens, reconstruites avec des fonds de secours, sont désertées par les habitants qui fuient devant les exactions des percepteurs d'impôts accompagnés de soldats.

ANNEXE

AUTRES DOCUMENTS SUR LES ÉVÉNEMENTS
DE DIARBÉKIR ET LE RÔLE DE GUSTAVE MEYRIER

1. Vice-Consul Hallward to Consul Cumberlach

Extrait des British Parliamentary Papers (Blue Books)

Turkey, 1896, n° 8, n° 140 (Inclosure)

Diarbekir, March 17, 1896

Sir,

The losses suffered by the Christians in the disturbances of last November, though more or less general throughout this vilayet, were far more severe in the districts to the north of the Tigris than in those in the south. [...]

In Diarbekir itself about 1,000 Christians were killed by Moslems of the town aided by a few Kurds from outside. The bazaars were first plundered and then burned ; many houses were broken into and plundered and the inmates killed ; the majority of those killed were killed in their houses. The plunder and massacre continued three days absolutely unchecked by the authorities. The soldiers and zaptiehs, including some of the officers, took an active part in the proceedings. Some 1,500 men, women, and children took refuge at the French Consulate and were kept there for several days, in spite of a threat made by the officer sent to protect the Consulate that he could not answer for the Consul's safety if he insisted on keeping refugees in the Consulate. The humane conduct of M. Meyrier, the French Vice-Consul, is much appreciated by all classes of Christians. Had it not been for the

orders he obtained from Constantinople, the massacre would undoubtedly have continued and many more lives been sacrificed.

The whole movement was suddenly suppressed by the Government on receipt of instructions from the Porte, sent on the demand of the French Ambassador, which seems to show that the authors of the disturbance were well under the Government control. The general belief is that the whole thing was organized by Ennis Pasha, the Vali, in concert with some of the leading Moslems, among whom I may mention Jemil Pasha, a former Governor of Yemen, Arif Effendi, Talaat Effendi, head of the Municipality, and Bekir Effendi. The theory that it was simply an outburst of Moslem fanaticism against the Christians appears to be untenable, as there was no particular ill-feeling between the creeds here, and the Christians had done nothing to provoke the anger or fanaticism of the Moslems. [...]

In all about 8,000 appear to have been killed in the vilayet, and about 25,000 turned Moslem. Upwards of 500 women and girls have been abducted, and an incalculable amount of property of every description looted and destroyed. I give these figures for what they are worth, and subject to correction, as though I have collected statistics of most of the districts, I cannot by any means vouch for their accuracy.

Up to a few days nothing whatever had been done to restore order or security, and the Christian population were still in fear of further outbreaks on the part of the Moslems. This fear appears to continue in the outlying districts ; but the situation in Diarbekir has been considerably improved by the removal to Mosul of Arif Effendi, an influential Moslem, who took a leading part in the massacre, and who kept the Christians in a continual state of panic by his threats.

One of the principal elements of disorder here is the so-called "Young Turkey" party, which numbers several adherents in this town, among them some of the worst characters in the place. It is difficult to take these individuals seriously, who combine patriotism with plunder, and who compare the present state of things in this country with that existing in France at the time of the revolution. Nevertheless, they have to be reckoned with, as their power for mischief is considerable. Their idea is to foment disturbances in order to provoke European intervention and the downfall of the Sultan. These men ought to be got rid of, but even more urgent is the necessity of dealing with some of the Kurdish Chiefs in the outlying districts, such as Ibrahim Bey, of Palou, and Hadji Reschid Aga, of Silouan, for as long as these men remain unmo- lested I see no prospect of improvement, or any chance for the thousands of Christians who have been forcibly made Moslem returning to their original faith.

The removal of the Vali is also a most necessary measure. Abdullah Pasha was instructed some six weeks ago to remain here on the urgent representation of the French Vice-Consul, but he might at any time receive orders to proceed elsewhere, as his mis- sion is not confined to this place, and I fear his departure would be the signal for a renewal of panic, if not of disorder.

Great distress exists throughout all of the districts I have men- tioned, and it is aggravated by the action of the Kurdish local magnates, especially in Palou and Chinkoush, in preventing the distribution of relief. If any funds are available I could dispose of a good deal in Diarbekir and the surrounding villages where the distress is also great.

I have, & c.

C.M. Hallward

***2. Mgr. Matteos Iszmirlan,
Patriarche des Arméniens grégoriens,**

à

M. Paul Cambon,

[Constantinople] Le 23 avril 1896

Monsieur l'Ambassadeur,

Notre Métropolitain *ad interim* de Diarbékir m'a décrit en termes élogieux l'admirable conduite du Consul de France en cette ville, l'honorable M. Meyrier, lors des tragiques événements du 20 octobre passé.

M. Meyrier, non content de laisser pendant plus de dix jours les portes du Consulat ouvertes aux chrétiens de toutes classes qui s'y réfugiaient, a pourvu à leurs besoins et leur a prodigué ses consolations tout le temps que ces malheureux y ont passé.

Le rapport ajoute que l'honorable Consul a payé de sa personne dans les moments les plus critiques de ces jours néfastes et qu'il a été pour beaucoup dans le rétablissement de l'ordre, faisant renaître un peu de confiance dans les cœurs par ses paroles rassurantes et par sa visite à l'Evêché arménien, alors que l'affolement était général dans la ville.

Cette belle conduite de M. Meyrier lui a créé d'incontestables titres de reconnaissance de tous les chrétiens de Diarbékir, et cette reconnaissance rejaillit sur la France, dont M. Meyrier est un des plus nobles enfants, et le Gouvernement de la République dont il

a su être le digne représentant. Nous nous acquittons d'un agréable devoir, Monsieur l'Ambassadeur, en réitérant à Votre Excellence nos chaleureux remerciements pour le dévouement au malheur dont l'honorable M. Meyrier a fait preuve, et nous profitons de cette occasion pour prier Votre Excellence d'agréer les assurances de notre haute considération.

3. Extrait du compte rendu de la séance
de la Chambre des députés du 22 février 1897
(*Journal officiel* du 23 février 1897, p. 491)

Discussion sur l'interpellation
De MM. Denys Cochin et Delafosse
Sur les événements d'Orient

M. Denys Cochin. [...] Les événements se précipitent. Le 4 novembre, ce sont les massacres d'Erzeroum, puis ceux de Diarbékir. Là, les incidents les plus terribles, les plus graves pour notre honneur se sont passés, car il y a une dépêche du Consul de France, M. Meyrier, qui dit : « Je suis menacé dans mon Consulat ; je vois non pas la foule, mais la troupe qui tire sur des innocents, et qui me menace moi-même avec ceux que j'ai recueillis. »

Et alors il y a une réponse que je veux citer (*Applaudissements à l'extrême gauche.*) Vous la saluez d'avance ; vous faites bien car elle me paraît résumer tout ce qui aurait pu être fait. A elle toute seule, elle est plus intéressante que toute la masse des documents qui nous sont donnés ici. Cette réponse de M. Cambon, c'est : « Dites à votre Vali que sa tête me répond de la vôtre. J'ai prévenu de cela le Grand Vizir. (*Applaudissements sur un grand nombre de bancs.*)

C'est ainsi qu'il eût toujours convenu de parler. (*Très bien ! très bien !*) Et qu'arrive-t-il ? Comme par enchantement, le pillage cesse, le massacre s'arrête, l'incendie s'éteint. (*Applaudissements.*)

Extrait du compte rendu de la séance
de la Chambre des députés du 10 mars 1903
(*Journal officiel* du 11 mars 1903, p. 1078)

Discussion des interpellations
Sur la politique extérieure.

M. Georges Berry. [...] Et puisque la question arménienne n'est toujours pas liquidée, j'ai encore le droit de vous rappeler ce qui s'est passé en 1896. Je prends les rapports officiels de vos Consuls, Monsieur le ministre des Affaires étrangères : M. Meyrier, Consul à Diarbékir, écrit à M. Cambon, votre Ambassadeur à Constantinople. « Après trois jours de massacres... »

M. Delcassé, *ministre des Affaires étrangères.* Il y a six ans.

M. Georges Berry. C'est parce qu'il y a six ans et que vous n'avez rien fait depuis six ans, que je vous demande des explications à ce sujet.

« Après trois jours de massacres, après avoir tué plus de 3 000 chrétiens, après leur avoir pris tout ce qu'ils possédaient, on pouvait espérer que le Gouvernement leur accorderait un semblant de protection. Il n'en a rien été. Ils ont été traqués après comme avant, pendant quarante-six jours, la terreur régnait dans la ville. C'est grâce à vous que le désastre n'a pas été complet. »

Rappelant ensuite que des officiers, des soldats, sont venus s'emparer du Consulat, M. Meyrier ajoute : « A peine arrivés dans le Consulat, l'officier et ses hommes se mettent à couper les che-

veux des réfugiés et à leur voler leurs coiffures de sequins. Chaque nuit le tumulte s'apaise ; chaque matin, le muezzin redonne le signal ; on mène les femmes à l'abattoir, on les saigne comme des veaux ; on fait asseoir les hommes ligotés et sur leurs genoux on met leurs enfants en tranches... »

Je ne veux pas insister sur d'autres rapports qui sont aussi édifiants que ceux dont je viens de donner la lecture...

**4. Extrait de Victor Bérard,
La Politique du Sultan,
Paris, Armand Colin,
1900 (rééd.), pp. 55 et sq.¹⁵⁹**

Les événements de Diarbékir eurent pour témoins des missionnaires catholiques et un Vice-Consul français. Ici encore, bien que notre gouvernement n'ait pas daigné communiquer au public les rapports de son Consul, nous pouvons reconstituer, jour par jour, l'histoire des massacres, sans faire appel à des documents anglais¹⁶⁰.

Diarbékir est en pleine Arménie kurde. Bâtie dans un coin de la plaine du Haut-Tigre, entourée de murailles, c'est une ville à moitié chrétienne, où toutes les nationalités et toutes les Eglises, indigènes et étrangères, étaient représentées : Arméniens grégoriens et Arméniens catholiques, Syriens orthodoxes et Syriens catholiques, Chaldéens, Grecs, protestants. On ne distinguait pas les Arméniens des autres communautés chrétiennes, ni les Kurdes des autres nationalités musulmanes, turque, arabe ou syrienne. Il n'y avait en présence que des musulmans et des chrétiens, où ils vivaient en parfait accord jusqu'à ces années dernières. Mais,

159. Victor Bérard fit d'abord paraître ce texte sous forme d'un article dans la *Revue de Paris* du 15 décembre 1896, p. 863, puis, après l'avoir complété, chez Armand Colin en 1897. Il y en eut plusieurs rééditions dont celle-ci.

160. A l'époque où Bérard écrit ces lignes, le Gouvernement français n'a pas encore fait paraître le *Livre jaune* qui sera publié en 1897. En revanche, le *Blue Book* britannique dont la série « Turkey » paraissait depuis le début des années 1880, était déjà disponible.

depuis 1890, des cheiks et des hadjis, amenés par le gouvernement, avaient réveillé le fanatisme. Le cheik de Zeilan, qui s'était déjà illustré au Sassoun, était venu organiser les bandes, et le Consul avait signalé ses excitations au meurtre et au pillage. Les autorités montraient un mauvais vouloir évident contre toutes les communautés chrétiennes : à partir de 1895, ce fut de l'hostilité, sous un nouveau Gouverneur, nommé Eniz-Pacha.

Ce pacha était un *mamin*, un de ces Juifs macédoniens dont les pères se convertirent à l'Islam au lendemain de la conquête, mais qui gardent toujours la renommée douteuse des renégats. Obligés par là même d'afficher un grand zèle, ils se vengent, sur le dos de leurs anciens coreligionnaires, du mépris de leurs coreligionnaires actuels et, sur le dos des chrétiens, ils se vengent, en outre, des anciennes persécutions et des malheurs de leur race. Dans tout l'Empire et dans toute l'histoire turque, ils se sont toujours signalés par leur tyrannie. Eniz-Pacha avait, pour parfaire, une rancune personnelle contre les chrétiens d'Europe : les Consuls avaient dénoncé ses exactions comme préfet de Mardin et les Ambassades avaient demandé son changement. [...] Nommé Gouverneur intérimaire de Diarbékir, il [Eniz-Pacha] avait bientôt montré de telles intentions que l'ambassadeur français, prévenu par son Consul, avait fait des remontrances : Eniz avait été aussitôt confirmé à son poste. Pour détruire les rapports du Consul, en octobre 1895, il força les chefs des chrétientés indigènes à signer un télégramme qui remerciait le Sultan de sa nomination. Mais ce télégramme amena la discorde ; les fidèles reprochèrent violemment à leurs évêques cette lâcheté, menacèrent de fermer le bazar et envoyèrent des protestations à Constantinople.

Eniz-Pacha se tourna du côté des musulmans. Il les excita contre les chrétiens, en leur racontant que ceux-ci préparaient un

coup de main sur les mosquées et que les réformes, demandées par eux et promises par le Sultan sous la pression de l'Europe, auraient pour effet de mettre l'Islam à la merci de la chrétienté : « Le 30 octobre, le Consul de France signalait plusieurs réunions tenues chez un certain Djémil-Pacha, auxquelles assistaient le cheik de Zeilan et son fils. Les projets les plus sinistres contre les chrétiens y avaient été discutés. Des placards avaient été apposés sur les murs des mosquées. Les musulmans, mal informés sur la teneur des réformes, avaient envoyé au Sultan un télégramme : ils annonçaient leur intention de se venger des chrétiens, le vendredi 1^{er} novembre, au cas où la réponse ne serait pas satisfaisante. La préméditation était donc évidente de leur part... On remarquait, en outre, depuis quelque temps, une excitation insolite parmi les musulmans, qui faisaient des achats considérables d'armes et de munitions¹⁶¹. »

Le 31 octobre, les chefs des chrétientés viennent dire au Consul de France que le massacre commencera le lendemain. Le gouverneur, visité officiellement par le Consul, donne sa parole que ces racontars sont faux, que l'ordre ne sera pas troublé et que les chrétiens n'ont rien à craindre.

Le 1^{er} novembre, les évêques et les notables reviennent prévenir le Consul que des Kurdes de la plaine ont été introduits dans la ville, le matin même, et que le massacre doit commencer à midi. Le Consul leur communique les promesses du Gouverneur ; sur son conseil, les Evêques vont voir Eniz-Pacha. Le Gouverneur assure de nouveau qu'il répond de l'ordre, si les chrétiens ouvrent le bazar et se tiennent tranquilles. Les Evêques font ouvrir le bazar, malgré les hésitations du peuple, et tous les chrétiens vaquent à

161. Communication de l'Ambassade de France, dans le *Blue Book*, 1896, II, p. 307 (note de Victor Bérard).

leurs affaires, sauf les catholiques qui célèbrent en ce jour la fête de la Toussaint.

Le Consul, qui est allé à la messe, revient à travers le bazar et constate vers onze heures et demie que tout est calme. Mais vers midi, comme il rentre chez lui, il voit accourir, derrière quatre gendarmes, la foule des assommeurs qui sort de la grande mosquée Oulou-Djami, et il n'a que le temps de se jeter dans son Consulat. A la même heure, les muezzins paraissent aux minarets pour la prière de midi et appellent le peuple à l'œuvre sainte. Les bandes envahissent le bazar et les quartiers chrétiens, assomment, coupent et taillent. Le Consul, qui a son pavillon au mât, – c'est la Toussaint – ouvre sa porte aux fuyards. La première personne qui arrive, est une femme portant un enfant sur chaque bras ; elle a eu les deux poignets tranchés à l'égal d'un boucher, et les enfants sont tout rouges de son sang. D'autres suivent ; sept cents personnes trouvent asile au Consulat, et un millier au couvent catholique. Il en est à qui l'on a coupé les fesses, et on leur a fait manger leur propre chair rôtie.

Pendant trois jours, le massacre continue, les muezzins excitent toujours le peuple du haut des mosquées. Les soldats, montés sur les minarets et les remparts, fusillent les chrétiens qui, du haut des terrasses, essaient de se défendre. Ils s'interpellent d'un minaret à l'autre, en se montrant les fuyards, comme des chasseurs en battue.

Grâce à quelques notables musulmans, qui luttent contre le peuple et les soldats, le Consul fait porter une lettre au Gouverneur : les bandes, par cinq fois, ont tenté d'envahir sa maison consulaire, mais il a armé ses cawas et fait le coup de feu. Le Gouverneur finit par envoyer un officier et un peloton pour protéger le Consulat ; à peine arrivés, l'officier et ses hommes se met-

tent à couper les cheveux des réfugiées et à leur voler leur coiffure de sequins. Chaque nuit, le tumulte s'apaise. Chaque matin, les muezzins et les coups de feu, du haut des minarets, redonnent le signal. Le second jour, vers midi, tout s'arrête. Le peuple et les Kurdes de la ville courent aux remparts. On vient d'apprendre que les Kurdes de la plaine approchent en foule et réclament leur place à la curée. Devant les portes fermées et les murailles garnies, ils hésitent un instant, puis retournent à leurs villages. Alors on se remet à la besogne avec un nouvel entrain. On mène les femmes à l'abattoir et on les saigne comme des veaux. On fait asseoir les hommes ligotés au front des boutiques et, sur leurs genoux transformés en billot, on coupe leurs enfants en tranches ; le Consul de France assure qu'un chrétien eut trois enfants ainsi taillés sur ses genoux, puis on lui dit en riant : « Va-t'en pleurer chez le Consul ! »

Le soir du troisième jour, le Consul fait parvenir un télégramme à l'Ambassade, grâce à deux employés chrétiens que le directeur turc a épargnés [...]. L'Ambassadeur parle haut et menace d'envoyer l'escadre à Alexandrette. Aussitôt arrive à Diarbékîr une dépêche du Palais. A six heures environ, des coureurs, partis du Gouvernement, se précipitent dans les rues en criant « *Iassak ! c'est défendu !* » et, des minarets, les muezzins répètent la même défense. A sept heures, tout était fini et un coureur entrain essoufflé au Consulat, en demandant un verre d'eau et un pourboire : il avait tant couru ! et il apportait une si bonne nouvelle !

Mais, pendant neuf jours encore, les réfugiés refusent de quitter le Consulat et le Consul hésite à les renvoyer. Les soldats et les gendarmes demandent chaque jour un nouveau pillage. Le cinquième jour, il y a un commencement de révolte militaire, les sol-

datés refusant le service de nuit, parce que les chiens des rues, habitués maintenant à la chair humaine, attaquent les sentinelles et les patrouilles. Ce même jour, le couvent des Capucins est encore menacé, et Eniz-Pacha refuse une garde pour les défendre. Le sixième jour, des notables musulmans demandent à voir le Consul, qui ne veut pas les recevoir. Mais le lendemain ils reviennent et pénètrent jusqu'à la chancellerie. A leur vue, le Consul, qui était en relations d'amitié avec eux et qui sait leur rôle pendant les massacres, tombe sur son fauteuil, la tête dans les mains, et éclate en sanglots. Alors ces hommes s'assoient à ses pieds et se mettent à pleurer aussi, en disant que leur crime doit être bien grand, puisqu'un étranger pleure ainsi sur leurs têtes, mais qu'ils ont été trompés et conduits au mal, qu'ils ont été menacés même et qu'on a mis en prison tel et tel qui avaient sauvé des chrétiens ; ils jurent que tout est fini et que, s'il le faut, ils se révolteront contre le Gouverneur.

Enfin, le douzième jour, tous ses vivres étant épuisés et le calme semblant rétabli, le Consul renvoie les réfugiés. Pour bien leur montrer qu'il a confiance, il fait amener son pavillon qui, depuis douze jours, flottait en haut du mât. Alors cette foule, tombant à genoux, cria : « Vive la France ! », pendant qu'on faisait baisser aux enfants le bord du drapeau. Puis ils rentrèrent dans leurs maisons saccagées : il ne leur restait au monde que les habits qu'ils avaient sur le dos. [...]

Quand le Gouverneur intervint enfin pour rétablir l'ordre, il fit désarmer les chrétiens et fouiller leurs maisons, mais il laissa les musulmans armés. Durant tout l'hiver (novembre 1895 – mars 1896), la panique dura. [...]

**5. Extrait d'un article de Georges Clemenceau
paru dans l'*Echo de Paris*,
le 7 avril 1897**

Notre civilisation est bien moins outillée qu'il ne semble. Nous avons des chemins de fer, des bateaux à vapeur, des télégraphes qui sillonnent le globe en tous sens, traversent les montagnes, franchissent les mers, rapprochent les hommes de toutes les couleurs et de tous les climats, leur préparent dans la diversité des sentiments une magnifique unité de pensée, élaborent, en de tumultueuses rencontres d'intérêts contraires, les premiers éléments de la grande solidarité humaine, qui remplacera – peut-être – l'insuffisante solidarité de race et de religion, pour les siècles à venir. (...)

Ces progrès sont fort beaux et il ne nous reste plus guère à découvrir sur notre planète que les pôles. Hier encore nous fêtions Nansen au retour d'une héroïque expédition qui, après tant d'autres, fait superbement éclater la plus belle volonté de connaître. Eh bien ! tout cela, j'en suis fâché, n'est qu'une apparence, un décor somptueux de l'inachèvement humain, où, si vous aimez mieux, des possibilités individuelles de savoir et de faire, que détruit ou paralyse en partie, au fur et à mesure de leur réalisation, l'effort des intérêts fondés sur la toute-puissante inertie des masses engourdies d'ignorance. Du moins peut-on parler ainsi de l'ensemble de la terre où vaguent, encore inconscients, d'immenses troupeaux humains sous le bâton de primitifs pasteurs, à

qui l'homme civilisé n'apporte d'abord, avec des charges d'alcool et de poudre, que des moyens perfectionnés de barbarie. Cependant un progrès se fait, mais non pas tel que nous le célébrons dans notre orgueil hâtif d'hommes civilisés.

Qui aurait cru, par exemple, qu'il ne nous fallait pas moins de dix-huit mois, en dépit du télégraphe aux mains d'une presse libre et d'un Gouvernement humanitaire, pour avoir la relation officielle des massacres d'Asie Mineure ? Cela paraît incroyable et c'est pourtant ce qui arrive. Car c'est aujourd'hui seulement que notre République apprend de ses hommes d'Etat, par la publication d'un nouveau *Livre jaune*, les effroyables atrocités dont furent témoins, il y aura bientôt deux ans, des villes qui sont à quelques jours de Paris, et où flotte le drapeau français sur nos maisons consulaires.

Quand on lit le récit des scènes de folle sauvagerie racontées par des hommes dignes de foi, on se demande en quels temps nous vivons, et ce que vaut au juste la civilisation raffinée dont nous vantons à toute heure les bienfaits. Non que je m'étonne des Turcs qui ont conquis depuis longtemps le droit d'être comptés dans l'histoire au rang des plus notables massacreurs. Mais comment ne pas admirer les puissances civilisées qui se mettent en six, en ce moment, pour bombarder la Crète en compagnie du Turc, et qui n'ont pas pu, dans l'espace de deux ans, s'accorder pour arrêter net un développement de barbarie dont la honte rejaillit sur nous¹⁶². Ce fait étranger, il faut bien l'admettre puisqu'il est. Mais le miracle, c'est que la presse libre et le

162. Alors que dans le contexte des massacres arméniens, des bruits courent sur une possible intervention des Puissances en Asie Mineure, une nouvelle révolte se déclenche en Crète contre le pouvoir ottoman en 1894-1896. En 1897, l'envoi d'une force expéditionnaire par Athènes pour venir en aide aux insurgés qui aspirent au rattachement de l'île à la Grèce, provoque une intervention de la France, de l'Angleterre et de la Russie. La Grèce

Gouvernement humanitaire ci-dessus mentionnés aient eu besoin de dix-huit mois pour nous donner des nouvelles authentiques des ports de la mer Noire et des côtes de Syrie où tous les jours font escale nos navires de Marseille.

Car les faits établis aujourd'hui au-dessus de toute discussion possible sortent vraiment de l'ordinaire. Deux années durant, dans toute l'étendue de l'Asie Mineure, le massacre, le viol, l'incendie, le pillage se déchainent régulièrement, à des heures déterminées d'avance, sur un ordre venu des autorités, sans autre motif que la haine hautement invoquée des croyances d'Europe confondues sous l'unique dénomination du christianisme venu lui-même d'Asie. De Trébizonde, d'Erzeroum, de Diarbékir, de Sivas, de Malatia, d'Orfa, de Césarée, d'Angora, d'Alexandrette et d'Alep, les récits sont tous les mêmes. Il n'y a point de variété dans l'horreur. Toujours les chrétiens désarmés par ordre du Gouverneur ; puis, dès le lendemain, les bazars envahis, les marchands égorgés, le pillage organisé, les maisons mises à sac, les habitants torturés, massacrés, les femmes violées puis éventrées ou emmenées en troupeau pour être vendues, les enfants coupés en morceaux, les villages incendiés, les tas de morts pourrissant au soleil, et, sur tout cela, planant, le Dieu de l'univers au nom de qui des hommes, pour gagner l'éternelle félicité, accomplissent des actes, réputés d'hommage.

Il faut lire le rapport de M. Meyrier, notre Consul à Diarbékir : « Ce n'est en réalité que le samedi matin que le massacre en règle a eu lieu. Jusqu'alors on égorgait les chrétiens dans la rue, on les

perdra la guerre contre une armée turque qui a commencé à se moderniser avec l'aide de l'Allemagne. Mais, après le massacre de quelques soldats britanniques par les troupes turques, les Puissances finiront par imposer au Sultan Abdul-Hamid un statut d'autonomie pour la Crète, qui, tout en restant sous la souveraineté ottomane, sera dirigée par un Haut-Commissaire européen, en l'occurrence le fils du roi Georges de Grèce.

tuait sur les terrasses en tirant des minarets et des fenêtres, mais on n'avait pas encore attaqué les maisons. Ce jour-là, au lever du soleil, le carnage a commencé et duré jusqu'au dimanche soir. Ils s'étaient divisés systématiquement en bandes, et procédaient systématiquement, maison par maison, en ayant bien soin de ne pas toucher à celles des musulmans. On défonçait la porte, on pillait tout, et si les habitants s'y trouvaient, on les égorgeait. On a tué tout ce qui se présentait sous la main, hommes, femmes et enfants ; les filles étaient enlevées. Presque tous les musulmans de la ville, les soldats, les zaptiés (gendarmes) et les Kurdes du pays ont pris part à cette horrible boucherie... » Cent dix-neuf villages dépendant du sandjak de Diarbékir ont été pillés et brûlés. Ils contenaient six mille familles composées d'environ trente mille chrétiens morts ou disparus. Dans la ville, les boutiques et les maisons pillées se comptent par milliers ainsi que les cadavres. « *Les musulmans ont eu cent quatre-vingt-quinze morts, parmi lesquels soixante-dix se sont tués entre eux pour le partage du butin...* Le Gouverneur Aniz Pach a pris à tâche de protéger les coupables et de punir les victimes... *Les événements que je viens de raconter étaient décidés depuis longtemps à Diarbékir.* » Ainsi du reste. Je note un joli trait. A Sivas, les soldats réquisitionnés pour garder le Consulat de France se plaignaient de perdre leur temps « *pendant que leurs camarades s'enrichissaient au pillage* » et gagnaient le paradis par surcroît.

A Orfa, 3 000 soldats et 1 500 Hamidiés cernent le quartier chrétien, saccagent, tuent, brûlent tout, et, « fatigués, se retirent chargés de butin, chassant devant eux un grand nombre de femmes et de jeunes filles qu'ils vendirent sur les places publiques, presque nues, de trois *medjidiés* à une livre turque. Tout cela se faisait en invoquant la grâce du Prophète et celle du Sultan, l'om-

bre de Dieu sur la terre ». Le lendemain, les mêmes soldats envahirent l'église arménienne où se trouvaient réunis des femmes, des vieillards, des enfants au nombre de 3 000, « tuèrent tant que leurs bras purent résister à la fatigue » et finalement mirent le feu au bâtiment après l'avoir enduit de pétrole. « *Tous ceux qui n'avaient pas péri par le fer moururent dans les flammes.* » En deux jours, le 16 et le 17 juin 1896, le chiffre officiellement constaté des victimes fut, dans la seule ville de Diarbékir (*sic*, en fait Orfa), de 10 000 personnes. On ne peut pas décrire le dénuement et la misère des survivants. A Césarée, il fallut soixante-dix charrettes pour enlever les cadavres. A Alep, écrit le Consul de France, les jeunes filles arméniennes enlevées à Diarbékir et à Orfa se vendent presque publiquement dans le quartier de Bab-Nérab pendant plusieurs semaines.

Je signale enfin un curieux chapitre sur les conversions forcées à l'islamisme. M. Berthelot demande à notre Ambassadeur auprès de notre allié de Pétersbourg d'obtenir du prince Lobanoff que « *les Ambassadeurs à Constantinople soient autorisés à prendre des mesures pour vérifier l'exactitude des faits relatés, en vue d'adresser à la Porte des représentations collectives si ces faits étaient confirmés* ». Ce n'est pas bien méchant. Ecoutez la réponse de M. de Montebello. Le prince Lobanoff consent à ce qu'on vérifie l'exactitude des faits allégués, « mais il m'a déclaré ne s'être nullement engagé en ce qui concerne les représentations collectives qu'il s'agirait d'adresser à la Porte dans le cas où ces faits seraient confirmés. Le prince Lobanoff est d'avis aujourd'hui, comme il l'a toujours été, qu'on ne saurait exercer à tout propos une pression sur le Sultan pour tous les INCIDENTS qui peuvent surgir encore en Arménie ». L'euphémisme d'*incidents* pour désigner les faits que je viens de raconter n'est-il pas admirable ? Des *représentations*

collectives jugées dangereuses ! Saisit-on sur le vif la protection avouée du chrétien sur le Sultan massacreur ?

Qu'attendre, dans ces conditions, du Gouvernement turc, qui ne saurait évidemment se montrer plus chrétien que le tsar, pape chrétien de l'orthodoxie grecque ? M. Cambon demande le déplacement d'Aniz-Pacha qui, *ouvertement*, d'après notre Consul, a organisé le massacre de Diarbékir. Une dépêche de M. Cambon en date du 5 janvier 1896 est ainsi conçue : « Hier, le ministre des Affaires étrangères m'a dit que le rappel d'Aniz-Pacha était décidé. » Et c'est après dix mois de démarches incessantes qu'une nouvelle dépêche de novembre suivant annonce enfin qu'Aniz-Pacha est remplacé par Halid Bey.

Je ne dis rien de la comédie des réformes où s'obstine l'innocence de notre Hanotaux. Il suffit pour la juger d'une dépêche de M. Cambon au Consul de France à Trébizonde. « Le Sultan a approuvé le projet de réformes conseillé par les Ambassadeurs de France, de Russie et d'Angleterre pour les six vilayets orientaux d'Asie Mineure. Ces réformes profitent aux chrétiens comme aux musulmans. Elles sont applicables dans toutes les cazas où se trouvent des agglomérations chrétiennes importantes. » Cela est daté du 23 octobre 1895. Il y a de cela dix-huit mois, et les Ambassadeurs délibèrent toujours sur le projet de réformes *approuvé par le Sultan*... Peut-être quelques Français pensent-ils que nous nous laissons vraiment bernier de trop bonne grâce.

Résumons. Le tsar ne veut pas qu'on fasse de *représentations collectives* aux assassins. Notre Gouvernement ne nous laisse savoir la vérité qu'après dix-huit mois d'un silence coupé de mensonges, et lorsque nous avons en temps utile dénoncé les massacres, on nous a répondu que nous nous faisons les agents des *manœuvres anglaises*. Aujourd'hui il faut avouer. Qu'importe ! Il est trop

tard et le tour est joué. Un tour assez sanglant, auprès duquel la Saint-Barthélemy de Charles IX ne paraît plus qu'un petit mouvement d'humeur. Enfin, pour encourager plus sûrement le Sultan à recommencer, nous bombardons de conserve avec lui les Hellènes de Crète insurgés (c'est le mot officiel) contre le régime de Diarbékir et d'Orfa.

On appelle cela de la politique. Je crains que ce ne soit tout simplement un crime, et même une sottise.

**6. Extraits de la *Correspondance, 1870-1924,*
de Paul Cambon,
Paris, Grasset, 1940, pp. 395-396**

Lettre à sa mère, 10 octobre 1895

(peu après les massacres de Constantinople, septembre 1895)

Les désordres dans la rue sont arrêtés, mais l'excitation des esprits est incroyable. Ces Arméniens si poltrons d'ordinaire sont comme des moutons enragés, ils veulent tous se faire tuer. Les musulmans de leur côté sont dans un état d'exaspération qui fait prévoir des horreurs si de nouvelles manifestations ont lieu.

Ce sont à tout instant chez moi des conférences avec mes collègues. Aujourd'hui tous nos drogmans se rendent dans les églises arméniennes pour déterminer les malheureux qui s'y sont réfugiés à en sortir. La Porte nous a donné l'assurance que leur vie et leur liberté seraient respectées et nous garantissons la parole du Gouvernement turc. Si nous ne parvenons pas à faire vider les églises et si les délégués du Comité révolutionnaire l'emportent, nous assisterons à de nouveaux massacres. Les agitateurs veulent absolument faire couler le sang à flots pour obliger l'Europe à intervenir. Ce qu'il y a d'inquiétant, c'est que les Arméniens d'ordinaire si plats et si poltrons sont dans un état d'exaltation patriotique qui leur fait souhaiter la mort. C'est un des effets les plus remarquables du sentiment national.

Quant aux Turcs, ils sont aussi fanatiques, aussi cruels, aussi

séparés de nous aujourd'hui qu'au moment de leur entrée à Constantinople. Ils ont commis des horreurs. Les Arméniens ont provoqué la répression par leur manifestation, mais les désordres qui ont suivi ont été abominables. Le pis est que l'agitation gagne les provinces. Avant-hier à Trébizonde, ville de 50 000 âmes, la population musulmane s'est ruée sur le quartier arménien. Le massacre et le pillage ont duré de 10 heures du matin jusqu'au soir en présence d'une garnison insuffisante et complice. On n'a pu sauvegarder que les Consuls et les établissements catholiques.

J'admire avec quelle naïve ignorance nos journaux parlent de toutes ces choses. Ils y voient la main de certaines Puissances, ils célèbrent les intentions du Sultan, etc. En réalité, il y a là l'éternel conflit entre chrétiens et musulmans. Les deux populations ne se sont nullement amalgamées, depuis la conquête des Turcs. Ceux-ci sont les vainqueurs, ils occupent militairement le pays, ils sont campés en Europe et même en Asie Mineure. Leur administration, leurs prétendues institutions européennes ne sont qu'apparence.

Cette semaine, dans les maisons turques où se trouvaient des domestiques arméniens, et il y en a partout, leurs camarades musulmans les ont maltraités ou tués. A l'usine à gaz, huit ouvriers arméniens catholiques ont été massacrés par leurs compagnons de travail musulmans. Le jour où la crainte de l'Europe ne retiendra plus le Turc, la population chrétienne risquerait d'être réduite à l'esclavage. C'est ce que ne soupçonnent pas les utopistes qui croient à la régénération de la Turquie, les touristes qui sont bien reçus par le Sultan et les gogos de Paris ou des capitales européennes qui fraient dans les cercles avec d'aimables secrétaires d'Ambassade ottomans habillés à la dernière mode et abonnés de l'Opéra. Lundi dans la journée, ces jolis messieurs du ministère

des Affaires étrangères ont écrasé eux-mêmes à coups de talon un Arménien expirant, qui, après la manifestation, avait été jeté dans la cour du ministère. Imagines-tu nos jeunes gens du Quai d'Orsay piétinant par plaisir un blessé après une émeute ?

Je suis du reste bien aise d'assister à ce spectacle qui donne raison à tout ce que je pense. L'intérêt de la France est dans le maintien de la Turquie mais il ne faut pas être dupe ; il faut être ami mais ami sans illusions et il faut poursuivre la vieille et éternelle politique en Orient, la seule sage et la seule vraie, il faut considérer la Turquie comme une mineure et la maintenir sous la tutelle européenne. De toutes les erreurs de Napoléon III, la moindre n'a pas été de laisser galvauder la situation après la guerre de Crimée et d'admettre la Turquie dans le concert européen.

**7. Extraits du livre de François Charles-Roux,
France et Chrétiens d'Orient,
Paris, Flammarion, 1936, pp. 248-253**

A partir de ce moment [1895] se succèdent les massacres d'Arménie, une nouvelle insurrection de la Crète, une guerre turco-grecque, des troubles en Macédoine, deux guerres balkaniques, suite d'événements qui nous conduisent jusqu'en 1914, jusqu'à la guerre mondiale. Tous ces événements, essentiellement politiques dans leur principe et dans leurs conséquences, mettent les populations chrétiennes d'Orient en présence du Gouvernement turc et placent les Puissances européennes en face de conflits entre musulmans et chrétiens d'Orient.

Tous sont traités par la méthode de l'intervention collective. Aucun n'amène donc la France à agir isolément. Elle ne s'en mêle qu'à titre de membre du concert européen, et, si l'on peut ainsi parler, pour jouer sa partie dans ce concert. Mais sa partie, c'est elle qui l'écrit ; et elle l'écrit dans le mode qui lui est habituel, dans le ton qui convient à sa voix : humain, probe, généreux.

La Turquie n'était pas libre d'engagements envers les Puissances, en ce qui concerne les Arméniens. Au traité de Berlin en 1878, elle avait contracté l'obligation de réaliser sans retard des améliorations et des réformes dans les provinces habitées par ce peuple, de le préserver des violences des Kurdes et des Circassiens, enfin de mettre périodiquement les Puissances au courant des mesures qu'elle prendrait pour tenir sa parole. Qui plus est, elle

avait pris envers l'Angleterre, en l'autorisant à occuper Chypre, un engagement analogue, mais plus général, visant les habitants chrétiens de ses provinces asiatiques. Bien entendu, il était advenu de ses promesses de réformes la même chose que beaucoup d'autres antérieures, c'est-à-dire rien. En 1880, la France s'était jointe à une assez sévère semonce des Puissances à la Porte, pour lui rafraîchir la mémoire. Puis, cette semonce était restée sans effet pratique, le silence s'était établi sur ce sujet dans les chancelleries.

Il ne s'était pas pour autant établi parmi les intéressés. Chez les Arméniens, deux courants, celui des Patriarches, des fonctionnaires nantis, des officiels, qui sont pour acheter la bienveillance de la Porte à force de soumission, persévérer dans la politique de loyalisme ottoman qui avait valu à leur peuple le nom de « nation fidèle » ; – celui des intellectuels, des étudiants, des émigrés, des indépendants, qui ne vont pas jusqu'à revendiquer la liberté, mais qui réclament des satisfactions nationales, une Constitution à part sous le sceptre du Sultan. Ces derniers ne font pas spécialement fond sur la France ; mais leurs conceptions politiques s'inspirent des principes de la Révolution française. Leur principale association s'intitule « la Cloche ». Cette cloche symbolique devait sonner le réveil de leur nation ; mais c'est le glas qui en sera sonné, du palais de Yildiz Kiosk.

Le mouvement arménien eut tôt fait d'éveiller les craintes du Sultan Abdul-Hamid, qui était toute méfiance, soupçon et peur des complots. « La Question d'Arménie n'existe pas, mais nous la créerons », disait en 1892 un haut fonctionnaire turc à Paul Cambon, Ambassadeur de France à Constantinople. La Question d'Arménie avait en effet disparu du champ de la diplomatie ; elle ne se posait que sur le plan administratif et n'impliquait aucune menace contre l'intégrité de l'Empire ottoman. Abdul-Hamid, à

force de perfide barbarie, allait la poser devant l'Europe, sur le plan de l'humanité, et s'acharner ensuite à la supprimer en supprimant les Arméniens.

Les massacres d'Arménie furent le scandale du monde civilisé à l'extrême fin du XIX^e siècle. Ils se sont succédé depuis l'été de 1894 jusqu'aux premiers mois de 1897, avec le caractère d'opérations préparées et exécutés sur ordre d'en haut.

Le premier théâtre de ces opérations est le vilayet de Sassoun. Sur cette province sont lancés les Kurdes, ennemis traditionnels des Arméniens et les soldats d'unités nouvelles : les régiments hamidiés. Villages incendiés, populations exterminées : une vraie campagne de dévastation et de massacre, menée avec une froide résolution : ces scènes d'horreur ternissent, en 1894, le rayonnant été des plateaux d'Anatolie. Un an après, le 30 septembre 1895, c'est à Constantinople que se transpose le drame. Une députation d'Arméniens étant allée remettre une pétition à la Sublime Porte, une courte bagarre avait éclaté : aussitôt se ruent sur le quartier arménien des gaillards armés de gourdins et de coutelas, assommant, égorgeant à qui mieux mieux. C'est une boucherie ; plusieurs milliers de cadavres gisent sur la voie publique, dans les échoppes et les habitations. Huit jours d'intervalle, le temps nécessaire pour monter l'acte suivant en Asie Mineure, et les massacres font rage à Trébizonde, Erzeroum, Diarbékir, Sivas, Malatia. Population musulmane, gendarmes et hommes de troupes se confondent dans les rangs des bandes de massacreurs et d'incendiaires. Douze mille paysans arméniens, réfugiés dans le Zeitoun, s'y retranchent et résistent aux Turcs qui les y investissent. En janvier 1896, la tuerie va son train dans la région de Marache. Le 26 août de la même année, un groupe d'Arméniens de Constantinople tente un coup de main sur la Banque ottomane. Cette absurde imprudence

provoque de terribles représailles : du 28 au 30, les assommeurs sont mis aux trousse des Arméniens et leur donnent la chasse dans les rues de la capitale, théâtre de véritables scènes d'abattoir. En janvier et février 1897, le fléau jette sa dernière flambée à Van et à Eghin. Les victimes qu'il a faites en trente mois se comptent par centaines de milliers : 200 000 tués, 80 000 morts de misère, sont des chiffres qui ne paraissent pas exagérés.

Pendant ces trente mois, le pesant appareil de l'intervention collective a fonctionné sans aucune efficacité, parce qu'il a été plus désuni que jamais. L'Allemagne ayant entrepris de développer en Turquie son influence politique et ses intérêts économiques, n'a eu qu'une idée : monnayer ses complaisances au Sultan contre quelque grosse concession industrielle et agricole. L'Autriche-Hongrie et l'Italie, faisant partie de la Triple Alliance, ont dû régler leurs pas sur ceux de leur alliée allemande. Restaient la France, l'Angleterre et la Russie. Les deux premières étaient disposées à faire ce qu'il faudrait pour rendre l'intervention européenne opérante. La troisième ne l'était pas. Chose extraordinaire : la Russie, de qui il était logique d'attendre un excès de zèle, était d'humeur tout opposée ; son ministre dirigeant, le prince Lobanoff, n'avait souci que de s'abstenir et de maintenir les autres dans l'abstention. Or, comme l'alliance franco-russe, conclue de la veille, était dans toute la fleur de sa fraîcheur et de sa popularité à Paris, la politique française était comme bridée par celle de Pétersbourg. La disposition négative de Lobanoff paralysait son collègue français, M. Hanotaux, et, splendidement isolé, le cabinet britannique ne pouvait pas non plus agir autrement.

Triste page, sur la diplomatie européenne, et pour l'histoire morale de l'Europe elle-même. Du moins y relève-t-on de beaux épisodes individuels.

GLOSSAIRE

aga (ou *Agha*) : titre donné à des personnalités de haut rang, ou des chefs de tribu, équivalent de maître, seigneur.

Bairam : fête religieuse marquant la fin du *Ramadan*.

Bey : titre donné à un chef militaire ou à un chef de tribu.

bin bachi : colonel.

cadî (ou *kâdî*) : juge chargé de la justice dans un *caza* (*kazâ*).

caïmacam (ou *kâyamakâm*) : fonctionnaire chargé de l'administration d'un *caza* (*kazâ*).

cawas : serviteur attaché à la garde du Consul.

caza (ou *kazâ*) : sous-division administrative d'un *sandjak* (équivalent d'un canton).

chaouch (ou *tchavuch*) : sergent, pouvant jouer le rôle d'huissier, d'escorte, de messenger.

cheik (ou *cheikh*) : chef d'une confrérie religieuse ou chef de tribu.

Courban Bairam : fête du sacrifice, célébrée quarante jours après la fin du *Ramadan*.

defterdâr : chef de l'administration financière du *vilayet*.

dhimmi (ou *zimmi*) : protégé, sujet non musulman, chrétien ou juif, soumis à un statut discriminatoire.

drogman : interprète.

Effendi : titre désignant les fonctionnaires de rang moyen. Equivalent aussi de Monsieur.

férik : général de division.

ghiaour (ou *giaour*, *gâvur*) : infidèle, épithète infamante donnée aux non musulmans.

hamidiés (ou *hamidiyes*) : régiments irréguliers de cavalerie créés par Abdul-Hamid II et recrutés principalement parmi les tribus kurdes.

hamal : portefaix.

hodja : érudits enseignant le Coran.

mektoubdji : secrétaire du *Vali*.

mollah : docteur de la loi coranique.

mouawin : adjoint du *Vali*.

muchir : maréchal.

mudir : fonctionnaire dirigeant un *nâhiye*.

mîfti : haut dignitaire religieux pouvant rendre des *fetvâs* (sentences) religieuses, judiciaires et civiles.

mutessarif : fonctionnaire chargé de l'administration d'un *sandjak*, sous-division administrative d'un *vilayet*.

nâhiye : circonscription administrative, sous-division d'un *caza* (*kazâ*) (équival. d'une commune).

on bachi : caporal.

pacha : titre réservé aux généraux et aux hauts fonctionnaires.

Ramadan : période de jeûne religieux de quarante jours au cours de laquelle le musulman ne se nourrit pas du lever au coucher du soleil.

rédif : réserviste.

sanié : deuxième grade de la Table des rangs.

salicé : troisième grade.

sandjak : subdivision administrative d'un *vilayet* (équival. d'un département).

Vali : Gouverneur Général d'un *vilayet*.

vilayet : province.

zaptié : gendarme.

*EQUIVALENTS MODERNES
DES TOPONYMES MENTIONNÉS*

Graphie ancienne

Aïntab
Agharna-Maden
Akhbès
Alexandrette
Angora
Antogh Dagh
Bischéri
Bitlis
Boulanik
Césarée
Diarbékir (Amida)
Djézireh
Djenik ou Jenidjé-Kali
Erzeroum
Erzindjan
Karpout, Kharpout, Kharpet
Kozat
Macrikeuï
Malatia (anc. Mélitène)

Graphie actuelle (en turc)

Gaziantep
Ergani, Maden
Akbes
Iskenderun
Ankara
Antok Dagh
Bizeri (?)
Bitlis
Bulanik
Kayseri
Diyarbakir
Cizre
Yenicekale
Erzurum
Erzincan
Harput
Hozat
Bakırkey
Malatya

Mamouret ul-aziz	Elazig
Marache	Maraş
Mersina	Mersin
Mézéré	Mezre
Midiat, Meidiat	Midyat
Mouch	Muş
Orfa, Ourfa (anc. Edesse)	Urfa
Palou	Palu
Samsoun	Samsun
Sassoun	Sason (?)
Sébaste, Sébastia	Sivas
Salonique	Thessalonique
Sert, Seert	Siirt
Slivan (Miyafarkin)	Silvan
Tiflis (nom persan)	Tbilissi (nom géorgien)
Tour-Abdin	Tur-Abdin
Trébizonde	Trabzon
Veranshehir	Veranşehir
Yuzgat	Yozgat
Zeitoun	Süleymanlı
Zilan	Solhan (?)

BIBLIOGRAPHIE

**Les ouvrages suivants évoquent spécifiquement
le rôle joué par Gustave Meyrier et sa femme
pendant les massacres de 1895 à Diarbékir.**

Livre jaune - Documents diplomatiques. Affaires arméniennes. Projets de réformes dans l'Empire ottoman, 1893-1897 et Supplément (1895-1896), Paris, Imprimerie Nationale, 1897.

Anonyme (Henri Cambon), *Paul Cambon Ambassadeur de France par un diplomate*, Paris, Plon, 1937.

Victor Bérard, *La Politique du Sultan*, Paris, Armand Colin, 1897, rééd. 1900.

Paul Cambon, *Correspondance 1870-1924*, Paris, Grasset, 1940.

Jean-Marie Carzou, *Un Génocide exemplaire : Arménie 1915*, Paris, Flammarion, 1975.

François Charles-Roux, *France et chrétiens d'Orient*, Paris, Flammarion, 1936.

Grand Pasdermadjian, *Histoire de l'Arménie*, Paris, Librairie Orientale H. Samuelian, (rééd.) 1986.

Yves Ternon, *Les Arméniens. Histoire d'un génocide*, Paris, Editions du Seuil, 1996 (rééd.).

Autres documents, témoignages et ouvrages de référence sur les Arméniens, l'Empire ottoman et la Question d'Orient

Blue Book, Correspondence relating to the Asiatic Provinces of Turkey, plusieurs vol., Londres, 1896.

Sassoun et les atrocités hamidiennes, Genève, 1904 (recueil de coupures de presse publié par *Droshak*).

Episode et massacres arméniens de Diarbêkir, faits et documents, Constantinople, Imprimerie Kéchichian, 1920.

Jacques Ancel, *Manuel historique de la Question d'Orient, 1792-1923*, Paris, Delagrave, 1923.

Mathew Anderson, *The Eastern Question 1774-1923. A Study in International Relations*, Londres, Mac Millan, 1974 (reprint de l'édition de 1966).

Arthur Beylerian, *Les Grandes Puissances, l'Empire ottoman et les Arméniens dans les Archives françaises, 1914-1918*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1983.

Edwin M. Bliss, *Turkey and the Armenian atrocities*, Londres, T.F. Unwin, 1896 (rééd. Fresno, Ca, Meshag Publ., 1982).

Alphonse Cillière, *Souvenirs inédits du Consul de France à Trébizonde*, 1926 (inédit).

Vital Cuinet, *La Turquie d'Asie*, Paris, Ernest Leroux, 1890-1895, 4 vol.

Ludovic de Contenson, *Chrétiens et musulmans*, Paris, Plon, 1901.

Vahakn Dadrian, *Histoire du génocide arménien*, Paris, Stock, 1996.

Gérard Dédeyan (ss. la dir. de), *Histoire des Arméniens*, Toulouse, Privat, 1982, rééd. 1986.

Edouard Driault, *La Question d'Orient depuis ses origines jusqu'à la paix de Sèvres*, préf. de Gabriel Monod, Paris, Lib. Félix Alcan, 1921 (8^e éd.).

Paul Dumont, François Georgeon (éds.), *Villes ottomanes à la fin de l'Empire*, Paris, l'Harmattan, 1992.

Selim Deringil, *The Well-Protected Domains. Ideology and the Legitimation of Power in the Ottoman Empire, 1876-1909*, Londres, Tauris, 1998.

Joan Haslip, *Le Sultan. La tragédie d'Abdul-Hamid*, Paris, Hachette, 1960.

Theresa Huntington Ziegler, *Great Need over the Water, the Letters of T.H.Z. Missionary to Tarkey, 1898-1905*, Ed. by Stina Katchadourian, Ann Arbor Gomitas Institute, 1999.

J.C. Hurewitz, *Diplomacy in the Near and Middle East. A Documentary Record*, Princeton, 1956.

Arménouhie Kévonian, *Les Noces noires de Gulizar*, Marseille, Parenthèses, 1993.

Raymond H. Kévorkian, Michel Paboudjian, *Les Arméniens dans l'Empire ottoman à la veille du génocide*, Paris, Editions d'Arts, 1992.

Edmond Khayadjian, *Archag Tchobanian et le mouvement arménophile en France*, Marseille, CNDP, 1986.

H.F.B. Lynch, *Armenia, Travels and Studies*, vol. II ; *The Turkish Provinces*, London, 1901, New York, Armenian Prelacy, 1990 (3^e rééd.).

David MacDowall, *A Modern History of the Kurds*, Londres & New York, I.B. Tauris, 1996.

Robert Mantran (ss. la dir. de), *Histoire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, 1989.

Serif Mardin, *Religion and Social Change in Modern Turkey*, Albany, State University of New York University Press, 1989.

Dikran Mgounts, *Amida*, 2 vol. 1950-53 (en arm.).

Claire Mouradian, *L'Arménie*, Paris, PUF, 1996.

Louisa Nalbandian, *The Armenian Revolutionary Movement*, Berkeley, University of California Press, 1963.

Sir Edwin Pears, *Life of Abdul Hamid*, Constable & Co, London, 1917.

René Pinon, *L'Europe et l'Empire ottoman. Les aspects actuels de la Question d'Orient*, Paris, Librairie académique Perrin, 1908.

Pierre Quillard et Lucien Margery, *La Question d'Orient et la politique personnelle de M. Hanotaux*, Paris, Stock, 1897.

Gilles Roy, *Abdul-Hamid, le Sultan rouge*, préf. du colonel Lamouche, Paris, Payot, 1936.

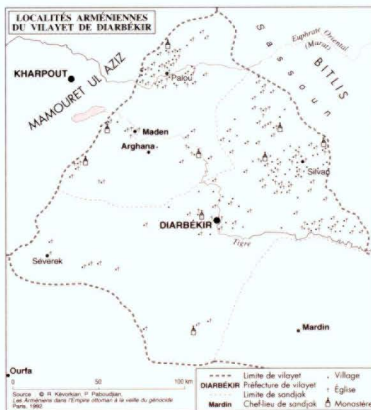
Avedis K. Sandjian, *The Armenian Communities in Syria under Ottoman Domination*, Cambridge, Ma, Harvard University Press, 1965.

A.O. Sarkissian, « Concert Diplomacy and the Armenian Question, 1890-1897 », in *Studies in Diplomatic History and Historiography in Honour of G.P. Gooch*, Londres, 1961.

Anahide Ter Minassian, *La Question arménienne*, Rocquevaire, Parenthèses, 1983.

Albert Vandal, *Les Arméniens et la Réforme de la Turquie*, Paris, Plon, 1897.

Samuel H. Zorian, *This Man and others, the Personal Memoirs of S.H.Z.*, translated by Deran Rushton-Zorian, London, M. & A. Essefian Charitable Trust, 1996.



INDEX

Pour les noms de personnes figurant dans l'introduction, la note bibliographique, l'avertissement et les encarts, il a été choisi d'indiquer les pages en italiques. Pour la Correspondance elle-même, c'est le numéro de la lettre, de la dépêche ou du télégramme qui a été retenu, en romain (et en gras pour le destinataire). Les références aux notes sont indiquées par « n. + le numéro de la note ».

Gustave Meyrier n'est pas mentionné pour les lettres dont il est l'auteur.

- ABAS HODJA, 94
ABDUL-AZIZ, 13
ABDUL-HAMID II, 13, 14, 15, 16, 20,
22, 23, 27, 35, 36, n. 11, n. 13,
n. 66, n. 126, n. 162, Annexe 7
ABD-UL-KADER EFFENDI, 94
ABDULLAH (ou ABDULAH) PACHA,
91, n. 108, 92, 93, 94, 95, 97, 99,
101, 102, 103, 105, 106, Add. 4,
107, 111, 113, 114, 115, 121,
n. 127, 125, 132, 139, 144, 146,
147, Annexe 1
ADRIANO (Frère), 146
AHMED AGA, 54, 89, 107, 129
ALEXANDRE II, 14
ALEXANDRE III, 14, 24
ALRIC, Add. 4
ANIZ PACHA (ou ENIZ - ENIS -
PACHA) MEHEMED, 2, n. 20, 4, 7,
15, 18, 20, 21, n. 52, 22, 23, 25,
Annexe Add. 2, 92, 94, n. 111,
102, 105, Add. 4, 107, 115, 122,
123, 137, 146, 157, Add. 9,
Annexe 1, Annexe 4, Annexe 5
ARIF EFFENDI, 109, 124, 125, 127,
128, 140, 146, Annexe 1
ARPIRIAN (Mgr), 3
AZIZ PACHA, 102, Add. 4
AZMET PACHA (ou AZIMET PACHA),
Add. 3, 94
BAGHDIDIAN, 138
BARATAI Jacques, n. 57
BEKIR EFFENDI, 124, Annexe 1
BERARD Victor, 32, 36, n. 47, n. 65,
n. 68, n. 76, n. 148, Add. 5,
Annexe 4, n. 159, n. 160, n. 161
BERRY Georges, Annexe 3
BERTHELOT Marcelin, Add. 2,
n. 100, Add. 4, Annexe 5
BERTRAND, 7
BISMARCK, 13
BOYADJIAN Hampartsoum (dit
Mourad), n. 8,

- BOYADJIAN Thomas, 7, n. 36, 65, n. 94, 66
- CADJE DJEBBOUR, Add. 3
- CALAZI EFFENDI, Add. 3
- CAMBON Paul, 23, 25, 35, 1, 2, 3, 4, n. 29, 5, n. 30, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, n. 48, n. 51, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, Add. 1, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, n. 74, 43, 44, 45, 46, Annexe Add. 2, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, n. 93, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, n. 111, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, Add. 4, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 165, 122, 137, 139, 140, n. 141, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, Add. 6, 165, 166, 167, 168, 169, 170, Add. 7, 171, 172, Add. 9, Add. 10, Add. 11, **Annexe 2**, Annexe 3, Annexe 5, Annexe 6, Annexe 7
- CASSABIAN (ou CASABIAN) Artim, 54, 62, 63, 72, 89, 94, 129, 132, 172
- CAZON Héloïse, 29
- CHAKIR PACHA, 161, n. 153
- CHARLES IX, Annexe 5
- CHARLES-ROUX François, Annexe 7
- CHARMETANT (Père), 146, n. 147
- CHEFIK BEY, n. 29
- CHELEBIAN André, 42, n. 71
- CILLIERE Alphonse, 20
- CLEMENCEAU Georges, Annexe 5
- COCHIN Denys, Annexe 3
- CUMBERLACH (Consul), **Annexe 1**
- DEIRMADJIAN (ou DEIRMENDJIAN) Cachadour, 54, 89, 129
- DELAFFOSSE, Annexe 3
- DELCASTE Théophile, Annexe 3
- DERVICH AGA, 107
- DIJALEDDIN BEY, n. 29
- DIJALEDDIN PACHA Ahmed, n. 127
- DIEMIL (JEMIL) PACHA, 30, Annexe Add. 2, 94, 109, 124, 125, 127, 140, 141, 146, 151, Annexe 1, Annexe 4
- DUHAMEL Georges, 33
- ENIZ PACHA (voir ANIZ PACHA)
- EUMER (OMER) BEY, n. 29, n. 30
- FARIZ EFFENDI, 54, 89, 129
- FRANÇOIS I^{er}, n. 61
- FUNKIRCHN (comtesse de), 146
- GALLAND (Père), 107
- GEORGES DE GRECE, n. 162
- GERARD Rosemonde, 33
- GOUGOUNIAN, 16
- GREGOIRE L'ILLUMINATEUR (saint), n. 58
- GUILLOIS, Add. 4
- GULIZAR, 16
- HALID BEY, Add. 9, Annexe 5
- HALLWARD C.M., n. 94, Annexe 1
- HANOTAUX Gabriel, 23, 24, **Add. 1**, n. 100, Add. 8, **Add. 10**, **Add. 11**, Annexe 5, Annexe 7
- HERZEN Alexandre, n. 8

- HUSSEIN BEY EFFENDI, 107, 132
- IBRAHIM BEY, 107, **Annexe 1**
- ISZMIRLIAN Matteos (Mgr), **Annexe 2**
- JARAG BEY, 107
- JEAN-BAPTISTE (Père), Add. 3, 146
- KALADJ BEY (Hadji), 107
- KASASIAN Youssef (ou KAZAZIAN Hovsep Effendi, ou CAZAZIAN, ou CASASIAN Youssouf), 42, n. 72, 70, 71, 72, 82, 83, 89, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 105, 108, 109, 112
- KASASIAN (ou KAZAZIAN; fils du précédent), 84, 92, 96, 112
- KEJEDJIAN (famille), 121, 132, 139
- KIAMIL PACHA, n. 66
- LA BOULINIÈRE (de) Jules, 35, 165, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 146, 149, 150, 151, 152, 153, 154
- LAFFONT, 166, **Add. 9**
- LAVERGIERE Charles, n. 146
- LEDOLUX, Add. 4
- LEFEBVRE DE BEHAINE (comte), 137
- LEON XIII, n. 137
- LEPSIUS, 26
- LIARD, n. 149
- LOBANOFF (prince), 24, Annexe 5, **Annexe 7**
- LONGEVILLE (de), Add. 4
- MAHMOUD AGA, Add. 3
- MAHSOUD BEY Simon, 16
- MAHSOUD EFFENDI (Hadji), 7, 42
- MARCEL (Père), 146
- MAROUTA Pierre (Mgr), 146
- MAZHAR BEY, 20, n. 51
- MEDIJD BEY, n. 29
- MEHKEMEI CHERI, 94
- MEKHITAR DE SEBASTE, n. 144
- MEMDOUH PACHA, Add. 11
- MEYRIER Charles, 32, 35
- MEYRIER François, 29
- MEYRIER Gustave, 7, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 25, 27, 29-33, 35, 36, 37, 41, 5, 10, 13, 27, Add. 1, 85, n. 65, 33, 35, 37, 38, 89, 42, Annexe Add. 2, 48, **Add. 3**, 60, 62, 65, 67, 71, 73, 75, 77, 82, 88, n. 111, 102, Add. 4, 114, 115, 117, 122, 123, 128, 129, 135, 137, 142, 145, Add. 5, 149, 153, 155, 156, 163, 166, 168, 170, Add. 7, **Add. 8**, Annexe 1, Annexe 2, Annexe 3, Annexe 5
- MEYRIER Helena (Hélène, Nelly; née MacNamara; épouse de Gustave Meyrier), 31, 32, 33, 7, 75, n. 82, 105, 134, 135, 143, 145, 146, n. 148, Add. 5, n. 149, **Add. 7**, n. 159
- MEYRIER Hélène (fille de Gustave Meyrier), 32
- MEYRIER Henri (arrière grand-père de Gustave Meyrier), 29
- MEYRIER Henri (père de Gustave Meyrier), 29, 30
- MEYRIER Henri (fils de Gustave Meyrier), 31, 32
- MEYRIER Jacques, 31
- MEYRIER Louis (grand-père de Gustave Meyrier), 29
- MEYRIER Louis (frère de Gustave Meyrier), 29

MEYRIER Louis (fils de Gustave Meyrier), 31, 75	RECHID (RESCHID) AGHA (AGA) (Hadji), 94, 148, 151, 157, 158, Annexe I
MEYRIER Marguerite (comtesse Louis de Grandcourt), 31	RIZA EFFENDI Ahmed, 54, 89, 107, n. 126, 129, 132, 139, 140
MEYRIER Marie (sœur de Gustave Meyrier), 29	ROSTAND Edmond, 33
MEYRIER Marie (épouse Mihran Humruzian ; fille de Gustave Meyrier), 32	ROSTAND Jean, 33
MEYRIER Paul, 32	ROUMI Youssouf, 89, 129
MEYRIER René, 32	SABAHEDDIN (prince), n. 126
MIDHAT PACHA, 14, n. 153	SADEK EFFENDI (Hadji), 94
MINASSIAN EFFENDI Hovhannès, 105, n. 116, 108, 138, 150	SAÏD PACHA Mehmed (Küçük, « le petit »), n. 66, Annexe Add. 2 , n. 79
MOHAMMED AGA, 129	SALISBURY Lord, 24
MONTEBELLO (de), Annexe 5	SALVATORE (Père ; Salvatore Lilli di Capadoccia), 2, 20, Add. 4
MOURAD V, 13	SAMY BEY, 147
MOURAD BEY, 124, n. 127	SHIPLEY, n. 29
MUSA BEG, 16	SIMONIAN Stépan, 16
MUSTAPHA PACHA EFFENDI, 54, 89, 107	SOLIMAN II LE MAGNIFIQUE, 7, n. 61
NANSEN Fridtjof, Annexe 5	SOSSINTZ, 1
NAPOLEON III, Annexe 6	SOURI PACHA, 1, 2, 20, 94
NAZIF BEY, 127, 140, 146	TAHSIN PACHA Hassan, n. 14, 4, 6, 7
NICOLAS I ^{er} , 7	TALAAÏT EFFENDI, Annexe 1
NOAILLES (de) Anna, 33	TEWFIK PACHA Nazif, n. 29, 122, Add. 6
NOURI Mohamed, 107	TIGRANE LE GRAND, 19
OSMAN AGA, 107	TURKHAN PACHA, n. 66
PIGASSE Albert, 33	VILBERT, n. 29
PRIEVALSKI, n. 29	YOUSSEUF EFFENDI, 54
POGNON, n. 141	ZIA PACHA, 74, 85, n. 108, 94, 99, 121, 127, 151, 152, 154, 157, 158, 159, 162, 164
RAÏF EFFENDI, 107	ZEKI PACHA, 17, n. 11, n. 13, n. 18, n. 108, 107
RAMPOLLA (cardinal), 137	
RAVIGNAN (de) (Père), n. 146	

TABLE DES MATIÈRES

La sanglante agonie de « l'Homme malade »	7
Gustave Meyrier	29
Avertissement	35
Correspondance :	
Année 1894	39
Année 1895	48
Année 1896	145
Annexe	213
Glossaire	243
Toponymes	247
Bibliographie	249
Cartes	253
Index	255

Hors-texte : L'album photos I à VIII, voir page 128

Achévé d'imprimer
en octobre 2000
sur les presses d'I.G.P.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2000
Numéro d'impression : 211
ISBN 2-910490-30-0